

VIVRE AU PAYS



FOUGÈRES EN GREVE
La soupe communiste
Groupe des cuisiniers et cuisinières

1906



1976

le combat des chaussonniers
de **FOUGÈRES**



Blanchet

le XIX^e siècle est le siècle des révolutions

Il est une époque de grands bouleversements politiques, économiques, sociaux, idéologiques et techniques qui ont directement engendré le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui et dont l'histoire est à chaque moment l'expression des contradictions fondamentales contenues nécessairement dans le système capitaliste.

En effet, la Révolution industrielle qui éclate en Europe après les années 1850 entraîne la naissance d'une société nouvelle où s'affirme de manière déterminante le phénomène de lutte de classes, dont la réalité est mise en évidence par l'opposition entre la bourgeoisie et le prolétariat. La première incarne, bien entendu, l'idéologie dominante qui est celle du profit et de la croyance dans le bonheur par le progrès technique qu'elle est seule à pouvoir réaliser et dont elle bénéficie exclusivement. Le prolétariat quant à lui constitue une classe qui par définition ne possède rien, c'est-à-dire pas de moyens de production (machines, usines, capitaux...) Mais dès le début du XIX^e siècle, il apparaît comme une classe révolutionnaire de plus en plus consciente de la place subissante qu'il occupe dans le système et du rôle qu'il joue en produisant la plus value du capital par son travail. En 1848, Karl Marx et Friedrich Engels dans leur ouvrage « le manifeste du Parti communiste » jettent les bases de l'analyse objective et scientifique des rapports socio-productifs qui caractérisent le système capitaliste naissant.

mesure où l'objet fabriqué par l'ouvrier ne lui appartient pas ; aliéné de son acte de production car lui échappe toute responsabilité créatrice face à la chaîne et au travail en miettes ; aliéné d'homme en tant qu'homme, l'ouvrier n'étant plus qu'une pièce de la machine estimée à un certain prix qui est le salaire, équivalent au prix de vente de sa force de travail.

Ces termes contiennent les éléments fondamentaux de l'analyse marxiste qui met au premier plan la notion tout à fait objective « d'exploitation de l'homme par l'homme ». Aussi toute l'histoire de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la première guerre mondiale est celle de l'affirmation du prolétariat qui s'organise tant sur le plan international au nom de la formule « prolétaires de tous les pays unissez-vous ! » que sur le plan politique et syndical. En France, le mouvement ouvrier se traduit par une véritable éclosion de partis socialistes de différentes tendances (anarchistes, blanquistes, marxistes ou guesdistes...) et par la revendication de plus en plus marquée du droit syndical, lui-même fondé sur le droit d'association. Longtemps désuni et

éparpillé le courant socialiste français s'unifie assez tardivement, en 1905, quand est créée à Amsterdam « la Section Française de l'Internationale ouvrière » (S.F.I.O.) qui regroupe les nombreux partis ayant animé jusqu'à cette date le mouvement ouvrier. La S.F.I.O. fait partie de la II^e Internationale elle-même fondée en 1890 pour coordonner l'action internationale des travailleurs tous confrontés aux mêmes problèmes dans les pays qui ont amorcé leur évolution vers le système capitaliste.

sonnaitre

	Pages.
Provocations personnelles et violences ouvrières, par Cl. Geslin	7
L'œuvre d'un initiateur l'abbé Bridel, par Bernard Heudré	31
La grande grève de 1932, par B. Legendre	36
Lutter pour vivre au pays, par André Marivin	41
Une ville en mutation, par Jacques Fauchoux	48
Les causes de la crise de la chaussure	54
Vivre au pays, par Emile Gortais	60

- BRETAGNE AUJOURD'HUI -
Les cahiers du Bleu Brag
5, rue Francis-Jammes
29200 BREST
C. C. P. 1541 90 Nantes

Directeur de la publication :
Pierre Tanguy.

JUIN 1976
Supplément au n° 22
Commission Paritaire n° 51727
O. C. E. P. Imprimerie
59200 Coustancennes

Conditions d'abonnement :
Abonnement normal : 30 F
Abonnement de soutien : 50 F
Abonnement étudiant : 20 F

Ce numéro spécial a été réalisé sous la responsabilité de Jacques Fauchoux, avec la collaboration de : René Cintré - Claude Geslin - Bernard Heudré - Bernard Legendre - André Marivin - Emile Gortais.



Elle est incarnée, entre autres personnages aussi très importants, par Jean Jaurès qui donne au socialisme français son caractère original. Réconciliant l'internationalisme et le patriotisme, viscéralement pacifiste, réprouvant toute forme de violence et de dictature dans le cadre d'une action démocratique qui doit conduire vers l'établissement d'une société socialiste, Jaurès condamne en outre toute participation de socialistes aux gouvernements de la III^e République (1875-1940), pour empêcher toute compromission avec la bourgeoisie dominante au pouvoir. Le syndicalisme s'affirme de manière déterminante dès les années 1890 par la formation de la **Confédération Générale du Travail (C.G.T.)** qui regroupe en une organisation unique de nombreuses fédérations et associations ouvrières et dont les statuts fixés sont établis en 1902 ; la C.G.T. entend mettre en marche une pratique procédant d'une tradition anarcho-révolutionnaire reprise et définie par la **Charte d'Amiens (1906)** : indépendance du syndicalisme par rapport aux partis politiques, recours à une action violente et à la grève générale pour renverser le système capitaliste. Grèves, manifestations, revendications, attentats, suivis de répressions... le mouvement ouvrier apparaît désormais comme un coin enfoncé dans l'ordre social établi par la bourgeoisie libérale de la « Belle Époque », à l'appogée de son prestige, édifant un monde à son image.

Mais il s'agit d'un monde qu'elle conduit à sa perte en créant les conditions des rivalités interna-

tionales dans lesquelles nous reconnaissons les origines fort complexes de la **première guerre mondiale (1914-1918)** ou furent entraînés de manière inéluctable les masses ouvrières et paysannes, mobilisées au nom du patriotisme et du nationalisme pour défendre les intérêts de classe des banquiers et des marchands de canons.

l'idéal révolutionnaire se propage

Les conséquences de la première guerre mondiale sont considérables. Outre les pertes irréparables en vies humaines (plus de 8 millions de tués en tout, 1,5 million en France) et en biens matériels, c'est tout un monde que l'on croyait bâti sur des fondements inébranlables qui s'effondre. Et dans une certaine mesure les origines de la deuxième guerre mondiale sont à rechercher dans le déséquilibre qui a suivi le règlement de la première. Le Reich allemand est néant et se pose alors le problème d'un nouvel équilibre européen, tandis que l'empire russe tsariste, « le colosse aux pieds d'argile », est emporté par la révolution de 1917. Ici, la victoire de Lénine et des Bolchéviks permet de jeter les bases d'un nouvel état : le premier état socialiste du monde (U.R.S.S.). L'idéal révolutionnaire se propage aussitôt dans toute l'Europe au nom des principes de la **III^e Internationale** d'inspiration communiste, fondée par

Lénine. Elle contribue à apporter un sens nouveau au mouvement socialiste français qui a quelque peu perdu depuis les années d'avant guerre, sa signification proprement révolutionnaire pour revêtir les couleurs du réformisme, de l'opportunisme et de la social-démocratie, à l'image du socialisme allemand incarné par des hommes comme Kautsky, Liegier ou Bernstein. En 1920 une scission de la S.F.I.O. devient donc inévitable. Celle-ci se produit au congrès de Tours, les communistes se séparant des socialistes et fondant la S.F.I.O. (Section Française de l'Internationale Communiste) ou P.C.F. (Parti Communiste Français), dont les membres sont chargés de conduire une action franchement révolutionnaire, appuyés en cela par le parti communiste russe triomphant. Les socialistes gardent l'étiquette de la S.F.I.O.

La scission politique s'accompagne, peu après d'une scission syndicale par l'éclatement de la C.G.T. en deux groupes : la C.G.T. proprement dite rassemblant les syndicalistes socialistes et la C.G.T.U. (Confédération Générale des Travailleurs Unitaires) qui est communiste.

Pendant les années 1920 et le début des années 1930, le mouvement ouvrier se trouve nettement affaibli par ces séparations qui engendrent des querelles intestines au sein même de la classe prolétarienne et paralysent son action : les effectifs de la C.G.T., qui étaient plus de 2 millions en 1918, ne sont plus que 600.000 en 1920. La grave crise économique qui atteint la France en 1931 et qui est le prolongement de celle de 1929 éclatée aux Etats-Unis entraîne un renouveau de l'activité syndicale. Elle repose le problème de l'unité du syndicalisme face au chômage croissant et à la montée d'un courant fasciste émanant de l'extrême droite anti républicaine, anti parlementaire et anti socialiste. La menace que font peser les ligues de droite sur le régime républicain se concrétise le 6 février 1934 quand, à la suite d'une manifestation organisée par elles, elles essaient de renverser la chambre des députés et abattre le régime parlementaire. Le

regroupement de la gauche apparaît désormais comme une nécessité pour riposter aux attaques portées contre la démocratie. Dès 1934 un processus de rapprochement est en cours sur la base d'un programme de lutte contre le fascisme, le chômage et la réalisation de certains objectifs comme la mise en place d'une politique de grands travaux et la nationalisation d'industries essentielles et du crédit. Le **Front populaire** regroupant les différents partis et les organisations de gauche, est formé le 14 juillet 1935, tandis qu'en février 1936 est rétablie l'unité syndicale dans le cadre de la C.G.T. réunifiée et dont les effectifs croissent de manière considérable (4 millions de membres en août 1936).

le front populaire

Ayant pour slogan « Pain, Paix, Liberté », le Front populaire remporte les élections de mai 1936. L'évocation de cette période est importante en ce qui concerne l'histoire des luttes socialistes, car le souvenir qu'elle laisse se réactualise sans cesse. En effet, l'événement constitue un fait sans précédent pris comme référence encore aujourd'hui, notamment par les adversaires de la gauche qui mettent en avant les échecs de cette tentative de pouvoir socialiste incarné par le gouvernement de Léon Blum. En fait, pour la première fois, la classe ouvrière a eu l'impression de remporter une victoire, et dans l'euphorie causée par son succès, elle déclenche les grandes grèves de juin 1936 avec occupation d'usines. En l'espace de quelques jours, avec la signature des **accords Matignon**, les ouvriers obtiennent satisfaction pour des revendications qu'une cinquantaine d'années de lutte syndicale n'avaient pu faire aboutir : semaine de quarante heures, quinze jours de congés payés,

amélioration des conventions collectives, extension du droit syndical et augmentation des salaires. Mais le Front populaire connaît une existence difficile et finalement l'expérience se termine en 1937. En réalité, il hérite d'une situation catastrophique qu'aucun cas de la gauche ne peut porter la responsabilité. Celle-ci incombe nécessairement aux hommes des gouvernements précédents, les mêmes qui, battus aux élections de 1936, ont saboté l'œuvre du Front populaire. Il est remarquable à ce sujet de reconnaître ici le vrai visage de la droite, mettant au premier plan de ses préoccupations la préservation de ses intérêts particuliers, au détriment de l'intérêt public. La fuite organisée des capitaux en mai-juin 1936 vers les banques étrangères est fort significative, concédant au Front populaire une situation financière et monétaire absolument catastrophique. De même, la violente campagne de calomnie menée contre le gouvernement de Léon Blum, allant jusqu'à la provocation au meurtre démontre le caractère de cette droite antidémocratique et anti-socialiste. D'un autre côté, on pourrait reprocher à Léon Blum d'avoir œuvré dans le cadre légal des institutions, sans songer à faire la révolution. En réalité, nous considérons qu'il a eu seul le mérite d'assumer la responsabilité du pouvoir, ayant l'intelligence et la clairvoyance de reconnaître que tout n'était pas possible et que la solution était de tenter de surmonter la contradiction du moment, à savoir, gouverner en socialiste en maintenant les rouages du système capitaliste. Mais, en ce sens, il est désavoué par une extrême gauche révolutionnaire incarnée par Marceau Pivert et il n'est pas suivi ni aidé par le parti communiste dirigé par Maurice Thorez qui n'accorde point sa participation au gouvernement de Front populaire.

Maïs l'enthousiasme de 1936 est de courte durée au moment où l'Allemagne hitlérienne commence de faire peser sur l'Europe et le monde l'inquiétude de la guerre. La deuxième guerre mondiale éclate le 1^{er} septembre 1939. En juin 1940, la

France vaincue est occupée et dans la débâcle générale c'en est fini de la III^e République. L'époque du régime de Vichy et du Maréchal Pétain commence, un régime d'un caractère fasciste et rétrograde, fondé sur l'abolition des droits de l'homme et dont la formule « Travail, Famille, Patrie » rallie les forces de l'opinion réactionnaire et conservatrice. L'acquis irréversible de la révolution française de 1789 ainsi que les libertés fondamentales sont supprimés.

Toutes les centrales syndicales sont dissoutes dès novembre 1940 et une **charte du travail** est proclamée pour organiser la production sur un mode corporatif inspiré par le modèle de l'Italie mussolinienne. Au titre d'une collaboration avec l'Allemagne nazie, recrochetée d'ailleurs par le gouvernement de Vichy lui-même, sont conclues les clauses qui définissent le S.T.O. (Service de Travail Obligatoire) qui commence à fonctionner en février 1943 et organise la déportation systématique des travailleurs français outre-Rhin. Une grande partie de la classe ouvrière est réduite à la clandestinité, rejoignant les rangs de la résistance et les maquis. Outre la lutte contre l'occupant et le régime de Vichy, la résistance prépare l'avenir, et cela notamment dans le cadre du C.N.R. (Conseil National de la Résistance) créé par l'action de Jean Moulin et qui unifie les divers mouvements. On y réfléchit à tout un vaste programme de réorganisation dans une organisation, dans une ambiance de conspiration et de complot propre à la lutte clandestine périlleuse menée par les combattants de l'ombre. La Résistance est patriotique, républicaine, libérale, sociale voire socialiste, et dans ses rangs se côtoient pour la défense d'une même cause des gens de toutes les catégories socio-professionnelles, des communistes, des gaullistes, des syndicalistes, chrétiens de la C.F.T.C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) et cégétistes, tous, hommes de combat pour la liberté, la démocratie et le relèvement de la dignité humaine. La classe ouvrière contribue beaucoup à la lutte.

retour à la légalité républicaine

L'après guerre est marqué par le retour à la légalité républicaine, proclamée par le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire de la République.

Dans l'euphorie générale de la Libération, il se développe un climat de frénésie révolutionnaire semblant annoncer une ère nouvelle. Les communistes, auréolés par leur attitude patriotique, participent pour la première fois au gouvernement. La période 1945-1946 est celle des grandes nationalisations : nationalisation des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, des usines Renault, Grème-Rhône, Air-France ; nationalisation du crédit, des assurances et de l'énergie ; et une politique sociale se développe : octobre 1945, création de la sécurité sociale et des caisses d'allocation familiales, assurance maladie ; septembre 1946 : aide aux économiquement faibles... Pendant ce temps le mouvement syndical, sorti de la clandestinité, connaît un redoublement d'activité et améliore ses structures : naissance de la C.G.C. (Confédération Générale des Cadres). A la fin de 1946, la C.G.T. totalise presque six millions de membres, chiffre sans précédent...

Quant à la C.F.T.C. elle reconnaît dans le M.R.P. (Mouvement Républicain Populaire) qui vient de naître, un parti politique conforme à son idéal politique et idéologique. Une génération d'hommes politiques nouveaux apparaît, tous coulés dans le moule de la résistance et semblant a priori partager un idéal commun. Pourtant dès que la

question du nouveau régime se pose, des conceptions fondamentalement différentes opposent entre eux gaullistes et communistes, socialistes et chrétiens-M.R.P., et un long débat s'amorce dont le dénouement final est la constitution de 1946 qui fonde la IV^e République (1946-1958). Son histoire assez éphémère est celle d'un régime sans véritables assises, confronté aux graves problèmes du monde bouleversé par les conséquences de la guerre : problèmes de la reconstruction, guerre froide, décolonisation (guerre d'Indochine, suivie de celle d'Algérie), inflation, emploi, luttes sociales de grande ampleur... En réalité, la IV^e République fut empêchée de vivre ; un régime somme toute à l'image d'une France non point coupée en deux, mais en trois : opposition gaulliste depuis le départ du général de Gaulle le 20 janvier 1946 ; opposition des communistes, exclus définitivement du pouvoir en 1947, entraînant d'ailleurs la scission de la C.G.T. en C.G.T. communiste et C.G.T.-F.O. socialiste. Seuls, les socialistes et le M.R.P. sont aptes à soutenir le régime et les majorités gouvernementales qui se dégagent de l'assemblée ne peuvent être que bâtardes et fragiles, de composition ponctuelle et spécifique (relations extérieures, colonies, école, armée, budget, etc.), réduites le plus souvent à l'inefficacité, à

une politique sociale hésitante et incapables de promouvoir une action de grand développement économique. Quant aux syndicats, très politisés, ils agissent comme de véritables groupes de pression pour faire aboutir les revendications : grandes grèves de 1947 et de 1953. Il faut rappeler que c'est durant cette période que la Régie Renault devient en quelque sorte le « baromètre » du climat social, à la pointe de toutes les luttes.

Dès 1946 une série d'accords sont signés qui instaurent le S.M.I.G. (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti), et réorganisent la semaine de quarante heures. De 1953 à 1955 sont obtenus la troisième semaine de congés payés, l'augmentation des retraites relativement à l'ancienneté, l'indemnité journalière en cas d'accident ou maladie s'ajoutant aux prestations de la Sécurité Sociale, un principe d'augmentation des salaires (4 % par an). Mais la IV^e République n'est pas un régime à la hauteur de la situation face à la gravité des problèmes du moment. Incapable de dominer et de comprendre le drame algérien, elle est condamnée à périr et la crise de mai 1958 qui ramène au pouvoir le Général de Gaulle apparaît dans la logique de cette évolution inéluctable, due au pourrissement du régime. Le général de Gaulle obtient le 3 juin 1958 les pleins

pouvoirs de l'Assemblée Nationale, ce qui fait dire à l'historien Pierre Miquel, de manière très ironique, que « la IV^e République est morte dans son lit après avoir fait don devant notaire de tous ses biens au général de Gaulle ». Elle est morte de mort naturelle, attaquée violemment par l'extrême droite, impopulaire à gauche, mal assurée au centre.

mai 58

mai 68

En fait, selon Jacques Julliard dans « Naissance... et mort de la IV^e République » analysant son échec, « les hommes et le régime s'y montrèrent désespérément petits, comme la V^e se veut éperdument grande ».

La constitution de 1958 fonde la V^e République, révisée en 1962 en ce qui concerne l'élection du président de la République au suffrage universel. Une république incarnée par le général de Gaulle, gouvernant au titre « d'une certaine idée de la France », développant une politique de prestige international et de développement économique qui donne au pays son nouveau visage moderne et industriel.

Mais les structures du système capitaliste s'en trouvent renforcées alors que la politique sociale ne suit pas, consistant en de simples aménagements de la législation acquise. Il s'ensuit l'essoufflement progressif du pouvoir gaulliste dont la crise de mai 68 est une première forme.

Éclatée dans des milieux universitaires, la crise fait ressortir au grand jour le problème de l'inadaptation de l'université au monde contemporain, celui des débouchés offerts aux étudiants et du chômage des jeunes diplômés. Elle révèle en outre l'existence d'une classe sociale nouvelle qui constitue le monde étudiant, largement exclu de la

société de consommation. Elle devient ensuite crise sociale après la liaison du mouvement universitaire avec le monde ouvrier : le 20 mai 1968, il y a plus de 10 millions de grévistes en France, tandis que l'Etat semble impuissant à contrôler la situation.

Cependant le régime est sauvé par les divergences de ses opposants, notamment après la signature des accords de Grenelle, entre gouvernement, syndicats et patronat (27 mai) (augmentation du S.M.I.G. : augmentation des salaires de 7 % au 1^{er} juin, plus 3 % le 1^{er} octobre ; extension des droits syndicaux dans les entreprises)...

Ces accords acceptés par les dirigeants syndicaux furent rejetés par une grande partie de la base ouvrière qui à l'instigation des minorités « gauchistes » agissantes décida de poursuivre la grève. Depuis se pose le problème du rapport entre mouvement ouvrier et mouvement étudiant et sont apparues les divergences entre la C.F.D.T. et la C.G.T. communiste. En effet, tandis que la révolte étudiante incite un profond appel chez les jeunes ouvriers et chez les dirigeants de la C.F.D.T., la C.G.T. et le P.C. craignant d'être débordés par les éléments « gauchistes » engagant la lutte sur le seul terrain des revendications professionnelles et des salaires, empêchant d'aboutir à une révolution... De toute manière le raz de marée U.D.R. (Union pour la Défense de la République) lors des élections qui suivent la crise montre bien que le pays n'est pas sûr

pour la révolution. Et cette réalité objective doit être prise en considération pour ce qui est des luttes à conduire.

Depuis 1968, s'est ouverte l'époque de la contestation et de la revendication continue. Il faut dire que l'équilibre social est brisé dans cette situation de crise économique qui frappe actuellement le pays (plus de 1 million de chômeurs !), où se posent de manière déterminante les problèmes du droit au travail, à la garantie de l'emploi et du maintien du pouvoir d'achat. Il apparaît alors que les luttes doivent être conduites par une gauche unie et déterminée dans une unité d'action. L'union politique est formellement acquise avec le programme commun. Quant à l'unité d'action syndicale elle passe par le dialogue entre les deux grandes centrales C.G.T. et C.F.D.T. Face à la formule giscardienne de « société libérale avancée », il convient de rappeler qu'outre les contradictions internes du capitalisme le pouvoir semble cultiver une aberration fondamentale : comment faire avancer cette société en s'appuyant sur des forces réactionnaires et conservatrices attachées à la défense de leurs intérêts propres. A ce propos il n'est pas inutile de rappeler ce précepte de Karl Marx : « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes ». Le combat des chaussonniers de Fougères, replacé dans tout ce contexte, fait la démonstration de cette réalité objective.

■ René CINTRE.



provocations patronales et violences ouvrières : fougères (1887-1907)

Pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'industrie de la chaussure prend un essor rapide à Fougères.

Pourtant, en 1850, l'industrie ancienne de la fabrication des chaussures (1) était en crise : le chômage commençait à toucher un très grand nombre de femmes occupées jusque-là à la fabrication de la tresse, de plus en plus souvent remplacée dans la confection du chausson par un tissu importé du Nord de la France (2). En outre, cette industrie subissait la concurrence des prisons. En 1854, les chaussons de tissu prenaient définitivement le dessus et on entrevoit la disparition prochaine des chaussons de tresse, tandis que les salaires des quelque 1.200 à 1.500 ouvriers et ouvrières étaient réduits d'un tiers (3).

Cependant, c'est à cette époque que l'on commence à utiliser le cuir, son apparition entraîne un essor rapide, malgré quelques crises, de l'industrie de la chaussure. Les effectifs des salariés de cette branche augmentent rapidement : ils dépassent 2.200 en 1874, atteignent 5.000 en 1880 (4), 7.000 en 1884 et 11.000 en 1890 ; pendant la même période, le nombre de fabriques passe de treize à vingt-sept (5). Longtemps, les ouvriers, pourtant de plus en plus nombreux, restent inorganisés. Ils se révoltent parfois devant les initiatives

patronales tendant à réduire les salaires, mais leurs tentatives sont vouées à l'échec à l'image de la grève de l'usine Madiot en 1867, où vingt-cinq des trente quatre ouvrières qui ont quitté le travail rentrent aux conditions du patron, tandis que les quatorze autres doivent chercher du travail ailleurs après plus d'un mois de grève (2 juin-8 juillet) (6).

Cependant, l'organisation syndicale devait apparaître assez rapidement. Le 28 septembre 1894, est créé le premier syndicat de Fougères. C'est un syndicat de coupeurs (7), son but unique est d'instruire et de former de bons ouvriers coupeurs (8). Peu influent, sans contact avec des mouvements extérieurs à la ville, ce premier syndicat ne compte jamais plus de soixante-deux membres et il disparaît en 1897. Mais le signal est donné et l'année 1887 voit la création des deux syndicats qui vont désormais dominer la vie sociale de Fougères : le syndicat des ouvriers coupeurs et le syndicat des ouvriers chaussonniers (9). Ce dernier est créé le 10 juillet 1887 et son essor est rapide : environ

1.250 membres au 1^{er} janvier 1888 et 1.500 un an plus tard. Le nouveau syndicat des coupeurs, né le 10 septembre 1887, se développe lui aussi très vite et il compte 131 membres au début de 1889.

Cette naissance du syndicalisme ouvrier à Fougères entraîne la réaction patronale pour qui il représente évidemment un très grand danger. Pour lutter contre le syndicat, l'arme par excellence du patronat est la provocation. Il s'agit, quand le mouvement syndical parvient à un stade de développement trop dangereux, quand il commence à se montrer très efficace et à remporter de nombreuses victoires, de susciter des colères ouvrières capables d'entraîner de graves désordres. Lorsque les provocations réussissent, cela se traduit par une crise dans l'organisation ouvrière (c'est le cas en 1889 et en 1900). En revanche, quand les ouvriers organisés savent résister à la provocation, cela débouche sur de grandes victoires (ce sera le cas en 1906-1907), 1889, 1900, hiver 1906-1907 constituent ainsi les trois moments privilégiés qui permettent de saisir et de mettre en évidence les provocations patronales à Fougères.



LES INCIDENTS DE 1889 ET LEURS CONSÉQUENCES

Offensive patronale et contre-offensive ouvrières

L'offensive patronale coïncide avec une période de difficultés dans l'industrie fougéroise de la chaussure et avec une augmentation de la population de la ville.

Après une série d'années favorables (1880-1883), l'année 1884

avait été faste. Les fabricants parvenaient difficilement à satisfaire toutes les demandes (10) ; les ouvriers étaient occupés à temps complet et il n'y avait pas eu le traditionnel chômage de l'été (11). Les perspectives étaient bonnes puisque les patrons avaient augmenté d'une manière sensible le nombre de leurs ouvriers pour faire face aux commandes importantes de l'hiver (12).

En 1885, la tendance se renverse. Si le premier trimestre reste bon grâce aux nombreuses commandes de l'hiver, la crise d'annonce pourtant dès les premiers mois de l'année. Le 5 mars, son rapport mensuel, le sous-préfet de Fougères constate :

Dans la plupart des maisons de la place, cette industrie (de la chaussure) paraît menacée d'une morte-saison prononcée. Cela s'était beaucoup moins fait sentir les années dernières. Les commissions d'été étaient généralement demandées pour janvier, février et mars ; elles ont été poussées activement et sont presque terminées, sauf pour un nombre minime de retardataires.

Et, vu la saison pluvieuse, il est encore trop tôt pour que les réassortiments d'été arrivent ; il est trop tôt également de commencer les commissions d'hiver pour 1885-1886 qui ne sont remi-



Fabrique de chaussures au début du siècle

nes qu'en partie. De là, la nécessité de modérer le travail (13).

Le sous-préfet met ici l'accent sur les deux principales difficultés qu'a rencontrées, de tout temps, l'industrie de la chaussure à Fougères : l'imperfection des patrons incapables de prévoir l'étalement de leur production (ils augmentent à la fin de l'automne 1884 leur effectif de salariés d'un millier, mais ils n'ont plus de travail à donner à l'ensemble dès la fin février) et sa dépendance étroite à l'égard de contingences de toutes sortes (en particulier, les intempéries : la clientèle virtuelle ne pensant pas, lors d'une fin d'hiver pluvieuse, à acheter des chaussures pour le printemps ou l'été, ce qui entraîne le chômage chez les producteurs car les stocks des détaillants n'ont pas besoin ainsi d'être renouvelés). Ces deux difficultés sont dues surtout au manque de capitaux et à l'absence d'organisation (14). La correspondance du sous-préfet de Fougères montre la dégradation rapide mois par mois ; en avril, certaines fabriques dimi-

nuent le nombre d'heures de travail, d'autres débauchent un certain nombre d'ouvriers, si bien que l'effectif employé tombe très vite à 5.800. La crise se prolonge pendant quelques années : en 1886, on n'emploie que 5.125 ouvriers, en 1887 : 4.878, en 1888 et 1889 : 5.830 ; il faut attendre 1890 pour enregistrer une remontée, mais spectaculaire (11.070 ouvriers) (15).

Pendant cette période de difficultés, la population fougéroise a

au milieu des chaussonniers sans se regrouper dans un quartier social, avec les membres de leur famille qui travaillent à l'usine comme employés ou voyageurs et un personnel très réduit (sur vingt-cinq familles de patrons, recensés en 1896, quatre n'ont pas de domestiques, dix-sept ont une domestique pour des familles abritant parfois neuf personnes et trois ont une domestique et une cuisinière). Certains d'entre eux n'ont pas de voyageurs qui partent avec les échantillons pour rechercher les commandes : ils prennent eux-mêmes les commandes, tandis que leurs femmes dirigent l'usine (également en 1896). Dans les lettres adressées au maire de Fougères du 8 au 10 novembre 1890 pour obtenir la protection des adresses, plusieurs patrons énumèrent leurs biens menacés à Fougères : le mieux pourvu signale en plus de sa maison et de son usine : deux hôtels, un débit de boissons, un salon de coiffure et deux autres maisons ; la plupart ne possèdent que leur usine et leur maison d'habitation (A. D. 60 Ma8). Cette absence de capitaux interdit la fabrication de chaussures courantes pendant les périodes de chômage d'été, ce qui aurait permis de répartir la production sur toute l'année, car le stockage de ces chaussures pendant quelques mois entraînerait une immobilisation de capitaux inacceptable. L'individuisme des patrons fougérois interdit en outre une organisation de la profession, fondée sur la spécialisation des différents usines (une des forces de l'industrie américaine qui concurrence si fortement l'industrie fougéroise de la chaussure). (15) A. D. 60 Ma8.

(1) C'est un souvenir de cette industrie que les ouvriers de la chaussure ont adopté le nom de chaussonniers, terme utilisé dans le plupart des textes.
(2) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 56 Ma4. Situation industrielle en Ille-et-Vilaine. Rapport du sous-préfet de Fougères, 14 décembre 1850.
(3) Idem, 56 Ma4. Rapport du sous-préfet, 30 juin 1854.
(4) L'augmentation, en réalité, n'est pas si grande. Jusqu'au premier trimestre 1880 (ou l'on signale 2.000 ouvriers), ne figurent dans la statistique que les ouvriers travaillant effectivement dans les usines ; à partir du second trimestre 1880, les chiffres cités incluent les ouvriers travaillant dans les fabriques et les ouvriers travaillant ailleurs, chez eux.
(5) A. D., 56 Ma4. Rapports annuels du sous-préfet de Fougères sur la situation industrielle et commerciale de son arrondissement. Archives nationales FF 4507 A.
(6) Idem.

(10) A. D., 60 Ma8. Statistiques industrielles. Rapports du sous-préfet de Fougères et du préfet d'Ille-et-Vilaine.
(11) La fabrication de la chaussure d'été correspond à la période de travail la plus intense à Fougères ; elle débute en octobre pour se terminer en février ; presque tous les ouvriers font alors leurs soixante heures. En revanche, on travaille sur les chaussures d'hiver de la mi-juillet à septembre ; cette période, ainsi que le mois d'avril ou parfois un fabrique des réassortiments pour l'été, est caractérisée par un chômage partiel. Le reste du temps, c'est le chômage total plus ou moins long selon les années et aussi selon les usines.
(12) Les effectifs qui étaient de l'ordre de 8.000 ouvriers et ouvrières pendant les trois premiers trimestres de 1884 sont passés à 7.000 pendant le quatrième trimestre.

(13) A. D., 60 Ma8.
(14) Le manque de capitaux s'explique par l'origine de ces patrons sortis du milieu populaire. Par leur travail, ils sont parvenus, souvent au prix de gros sacrifices, au stade de chefs d'entreprise, d'où leur dureté et même leur absence de tout paternalisme : ils ne s'embarassent pas de leurs ouvriers. Possédant seuls, avec parfois un ou deux associés, l'usine ou les deux usines qu'ils exploitent (il n'y a pas à Fougères de société anonyme), ils vivent

continue de s'accroître très rapidement (16) : alors que la ville atteignait à peine 10 000 habitants à la fin du Second Empire, elle compte, en 1881, 13 760 habitants, en 1886, 15 578, et en 1891, 18 221 (17).

Cette conjonction de la diminution rapide du travail et de l'augmentation des demandes d'emploi pousse les patrons à adopter une tactique qui leur a souvent réussi dans le passé, en particulier en 1867 : la réduction des salaires. En 1887 et 1888, quatre grèves éclatent dans la chaussure, elles sont toutes des grèves défensives et elles ont pour unique origine des réductions arbitraires de salaires.

L'année 1888 se termine par une victoire des ouvriers qui ont obligé les patrons à reculer. Désormais, ils peuvent faire mieux que se défendre et en 1889, ils attaquent. Malgré sa jeunesse, l'organisation syndicale fougèraise commence en effet à atteindre un degré avancé de maturité. Déjà en 1887 et 1888, la plupart des actions avaient été entreprises pendant la période de travail à temps plein (automne et hiver), époque où elles avaient le plus de chances de succès. En 1889, la crise semble terminée, le travail est abondant ; mais la caisse syndicale est presque vide, le syndicat donne en cas de grève un franc par jour à chaque syndiqué. On inaugure donc une nouvelle tactique : pas de grève générale, mais des grèves successives, fabrique après fabrique.

Les grèves sont d'abord très calmes : les patrons cèdent assez vite. L'atmosphère change en septembre. Les ouvriers de la maison Houssaye (dont le patron préside la Chambre de Commerce) et de la maison Rollin-Morel se heurtent à une intransigence radicale, les patrons restent invisibles. Le 9 septembre, plusieurs milliers de personnes assiègent la fabrique Houssaye, puis, après que les gendarmes aient chargé, s'abre

(16) La classe ouvrière fougèraise est alors renforcée par un grand nombre de paysans venus des environs : c'est un apport technique, courageux, souvent car, toujours docile mais sujet à des colères violentes quand il se sent berné. Les patrons sauront exploiter ces qualités et ces défauts.

(17) Chiffres des recensements officiels cités par F. DEPASSE dans Fougères et ses environs, 1985, p. 58.

en main, l'usine Rollin-Morel dont les bâtiments sont légèrement atteints par des jets de pierres. Les ouvriers obtiennent gain de cause dans l'immédiat, mais ces incidents violents vont peser lourd sur l'évolution du mouvement syndical.

L'hypothèse d'une provocation patronale ne saurait être exclue tant est grande la disproportion entre l'harmonisation (modérée) des salaires demandée par les ouvriers et le comportement des patrons qui ont quitté la ville dès le 7 septembre (Rollin-Morel) ou se sont enfermés chez eux ainsi Houssaye que le maire Boulais et le sous-préfet n'ont pu atteindre qu'en escaladant le mur de sa maison. La ville est d'ailleurs condamnée par le juge de paix à payer les dégâts conformément à l'article 106 de la loi municipale de 1884, ce qui correspond à l'analyse patronale et crée un précédent.

Les conséquences

Aussi, malgré l'apparent succès ouvrier, les incidents violents du 9 septembre entraînent-ils une véritable victoire patronale. Le syndicat ne peut empêcher la reconduction en décembre 1889 du tarif ancien. Alors que le syndicat des coupeurs qui n'est pas intervenu en septembre 1889 continue à se développer, la Chambre syndicale des ouvriers chaussonniers qui avait atteint 1 500 membres en 1889 voit ses effectifs reculer très vite : 1 171 membres en 1890, 1 053 en 1891, 1 000 en 1892, 950 en 1893, 600 en 1894. Le fond de l'abîme est atteint de 1895 à 1897 avec 200 membres seulement (sur environ 10 000 ouvriers et ouvrières syndicalisables) (18).

Le syndicat, qui n'a pu empêcher la colère ouvrière de s'exprimer par des violences, le paie par sa décomposition (19).

A plus long terme, les patrons savent désormais qu'un mouvement gréviste est désincarné dans l'opinion à partir du moment où il engendre des violences (quels qu'en soient les vrais responsables) ; en outre, ils savent

(18) Annuaire des syndicats professionnels, 1899 à 1907.

que les dégâts causés à leurs usines ou à leurs maisons particulières seront remboursés par la commune, considérée comme responsable - double raison pour inciter, par leurs provocations de toutes sortes, les ouvriers à se déchaîner... d'où leur victoire de 1900.

la victoire patronale le pillage de l'usine Doussin (23 juillet 1900)

La reconstitution du mouvement syndical

Après une période calme de 1890 à 1896, on assiste, à partir de 1897, au développement très rapide du mouvement revendicatif dans l'industrie de la chaussure. Cela se traduit par des grèves de plus en plus nombreuses : sept en 1897, six en 1898, seize en 1899, douze en 1900 avant les incidents du mois de juillet ; en outre, ces mouvements aboutissent le plus souvent à des résultats concrets, même s'ils ne sont pas toujours victorieux entièrement (de 1897 à 1900, sur les quarante-et-une grèves soutenues, les ouvriers n'ont enregistré que 7 échecs caractérisés) (20).

(19) D'autres causes ont certainement scindé cette décomposition : en particulier, les relations trop étroites entre la chambre syndicale des chaussonniers et le boulangisme, surtout par l'intermédiaire de Boulais dont l'attitude n'a pas toujours été sans équivoque. En 1888, Boulais, du parti ouvrier boulangiste, est membre du Conseil municipal ; il intervient violemment pour soutenir l'action des ouvriers lors de la grève de décembre, tant dans les diverses manifestations qu'au sein du Conseil municipal. Le sous-préfet de Fougères émet l'idée que Boulais aurait reçu 20 000 F du Comité boulangiste pour faire paraître son journal *l'Indépendant fougèrais* et pour soutenir la grève. Cette information est donnée par le commissaire spécial de Saint-Malo dans une lettre du 16 décembre. Toujours est-il qu'à la suite des attaques de Boulais, le Conseil municipal démissionne ; de nouvelles élections amènent Boulais à la mairie. Celui-ci continue à influencer la chambre syndicale des chaussonniers dont il reçoit avec ses adjoints et en grande pompe les représentants, le 1^{er} mai 1890. Il est probable que le décret porte sur le boulangisme a été préjudiciable au syndicat trop lié à lui.

(20) A. D. 60 Ma1 et A. N. F¹⁹ 4680, 4683, 4685.

Ce renouveau de l'action revendicative correspond à un renouveau du syndicat des cordonniers. A partir de 1896, les effectifs augmentent de nouveau (600 membres, fin 1898 ; 900, fin 1899 ; 1 706, fin 1900). Parallèlement, le syndicat des coupeurs poursuit sa progression régulière (208 membres en 1897 ; 260 membres, fin 1898 ; 350 membres, fin 1899, et 392, fin 1900) (21). C'est en suscitant ces mouvements, en les organisant et en les conduisant au succès, en versant les secours journaliers à ses adhérents que le syndicat parvient à attirer à lui de nombreux ouvriers ; d'ailleurs, dans toutes les réunions, les orateurs insistent sur la nécessité de l'union qui, seule, permet d'aboutir à des résultats positifs. On met aussi l'accent sur la propagande en accordant aux adhérents diverses facilités pour le versement des cotisations, en fournissant des secours à des grévistes non syndiqués (22). Ce renouveau du mouvement syndical s'accompagne de l'apparition d'exigences nouvelles de la part du syndicat ou de certains syndiqués. Bien sûr, les motifs qui déclenchent les grèves sont toujours les mêmes : demande d'augmentations de salaires, protestation contre l'installation d'une nouvelle machine qui a permis au patron de légitimer la réduction de certains salaires, problèmes de répartition du travail... Mais derrière les revendications classiques, on voit poindre de plus en plus nettement certaines idées que les patrons admettent difficilement. C'est d'abord la volonté du syndicat de négocier directement avec les patrons et de se faire ainsi reconnaître comme interlocuteur nécessaire dans chaque conflit qui surgit à Fougères. Le syndicat, dans ce domaine, se heurte au refus catégorique des patrons ; quand ceux-ci, par exception, admettent le syndicat dans la discussion, ils poursuivent parallèlement leurs négociations avec les délégués de leurs ouvriers

(21) Annuaire des syndicats professionnels, 1897 à 1900.

(22) Lors d'une grève de trois fabricants du 1^{er} au 21 octobre, les non-syndiqués reçoivent un franc par jour, comme les grévistes syndiqués (A. N. F¹⁹ 4683).

(qui peuvent être, bien sûr, des syndicalistes) (23). Pourtant, la chambre syndicale souhaite davantage que cette reconnaissance officielle du syndicat par les patrons ; elle désire en effet, d'une part, que les contrats rédigés entre ouvriers et employeurs soient revêtus de la griffe syndicale (24) et, d'autre part, qu'un exemplaire signé des contrats soit déposé au siège du syndicat (25). Là encore, c'est un échec ; les patrons acceptent, dans le meilleur des cas, d'afficher le tarif dans l'usine et rien de plus. Cependant, ces idées nouvelles qui apparaissent à Fougères sont désormais lancées ; elles aboutiront en 1907.

A la fin de 1899 et en 1900, après trois années de reprise syndicale, on commence à nouveau à parler de grève générale ; et cette idée n'est pas partagée par l'ensemble des ouvriers, elle est cependant propagée activement par un petit groupe de création récente, le groupe « Socialiste-Revolutionnaire » qui compte sur la sensibilité de plus en plus grande de la population ouvrière.

La réaction des patrons

Face à ce renouveau du syndicalisme, les patrons, conscients du danger qui s'annonce, ne restent pas inactifs. Ils réagissent d'abord vigoureusement contre certains aspects des revendications ouvrières. Ils parviennent ainsi à éviter la plupart du temps les négociations directes avec la chambre syndicale et la signature des tarifs par le syndicat. Cette volonté de résistance des patrons, leur irritation sont surtout sensibles dans les conflits qui les opposent à leurs ouvriers à propos de leurs contremaîtres. Il arrive fréquemment, en effet, qu'un des buts d'une grève soit le renvoi d'un contremaître qui, pour une raison ou pour une autre, s'est attiré l'hostilité des ouvriers ; c'est le cas dans la grève de la fabrique Avenau-Pitois en

(23) Grève Cochet, Peony, Chantepie (1^{er}-21 octobre 1897) et grève Bertin (6-11 décembre 1899).

(24) Grève Bahu (3-14 janvier 1900) : les patrons refusent la griffe mais acceptent cependant qu'un exemplaire soit déposé à la chambre syndicale par les ouvriers. Grève Houssaye (16 mars-8 avril 1900) : l'exemplaire des ouvriers est déposé à la Sous-Préfecture.

(25) Grève Richard (30 juin-6 juillet 1897).

janvier 1900 (26). Le 3 janvier 1900, les coupeurs de cette fabrique demandent le renvoi du contremaître de la coupe ; sur le refus des patrons, ils quittent le travail aussitôt suivis par les autres catégories d'ouvriers qui formulent à leur sortie des ateliers un certain nombre de revendications. Toutes les demandes des ouvriers, à l'exception du renvoi du contremaître, sont très vite accordées ; néanmoins, la grève continue et cela finit par inquiéter l'ensemble des patrons qui, le 11 janvier, envoient leurs délégués exprimer leurs inquiétudes au sous-préfet...

J'ai reçu ce matin, la visite de MM. René Cordier et Pitois. Ces messieurs m'ont exposé qu'une vingtaine de fabricants de chaussures s'étaient réunis hier soir et avaient conféré avec MM. Avenau et Pitois au sujet des questions soulevées par la grève en cours et notamment de la prétention des ouvriers de faire chasser un contremaître. Les patrons voient, en cette exigence des grévistes, une atteinte portée à l'autorité patronale et ils craignent que MM. Avenau et Pitois établissent un dangereux précédent s'ils viennent à céder dans le seul but de mettre fin à la grève (27).

Ainsi, les patrons commencent à ressentir la nécessité de s'unir pour présenter un front commun et ils n'hésitent pas à faire pression sur l'un des leurs pour qu'il n'accorde pas des avantages qui risqueraient de nuire aux intérêts de la communauté patronale. En fait, le conflit Pitois-Avenau se termine le 16 janvier sans que le problème soit définitivement tranché : le contremaître visé part de lui-même. Mais les patrons n'ont pas lieu d'être satisfaits car, dans les mois qui suivent, plusieurs d'entre eux, dont Cordier, doivent se débarrasser de leurs contremaîtres (28).

Cette inquiétude patronale, ce désir exprimé par les patrons d'apporter un coup d'arrêt à la marche en avant du syndicat ouvrier se concrétise par la création d'un syndicat patronal. Dans son rapport sur la grève Russel (20-21 novembre 1899)

(26) A. D. 60 Ma2.

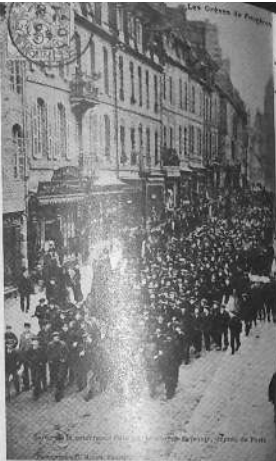
(27) A. D. Rapport du S-P, 11 janvier 1900.

(29) le sous-préfet de Fougères signale pour la première fois qu'un syndicat patronal est en voie de formation. La chambre syndicale des fabricants de chaussures de Fougères est finalement créée le 6 février 1900 et elle compte dès le départ vingt membres (30). Cette création contribue à augmenter un peu plus la tension qui règne à Fougères dans les derniers mois de 1899 et, désormais, le moindre incident risque à tout moment d'être généralisé et de déboucher sur un conflit très grave ; cela apparaît évident lors des grèves Cordier (12-26 décembre 1899) et Pautrel (16-20 décembre 1899). Dans la première grève, les monteuses et rabatteuses demandent que le patron prenne, à son compte, comme dans les autres fabrications, les risques de « préle » et de « gerce » (31). Le patron propose d'arrêter la fabrication du vernis en hiver lorsque la température descend au-dessous de — 5° (c'est à ce moment-là que les risques de préle et de gerce sont les plus grands) ; en outre, il envisage de diminuer le montant des « imputations » qui ne seraient d'ailleurs décidées que par le patron et non plus par le contremaître.

Ces propositions ne satisfont pas les grévistes appuyés par l'ensemble des ouvriers de Fougères : ce petit conflit intéresse, en effet, toute la ville et une délégation d'ouvriers explique au sous-préfet que si leurs camarades de la fabrique Cordier cèdent, les autres patrons seront amenés peu à peu à revenir sur leurs concessions antérieures et à imputer à nouveau ces risques à leurs ouvriers. Ils demandent au sous-préfet d'intervenir pour que cette question soit réglée au mieux des intérêts des ouvriers et ils lui laissent entendre qu'ils sont prêts, pour avoir satisfaction sur cette question qui leur tient particulièrement à cœur, à déclencher la grève générale. C'est un incident qui en dit long sur l'état d'esprit de la population laborieuse fougéroise. En fin de compte, la solution adoptée donne en grande partie satisfaction aux ouvriers (suppression complète de la préle, suppression de la gerce sauf en cas de forte pluie de l'ourvier) ; mais les négociations ont été dures et longues : un premier accord entre les patrons et une délégation de grévistes a été repoussé par l'assemblée des ouvriers ; un deuxième accord, difficilement élaboré (cinq heures de discussions), a été finalement approuvé grâce à l'habileté des délégués ouvriers et malgré « un petit groupe d'agitateurs » qui « étaient partisans d'une grève générale » (32) ; mais le sous-préfet de Fougères rend hommage aux délégués ouvriers qui ont courageusement tenu tête à ceux de leurs camarades qui émettaient des prétentions injustifiées et inacceptables et n'ont aidé à les empêcher de compromettre leurs véritables intérêts.

la grève Pautrel

permet d'illustrer la méfiance réciproque qui caractérise les relations entre les ouvriers et le patronat. Le 15 décembre, quinze opératrices de la fabrique Pautrel frères quittent leur travail car leur patron refuse d'employer un opératrice qui arrive d'une autre maison ; le lendemain, les cent vingt ouvriers de la fabrique sont en grève et la solution du problème tient en haleine toute la ville car certains songent à la



grève générale. Le sous-préfet de Fougères présente ainsi les points de vue des ouvriers et des patrons (33).

Les ouvriers prétendent que les chefs d'industrie de Fougères organisent un syndicat patronal dont l'un des buts sera d'empêcher les ouvriers de quitter une fabrique pour entrer dans une autre avec un salaire plus élevé. Ils estiment qu'il y a là une atteinte à la liberté du travail contre laquelle ils s'élevaient. D'après des renseignements d'origine patronale, la vérité serait un peu différente. Jusqu'ici, les industriels fougérois ont entièrement manqué d'entente. Les ouvriers en profitaient et lorsqu'ils avaient une maison pressée de commandes, ils allaient s'offrir à son chef moyennant une augmentation de salaire ; mais souvent, ils majoraient le salaire actuel qu'ils avaient, si bien que, peu à peu, la moyenne des prix s'élevait sensiblement. C'est à cet abus que les patrons voudraient s'opposer en n'acceptant jamais un ouvrier qui ne serait pas porteur d'une feuille indiquant le

taux de son salaire dans la maison où il travaillait et les circonstances de sa sortie.

Le sous-préfet prend là nettement position en faveur des patrons en faisant sienne leur vérité ; en outre, il ne se rend pas bien compte que, même formulée ainsi, la situation est difficilement acceptable par le syndicat, la « feuille » envisagée pouvant rendre difficile sinon impossible l'embauchage des ouvriers syndiqués. Les ouvriers exigent donc que les patrons s'expliquent clairement et s'engagent publiquement ; c'est pourquoi, une réunion entre délégués patronaux et délégués ouvriers est organisée par l'intermédiaire du premier adjoint au maire et du sous-préfet. Les patrons précisent à nouveau que leur seul but est de cesser de s'enlever mutuellement des ouvriers par l'offre de salaires supérieurs, mais ils affirment qu'en agissant ainsi, ils n'ont jamais songé à porter atteinte à la liberté du travail. Ces déclarations patronales sont alors consignées dans un procès-verbal signé par les deux délégations, ce qui permet la reprise du travail.

Si l'idée de grève générale commence à être évoquée dès la fin de l'année 1899 par certains groupes ouvriers, les patrons sont persuadés que l'on s'achemine inexorablement vers cette issue. Leurs réactions sont diverses, certains pensent qu'il faut prévenir le mouvement ouvrier en déclenchant un lock-out ; d'autres menacent de quitter Fougères et de s'établir ailleurs (Doussin) ; d'autres encore ne se contentent pas de le dire mais le réalisent (Avenau s'installe dans la Manche, à Saint-Hilaire-du-Harcouët). Tout cela, bien sûr, contribue à alourdir le climat social. Les patrons outrés par les exigences des ouvriers, en particulier en ce qui concerne leurs contremaîtres, ont tendance à se montrer de plus en plus intransigeants et désirent rétablir la situation à leur avantage en frappant un grand coup. Ils considèrent les prétentions syndicales comme une atteinte à leur autorité patronale ; en effet, ces nouvelles revendications constituent un pas inconcevable vers un début de contrôle syndical. Les ouvriers, victorieux le plus souvent de plus en plus durs et exigeants, sont inquiets devant

l'apparition de l'organisation patronale.

C'est cette atmosphère lourde qui rend possible l'affaire Doussin. Dans ces circonstances où le moindre incident risquait de se transformer en catastrophe, Doussin s'est complu dans des attitudes tellement provocatrices qu'il est difficile de s'empêcher de songer à une provocation préméditée.

le pillage de l'usine Doussin

Les frères Doussin ne sont pas des inconnus pour le syndicat. Ces patrons se sont montrés particulièrement durs dans les nombreux conflits qui les ont opposés à leurs ouvriers. A plusieurs reprises, ils ont fait état d'exigences exagérées et peu réalistes, avec la volonté de mettre fin à l'existence du syndicat.

Dans les deux années qui précèdent les événements qui vont entraîner le pillage de l'usine Doussin, quatre grèves ont éclaté dans l'usine que les frères Doussin possèdent à Fougères (34). La première (du 13 janvier au 16 février 1898) s'est soldée par une défaite des ouvriers ; en revanche, les trois autres (6-14 juin 1899 ; 20-22 septembre 1899 ; 3-5 juin 1900) ont abouti à des succès ouvriers.

Le jour de la rentrée des journalistes, le 5 juin 1900, un nouveau conflit s'annonce. Doussin reste sur trois échecs, dont un très récent. Cela permet, en partie, d'expliquer son attitude qui va entraîner la grande colère ouvrière car c'est au cours de cette grève que sera pillée son usine. Un différend entre Doussin et ses ouvriers rabatteurs est à l'origine de ce conflit. Les ouvriers utilisaient dans leurs travaux une colle spéciale, dite colle de Vienne, dont la plus petite goutte tombant sur le cuir provoquait une tache qu'il était impossible d'enlever. Le 5 juin, Doussin refuse quatre paires de chaussures tachées que lui présentait un ouvrier. Le 6 juin, il

fait des recherches dans les précédentes livraisons et découvre six douzaines de paires de chaussures tachées. Il les fait alors apporter à l'atelier et menace ses ouvriers de les leur laisser pour compte s'ils ne parviennent pas à enlever les taches (35).

C'est un nouvel épisode d'une petite guerre sur des détails qui dure depuis longtemps. Une simple discussion entre patron et ouvriers aurait pu, probablement, mettre fin à ce problème mineur. C'est ce que pensent les onze rabatteurs de l'usine qui sollicitent de Doussin une entrevue pour lui demander de changer de colle, car il est impossible d'enlever les taches faites par la colle de Vienne. Or, le patron refuse l'entrevue. Il ne reste plus aux ouvriers qu'à se mettre en grève, entraînant dans leur sillage la moitié du personnel de l'usine (36). Le problème pouvait encore recevoir une solution quelques jours plus tard quand le juge de paix propose sa conciliation. Les ouvriers acceptent le 5 juin cette proposition : Doussin, le 11 juin, refuse. Il semble bien que Doussin recherchaît cet incident car il ne veut pas y mettre fin et cela lui permet, en faisant reporter la responsabilité sur ses ouvriers, de réaliser un projet qu'il a caressé sans doute depuis bien longtemps : fermer ses usines de Fougères (37). C'est, d'ailleurs, ce qu'il fait dès le 11 juin comme le confirme un télégramme du sous-préfet de Fougères au préfet d'Ille-et-Vilaine :

(33) Statistiques des grèves, 1900, p. 494-495 (historique de la grève).

(34) La Chambre syndicale des ouvriers cordonniers présente ainsi le conflit dans une affiche, le 18 juin : « La Chambre syndicale des ouvriers cordonniers de la ville de Fougères porte à la connaissance du public les motifs qui ont provoqué la grève actuelle de la maison A. Doussin et Cie. Les ouvriers rabatteurs étant obligés de se servir d'un produit défectueux dénommé les chaussures pendant l'opération de rabattage ont fait trois démarches successives près du patron et, après avoir essayé trois fois de concession et menacé de se voir imputer les chaussures abîmées, lesdits ouvriers rabatteurs ont décidé d'abandonner le travail. Les ouvriers des autres parties ont décidé spontanément de se solidariser avec leurs camarades injustement lésés, nous déclarons énergiquement que ce sont les seuls et uniques motifs qui ont déterminé la grève. »

(37) Doussin n'est plus à Fougères depuis plusieurs jours déjà, mais à Paris. Cela montre bien sa résolution de ne pas traiter avec ses ouvriers et de ne pas rechercher de solution au conflit.

(29) Le 27 février, les coupeurs Gochon et Cie se mettent en grève en exposant le refus de leur contremaître au fils accusé de les maltraiter. Ils rentrent le 2 mars sans avoir obtenu satisfaction malgré le veto unilatéral des patrons. Le 6 avril, à la fabrique Cordier, deux monteuses et monteuses cessent le travail en demandant le retour de leur contremaître accusé d'insouciance et de grossièreté. Le patron accepte après avoir examiné les griefs présentés par les ouvrières. Le 6 juin, les coupeurs Ouenou-Périsse sont à nouveau en grève pour protester contre la répartition (à un poste différent) du contremaître qui s'est effacé en janvier. Cette grève se termine par la dissolution de l'association Avenau-Périsse, le premier ouvrier étant nommé à Saint-Hilaire-du-Harcouët, le deuxième continuant seul à Fougères à partir du 17 juin, 1900 A. D. 60 Mai.

(30) Curieusement, ces patrons ne semblent pas dans un premier temps systématiquement hostiles à la représentativité de l'organisation ouvrière. En effet, le 11 janvier Cordier et Périsse, mandats par vingt collègues (ces vingt ont voté former le syndicat) désignent au sous-préfet une solution pour régler le conflit Avenau-Périsse. Ils envisagent de choisir quatre délégués qui, en présence du sous-préfet, discuteraient avec quatre délégués ouvriers, au hasard désignés par le Syndicat, du problème posé par le maintien du contremaître et s'efforceraient d'arriver à une solution à l'amiable. C'est le sous-préfet qui leur fait remarquer que leur solution n'est pas bonne, car elle transférerait une question d'espace en une question de principe en outre elle mettrait en présence des délégués représentant d'une part la collectivité patronale et d'autre part le syndicat ouvrier qui n'auraient pas un statut équivalent à mettre fin à la grève.

(32) A. D. 60 Mai, Rapport du sous-préfet sur la grève, 24 décembre.

(33) Idem, Rapport du sous-préfet de Fougères, 16 décembre 1899.

(34) C'est cette usine qui sera détruite ; les frères Doussin possèdent une autre usine aux portes de Fougères, à Laignelet.

Monsieur Doussin qui, depuis le début de la grève, était à Paris, vient de m'informer qu'il fermait ses deux fabriques et transportait le centre de sa fabrication à Paris. Il a dû donner, ce soir, congé à tous ceux de ses ouvriers qui travaillaient encore, mes efforts pour changer ses résolutions étant restés vains (38).

En congédiant son personnel, il annonce son intention de transférer sa fabrication à Arpajon (Seine-et-Oise). Cette décision semble définitive et elle est, d'ailleurs, ressentie comme telle.

Le 20 juin, dans une réunion de délégués ouvriers de toutes les fabriques de la place, on décide d'organiser une quête le samedi suivant dans chaque fabrique au moment de la paie (chaque ouvrier devant verser un sou par franc de salaire reçu) et ceci, au profit des ouvriers Doussin.

Le même jour, la municipalité envisage définitivement d'ouvrir un chantier de terrassement pour donner du travail aux chômeurs en débarrassant l'emplacement du futur abattoir. Enfin, les délégués ouvriers se mettent d'accord avec le comptable de la fabrique Doussin, responsable du paiement des salaires dus pour le travail effectué avant la grève.

Ces salaires sont versés le 21 et les ouvriers reprennent leurs outils (39). L'usine est donc théoriquement fermée.

Pourtant, le 21 juin, il semble que tout espoir ne soit pas perdu. Bien sûr, la municipalité annonce, pour le lendemain, l'ouverture du chantier municipal et invite les ouvriers intéressés à s'y rendre, mais la plupart des ouvriers sont persuadés que l'usine Doussin va rouvrir ses portes (certains, optimistes, pensent que tous les ouvriers pourront rentrer ; la plupart croient à une réouverture partielle) ; leur certitude repose sur les constatations faites par les ouvriers lors de la paie du 21 : l'intérieur de l'usine a été blanchi à neuf et des tables neuves ont été apportées. En outre, on sait que des tractations ont lieu à Paris. Le sous-préfet de Fougères est allé rejoindre le député-maire de la ville Bazillon (40) qui essaie



Fougères en grève : la distribution de la soupe.

vainement d'engager Doussin à rouvrir son usine. Bazillon et le sous-préfet sollicitent, par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur, une audience du président du Conseil à qui ils demandent d'inviter aussi Doussin. A 18 h. 15, le 21 juin, tous se retrouvent chez Waldeck-Rousseau qui persuade Doussin d'accepter d'étudier les moyens de réaliser une réouverture de l'usine (41).

Le 23, sous-préfet et maire de Fougères, de retour à Fougères, reçoivent les délégués ouvriers à qui ils exposent les conditions de Doussin. Il s'agit de rouvrir l'usine avec la moitié environ de son effectif. Les délégués ouvriers sont disposés à accepter ces conditions, ils s'engagent aussi à conseiller

(40) Républicain progressiste.

(41) A. D., 60 Ma2. Une lettre du préfet au ministre de l'Intérieur mentionne que Waldeck-Rousseau a bien connu le père de Doussin, « un des Républicains les plus fermes de l'arrondissement de Fougères ».

l'acceptation à leurs camarades et à terminer la réunion des ouvriers Doussin par un vote à bulletin secret. Cette réunion a lieu le soir à 19 h. Elle est assez houleuse. Un groupe important d'ouvriers se constitue pour l'acceptation ; il comprend surtout des ouvriers âgés, sûrs d'être repris. Mais ils ne peuvent se faire entendre suffisamment et les opposants réussissent à ajourner le vote final. L'assemblée se sépare donc à 22 h. 30 sans avoir pris de décision, mais dans le calme. Le lendemain, Dejeante, député, membre du parti ouvrier-socialiste-révolutionnaire, est à Fougères. Dans la nouvelle réunion des ouvriers de l'usine Doussin, il prend nettement position aux côtés des délégués ; pour lui, la solution proposée est la meilleure que l'on puisse espérer. Malgré cela, sur 463 ouvriers qui prennent part au vote, 277 sont contre la reprise, 186 pour (42). Ce

(42) A. D., 60 Ma2. Rapports du sous-préfet de Fougères, les 24 et 25 juin.

qui unit les opposants dans leur attitude négative, c'est un sentiment de solidarité envers ceux qui ne seront pas repris et pour lesquels aucune solution n'est encore en vue, malgré les efforts de la sous-préfecture et de la municipalité (43).

Dans les jours qui suivent, une certaine tension apparaît entre les partisans et les adversaires de la rentrée ; les premiers font d'ailleurs une très active propagande. Le 28 juin, une nouvelle réunion se termine par un vote positif : 346 ouvriers et seulement 99 contre (les abstentions sont celles d'ouvriers qui sont partis provisoirement travailler à la campagne et celles des jeunes âgés de moins de seize ans qui ne prennent pas part au vote).

Le 30 juin, tout est virtuellement terminé. Le sous-préfet remet aux délégués des ouvriers Doussin la liste des ouvriers réintégrés. Doussin a gagné, il peut même se montrer libéral et la liste compte 568 noms au lieu des 500 promis. Les délégués ne violent plus de difficultés puisque Doussin a promis d'ajouter encore quelques coupeurs.

Il ne reste plus qu'à attendre la date de la rentrée ; le sous-préfet quitte Fougères.

Pourtant, les jours passent et rien ne vient. Au cours d'une réunion dans la soirée du 16 juillet, les ouvriers s'inquiètent. Le travail aurait pu reprendre soit le 9, soit le 16. Ils décident de faire demander au patron à quelle date il compte rouvrir sa fabrique (44).

Il faut une nouvelle intervention de Bazillon auprès de Doussin, toujours à Paris, pour que

celui-ci accepte d'envisager une date de réouverture. Un télégramme du maire de Fougères, communiqué aux ouvriers le 17, à 19 h., leur annonce que la rentrée est fixée au jeudi 19 ou au vendredi 20. Puis, on apprend que le jour de réouverture est reporté au lundi 23 juillet. Enfin, le samedi 21, Doussin fait afficher sur la porte de son usine l'avis suivant :

Contrairement à ce qui avait été prévu, MM. Doussin et Cie informent les ouvriers que la réouverture de leur usine ne se fera qu'à une date prochaine et définitive qu'ils fixeront ultérieurement (45).

Ainsi, la rentrée est une nouvelle fois reportée et aucune date n'est précisée... C'en est trop. Les ouvriers, très calmes jusque là, ne peuvent plus contenir leur colère.

Le matin du 23 juillet, jour prévu pour la réouverture, une réunion où les ouvriers ont exprimé leur mécontentement, est suivie par une manifestation assez violente. On brise les outils sur les chantiers municipaux ouverts à l'occasion du chômage et l'on débauche les ouvriers qui y travaillent. Puis les manifestants parcourent la ville en s'arrêtant devant la demeure de plusieurs conseillers municipaux. En l'absence du maire, à Paris et du sous-préfet (46), le premier adjoint, Guiboux, adresse, à 9 h. du matin, une réquisition écrite à l'autorité militaire représentée à Fougères par le capitaine commandant le train des équipages. Il lui donne l'ordre de tenir ses troupes prêtes à sortir au premier appel. Guiboux reste ensuite en permanence à la mairie ; en fin de matinée, devant la tournure prise par les événements et le caractère violent de la manifestation, il s'apprete à donner l'ordre à la troupe de sortir. C'est alors que

le contremaître de Doussin vient lui annoncer que l'ouverture de l'usine est fixée au 26 juillet (à la suite d'une nouvelle démarche du député-maire de Fougères auprès de Doussin, à Paris). Cette bonne nouvelle, communiquée aux ouvriers, permet à Guiboux d'éviter de faire sortir la troupe.

Mais les ouvriers, tant de fois trompés, ne croient plus aux promesses de Doussin. A 15 h., une nouvelle réunion est tenue par les ouvriers. Elle est suivie, comme le matin, par une manifestation dans la rue. Le cortège se dirige d'abord vers l'usine des Cotterets (à l'extérieur de la ville, sur la commune voisine de Laignelet) où toutes les vitres sont brisées, puis revient en ville et s'achemine vers l'usine de l'avenue de la gare. Guiboux fait alors sortir les troupes et dispose un peloton de cavalerie devant chacune des deux entrées de l'usine. La foule grossit rapidement. Certains parlent de 3.000 manifestants (47). Des heurts sans gravité se produisent ; ils entraînent l'arrestation de trois ouvriers qui sont conduits au poste de police. Ces arrestations contribuent à augmenter la tension. Malgré les demandes pressantes des délégués ouvriers, Guiboux refuse de libérer les prisonniers avant l'arrivée du préfet prévue pour la fin de l'après-midi. A 17 h. 30, le préfet d'Ille-et-Vilaine arrive et, sur la demande des délégués ouvriers qui promettent que la manifestation va cesser, ordonne de relâcher les prisonniers. En outre, pour éviter des contacts prolongés entre la troupe et la foule, ce qui pourrait conduire à des heurts graves, le préfet ordonne aux troupes de se retirer en ne gardant que les gendarmes et la police municipale. Mais, la manifestation, un instant dissoute, se reforme ; les marges barrages qui restent sont forcés et, en quelques minutes, l'usine envahie et pillée ; tout est brisé, saccagé (48). Le préfet fait alors appel aux troupes

(43) Alors que la municipalité ouvre son chantier de travail (mais au tarif très bas de 1,75 F par journée de 9 h. 30), la sous-préfecture prend des contacts avec les différents centres de la chaussure en France afin d'organiser des transferts d'ouvriers (solution, d'ailleurs, qui est envisagée avec faveur par les ouvriers et le syndicat). Mais avant de se déterminer dans le conflit Doussin, les ouvriers veulent savoir où il y a des places, combien et quelles spécialités seront concernées.

(44) A. D., 60 Ma2. Rapport du commissaire de police au préfet, 17 juillet.

(45) Idem.

(46) Le sous-préfet, Cruchon-Dupeyrot, que l'on croit en congé, a été nommé, le 16 juin 1900, directeur du service des Renseignements généraux de l'Algérie à Paris. Il a, d'ailleurs, pris possession de son nouveau poste. Son successeur à Fougères n'est pas encore désigné et Cruchon-Dupeyrot sera renvoyé à Fougères, le 29 juillet, comme délégué en attendant l'installation de son successeur.

(47) Statistique des grèves, 1900.

(48) Archives municipales de Fougères. Registre des délibérations du Conseil municipal, le 6 novembre 1901. Récit des événements de la journée du 23 juillet 1900, par Guiboux.

(38) A. D., 60 Ma2.
(39) Idem. Rapports du commissaire de police au préfet, 20 et 21 juin 1900.



31. FOUGÈRES EN GRÈVE — La Commission parlementaire du Travail à Fougères — Les députés sortant de l'Hôtel de Ville

qui, avec beaucoup de mal et, grâce à plusieurs charges, parviennent à dégager la rue où s'élevaient déjà des barricades. Dans la soirée du 23, le préfet fait un rapport circonstancié au ministère de l'Intérieur en essayant de se dégager de toute responsabilité :

Pas renseigné sur la gravité du mouvement qui se préparait, je suis arrivé à Fougères, à 6 h., sans y avoir été appelé. J'ai trouvé les adhérents de la ville de Fougères avec les meilleures intentions, n'ayant pris aucune mesure sérieuse et n'ayant pas su arrêter de suite une population ouvrière vraiment exaspérée, surchauffée par la température et surtout par l'alcool, comptant un grand nombre de femmes et d'enfants.

La porte de l'usine Doussin, qui aurait dû être gardée intérieurement, avait été forcée avant mon arrivée. Dans un temps fort limité et sans pouvoir presque me reconnaître, j'ai fait les efforts les plus énergiques pour ramener le calme et pour ne pas recourir de suite à une intervention de la troupe armée que je considérais comme dangereuse dans l'état des esprits. Un instant, j'ai cru retenu les manifestants... ils ont fini par se jeter sur quelques gendarmes qui essayaient de défendre avec le commissaire de police et moi l'entrée de l'usine. L'émeute était préparée par des meneurs et des individus

sans aveux. En moins d'une demi-heure, le sac de l'usine était fait et des barricades étaient établies dans la rue de telle manière qu'il a fallu toute l'énergie et le sang-froid du capitaine commandant l'escadron du train pour rendre la rue libre après quatre charges mouvementées. Les sommations ont été faites par le commissaire de police en ma présence. Les soldats ont été criblés de pierres, de morceaux de fonte; un coup de feu a été tiré par un manifestant. Mais il n'y a eu, je le répète, aucun incident sérieux des deux côtés. Les esprits sont toujours extrêmement surexcités contre Monsieur Doussin et contre la municipalité. (49)

Les conséquences

Dans les heures qui suivent, une psychose de peur orchestre par les patrons et les autorités administratives qui veulent justifier leur carence en criant au complot s'empare de Fougères; elle est évidemment dirigée contre le mouvement ouvrier. A plus long terme, cet incident rejailit de multiples manières sur la vie des syndicats fougérois.

De nombreuses personnes prennent part à cette campagne qui débute le soir du 23 : le directeur du « Petit fougérois »

Depassé, le préfet d'Ille-et-Vilaine et aussi celui de la Manche et, bien entendu, les patrons fougérois. Tous affirment qu'il y a eu complot...

François Depassé envoie ainsi plusieurs lettres alarmistes à la préfecture. Dès le soir du 23, il écrit, sans doute au préfet (50) :

Mon cher ami, D'après certains bruits qui me reviennent, je crois qu'il sera bon de faire garder très sérieusement le boulevard de la Gare pendant toute la nuit prochaine. Certains manifestants étaient prêts à profiter du moindre relâchement. L'effervescence est loin d'être calmée. On entend dire un peu partout que cela recommencera aussitôt les troupes parties. Je crois qu'il sera bon d'y songer. Enfin, on aurait l'intention de manifester contre Monsieur Bazillon, à son arrivée. Je l'ai entendu formellement dire. En un mot, nous ne sommes pas au terme des lamentables événements.

Le 24, la préfecture reçoit deux nouvelles lettres encore plus alarmistes du même Depassé. Le préfet laisse, d'ailleurs, entendre qu'il est bien persuadé de l'existence du complot. Il le dit dans son rapport et il agit en conséquence. Quelques heures après les incidents, il fait venir des renforts de gendarmerie et le bataillon stationné à Vitry. Ces troupes vont, d'ailleurs, rester à Fougères de nombreuses semaines, car les autorités n'ont pas confiance dans le calme des ouvriers.

Les bruits les plus étranges circulent à Fougères. Selon certains, les grévistes auraient acheté des armes. Le fait est rapidement démenti. Le soir du 23, la distribution des prix au collège est supprimée car on craint des incidents. Le 24, le préfet de la Manche annonce au préfet d'Ille-et-Vilaine qu'il a pris des mesures pour envoyer des gendarmes à Fougères; mais il est inquiet car il a entendu parler d'une action possible des ouvriers fougérois sur Saint-Hilaire-du-Harcouet (51); le 26,

(50) Idem. Sa lettre ne porte pas le nom du destinataire.

(51) Lors de la grève Avenau-Plois qui a débuté le 6 juin, on a annoncé la fermeture définitive de la fabrique. En fait, l'association des deux patrons a été dissoute. Plois a rouvert seul l'usine de Fougères, le 18 juin. Avenau est allé s'installer à Saint-Hilaire, emmenant avec lui le contremaître, cause de la grève.

à la sous-préfecture de Fougères, on n'exclut toujours pas cette éventualité. Ainsi, tout le monde semble vivre dans la crainte de cette conspiration...

Les patrons profitent de cet état d'esprit pour prendre l'offensive et ils adressent au préfet une lettre violente qui en dit long sur leur manière de penser et où ne sont pas absentes des prises de positions antogouvernementales (52).

Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine — En présence des événements regrettables que l'autorité a laissé se dérouler en n'apportant par faiblesse aucune entrave au complot de la populace et ce, en l'absence de député-maire, mal secondé par des adjoints sans énergie qui n'hésitaient pas à dire à la foule ameutée : « Mes amis, nous sommes avec vous » (Monsieur Testu, 2^e adjoint), du sous-préfet, du Président du Tribunal, du Procureur de la République, du Lieutenant de Gendarmerie, nous venons vous demander quelles mesures vous comptez prendre pour nous garantir la présence continue à Fougères, d'un Magistrat énergique, apte à empêcher le pillage des usines et magasins.

1^o que le nombre des brigades de gendarmes en permanence à Fougères soit augmenté;

2^o que la ville, si possible, soit gardée en permanence par un bataillon à demeure;

3^o que toute fabrique en état de grève soit occupée militairement intérieurement et protégée extérieurement par des cordons de troupe barrant les rues;

4^o que des patrouilles dispersent les attroupements d'où naît la surexcitation.

Nous demandons, en outre, que l'on interdise le séjour à Fougères aux nombreux repris de justice qui nous arrivent des

(52) A. D. 68 M2. Cette lettre émane de la chambre syndicale des patrons. Elle a été composée dans une réunion de 101 syndicat le 26 et le 27, elle est remise au préfet par 5 délégués. Les patrons recèdent en particulier, en cas de grève, la présence de troupes à l'intérieur et à l'extérieur de l'usine concernée. Or, la politique du Bloc des Gauches au pouvoir est de maintenir l'ordre, mais en évitant d'employer la troupe. Quand cela est nécessaire, on doit utiliser pour garder les usines de l'intérieur, mais en la dissimulant (instructions de Valdec-Rousseau, le 28 juillet, rappelant des instructions antérieures au préfet d'Ille-et-Vilaine); le Bloc des Gauches a en effet besoin des voix ouvrières.

prisons où ils ont purgé des condamnations antérieures. Il y en a de nombreux ici qui sont bien connus de la police et qu'on devrait expulser. On devrait en interdire l'accès aux nouveaux.

Nous formulons aussi le vœu que les autorités aient sous la main des agents de la sûreté pour les tenir au courant de l'état d'esprit journalier du groupement ouvrier.

Quand aura sonné pour la ville l'heure de dédommager pecuniairement la Société A. Doussin et Cie, il importe que les ouvriers qui seuls ont pillé soient tous, sans exception, imposés pour une somme à fixer; tout ouvrier majeur sans exception devra payer sa cote personnelle et les centimes additionnels. S'il en est autrement, les pillards n'auront aucun scrupule à recommencer puisqu'ils ne participent pas aux charges qui vont écraser le commerce local.

Esperant, Monsieur le Préfet, que ces observations raisonnables mériteront votre approbation et, nous osons l'espérer, votre appui dans l'application, nous vous présentons, en attendant l'honneur de votre présence, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

La lettre est signée - le Bureau

poil 1900 -

Il est cependant difficile d'admettre la version patronale et officielle d'une émeute préparée. Depuis le début de la grève, des consignes de calme ont été données aux ouvriers par leurs dirigeants et, dans leurs rapports, commissaires de police, sous-préfet, préfet, reconnaissent à tout moment la modération des réactions ouvrières (53). Le 11 juin, le sous-préfet qui a reçu les délégués ouvriers n'envisage pas la possibilité de troubles quelconques. Le 20 juin, c'est le commissaire de police qui déclare :

Le calme le plus absolu règne depuis midi et rien ne fait prévoir qu'il doive en être autrement dans l'avenir.

D'ailleurs, le soir même, dans une réunion ouvrière présidée par deux des dirigeants les plus écousés, Colin et Guérinel, on décide de maintenir le calme pendant la paie prévue pour le 21 et pendant les négociations entre le maire et Doussin (54). Le 22 juin, dans leurs trois réunions, les ouvriers décident de conserver leur calme pendant les négociations; le 25, Dejeante félicite les grévistes de leur

calme et les invite à continuer. Le 29, le préfet signale au ministre de l'Intérieur :

J'ai constaté et acquis la certitude que la population ouvrière était résolue à observer le plus grand calme. De même, le 16 juillet, lorsque après une longue attente, les ouvriers décident de faire demander au patron quand il rouvrira son usine, le commissaire ne peut que constater que ces mêmes ouvriers continuent à rester calmes. Après les événements, les nombreuses arrestations ne donnent lieu à aucun trouble. Il semble bien alors que, pendant ces événements, la population ouvrière se soit comportée avec une très grande dignité.

Et pourtant, les occasions de révolte étaient nombreuses ! Les ouvriers n'ont pas manifesté violemment lorsque Doussin a refusé de les recevoir, le 6 juin, lorsque Doussin a refusé la conciliation du juge de paix, lorsque Doussin a annoncé la fermeture de ses deux usines (pourquoi fermer l'usine des Cotterets alors que le conflit ne touchait que l'usine de l'avenue de la Gare ?). Or, ce chômage qui commençait était difficile à supporter. Le travail manque en été à Fougères; en outre, une autre usine est en grève au même moment (Avenau-Plois) et, le 12 juin, on apprend que cette dernière usine est, elle aussi, fermée définitivement.

(53) A. D. 60 M2. Rapports du 11 juin à 10 h 30.

(54) Colin et Guérinel ont été arrêtés après le pillage de l'usine Doussin. Le 30 juillet, lorsqu'il est appelé par le procureur de la République du Parquet de Fougères à témoigner en faveur de Guérinel, devenu sous l'inculpation de complice d'agents de la force publique et de pillage en réunion de bande, le préfet d'Ille-et-Vilaine adopte une attitude curieuse. Tandis que, jusqu'alors, il a été fait l'écho, comme tous ses subordonnés du cadre des grévistes, il charge alors Guérinel. Il reconnaît bien sûr que le soir du 23 juillet, Guérinel s'est efforcé d'arrêter les manifestants, « soit devant le commissariat de police, soit devant le grille de la maison Doussin ». Mais il insiste sur le fait qu'il n'est arrivé qu'à 10 h et que bien sûr, il n'a pas vu ce que Guérinel avait fait avant. Enfin, il insiste : « Je ne répondrais pas du tout, si j'étais interrogé à ce sujet de la sincérité des sentiments pacifiques qu'il a témoignés en ma présence ». On imagine difficilement Guérinel inciter les ouvriers au calme pendant plusieurs semaines, les pousser à l'émeute le 23 et essayer de les retener à l'entrée du préfet ! Mais il fallait au préfet des responsables pour annuler le thème du complot et dégager ainsi la responsabilité de l'administration.

L'atmosphère est donc très lourde, mais on constate une grande volonté de calme. Le 30 juin, les ouvriers finissent par accepter, mais à contre-cœur, la réouverture partielle de l'usine. Or, Doussin fait traîner les choses en longueur, après de nombreuses démarches, il annonce la réouverture pour le 17, puis le 18, puis le 23, enfin pour le 26. Et, au même moment, il fait construire une usine à Paris.

La colère des ouvriers a peut-être été utilisée par quelques « violents » (55) et cela s'est traduit par le pillage de l'usine, mais elle est due essentiellement aux attermolements de Doussin (56). Sa responsabilité semble entière. Il cherchait depuis longtemps un prétexte pour fermer son usine. L'affaire des rabatteurs lui en fournit l'occasion et l'explosion de colère des ouvriers lui permet même de réclamer de l'argent à la municipalité fougeraise pour compenser les dommages subis. De là à penser que cette explosion spontanée était souhaitée... (57)

L'année suivante, le 6 août 1901, lois de la sentence arbitrale rendue dans l'affaire municipalité-Doussin, la chambre syndicale est amenée à en contester certains passages par voie d'affiches. A cette occasion,

(55) Si, à Fougères, le groupe préconisant la violence semble assez réduit, en revanche, le pillage de l'usine Doussin est cité en exemple par le presse anarchiste ouvrier. Delesalle, rédacteur aux Temps nouveaux, relate dans le journal de J. Grave les incidents de Fougères qu'il a d'ailleurs trouvés dans un journal local et il conclut ainsi : « Les ouvriers de Fougères ont bien mérité et leur acte de révolte sera un enseignement pour tous les exploités » (cité par J. Maillon dans Le Syndicalisme révolutionnaire, Paul Delesalle, Paris, 1932, p. 119). En fait, le gendre majoritaire des ouvriers fougerais et en particulier les dirigeants du syndicat ne sont pas de cet avis et admettent au contraire que le pillage constitue un grave erreur.

(56) Le 22 juin, le commissaire de police mentionne au préfet que les ouvriers sont prêts à accepter avec calme une solution quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle soit nette.

(57) A. M. de Fougères. Registre de délibérations du Conseil municipal Doussin, pour cette réclamation. Il appuie évidemment sur l'article 106 de la loi municipale du 5 avril 1884, la ville invoque l'article 106 de la même loi. Doussin demande la somme énorme de 428.000 F de dommages-intérêts. C'est l'avis d'un jury arbitral qui permet d'établir une transaction entre les deux parties. Fin juillet 1901, la ville est condamnée à payer à Doussin la somme de 36.000 F de dommages-intérêts ; elle a à sa charge les frais d'expertise et la moitié des frais d'arbitrage, soit au total 46.800 F.

sont formulées des précisions qui sont autant d'accusations : c'est le préfet qui, de sa propre autorité, a donné l'ordre aux troupes de se retirer, en outre, le commissaire de police a refusé de satisfaire une demande de la chambre syndicale concernant la fixation des portes de l'usine avec des chaînes. Le syndicat pense donc que toutes les précautions n'ont pas été prises pour éviter le pillage.

Cependant, les syndicats subissent le contrecoup de ces événements malheureux. Le premier problème à résoudre est le chômage, car l'usine Doussin du boulevard de la Gare est définitivement fermée, seule l'usine des Cotterets reprend fin octobre pour résorber cette pléthore de main-d'œuvre, le syndicat des cordonniers sollicite, une nouvelle fois, la solidarité des ouvriers. Malgré l'absence de travail dans la majorité des fabriques, on demande à la chambre patronale de répartir dans les différentes usines de la place la plus grande partie des ouvriers de l'usine Doussin, les ouvriers qui travaillent acceptant de leur abandonner une partie de leur ouvrage. Cette solution est considérée comme la seule possible par les députés Viviani et Zevas, en contact avec les ouvriers (58). Les patrons acceptent. Cependant, tout n'est pas résolu et la chambre syndicale des cordonniers s'efforce de favoriser les départs de cordonniers vers les autres centres français de la chaussure.

Très vite, se pose aussi un problème des effectifs. Dans l'immédiat, le pillage de l'usine Doussin n'a pas entamé la confiance des ouvriers dans le syndicat ; bien au contraire, la grève a entraîné de nombreuses adhésions nouvelles. Pourtant assez vite, apparaît une certaine désaffection : le 30 septembre, pour entendre le compte rendu du représentant de Fougères au congrès des ouvriers en cours et peaux, le syndicat compte sur la présence d'au moins 1.500 syndiqués. Or, on dénombre 228 présents... D'ailleurs, on commence à craindre la concurrence d'un nouveau syndicat, dit « antigréviste », le « syndicat des ouvriers en chaussures, des métiers similaires et des professions connexes de la ville de Fougères », créé en septembre et comptant une centaine de membres.

Cependant, le problème le plus important est sans doute celui des finances. Les ressources du syndicat sont épuisées par les secours accordés lors du conflit et l'on est obligé d'envisager l'augmentation des cotisations. Le 30 septembre 1900, par décision de l'assemblée, les cotisations individuelles passent de 0 F 60 à 1 F par mois. Pourtant, la situation financière n'est pas assainie pour autant (59), et, pendant plusieurs années, les indemnités de grève ne sont versées aux syndiqués qu'après le troisième jour de grève (avant, les indemnités étant accordées pour tous les jours de la quelle que soit leur durée).

Enfin, dès qu'une difficulté se présente dans les années suivantes, l'autorité n'hésite pas à faire appel préventivement à l'armée : en juin 1901, lors d'une grève des maçons (seulement 120 grévistes), le sous-préfet fait venir un bataillon de Saint-Aubin-du-Cormier. D'ailleurs, de 1901 à 1905, les conflits sont fort peu nombreux dans la chaussure (trois grèves en 1901, huit en 1902, cinq en 1903, deux en 1904, quatre en 1905) et ils sont, en général, très courts ; la plupart durent moins de 10 jours (souvent deux à trois jours), le plus long, en 1905, atteint dix-sept jours ; enfin, les effectifs concernés sont en général faibles.

Ainsi, la réaction patronale de 1900 marquée par le raidissement de Doussin a bel et bien coupé l'élan du syndicat. Les responsables syndicaux regrettent le pillage qu'ils n'ont pu empêcher. Ils pensent que cela constitue une erreur. Mais ils sont désormais avertis. A l'avenir, ils s'efforceront d'éviter de tels accidents et, en 1906-1907, pour avoir réussi à surmonter toutes les provocations patronales, ils remporteront une très grande victoire.

(58) L. D. 60 Ma2. Correspondance le 28 juillet entre le préfet et Waldeck-Rousseau.

(59) D'ailleurs, lors de la réunion générale du 20 octobre, on décide à l'unanimité de maintenir la cotisation à 0 F 60. Il n'empêche que la cotisation de 1 F semblait indispensable au bureau syndical pour assurer le bon fonctionnement du syndicat (Archives du syndicat CGT-FO de Fougères : Registre des procès-verbaux des réunions de la chambre syndicale des ouvriers cordonniers).

la revanche de l'organisation syndicale (le conflit de l'hiver 1906-1907)

Les conflits de 1905, peu nombreux, concernent tous des coupeurs et permettent au secrétaire de leur organisation, Fouvrier, d'imposer dans tous les cas l'intervention du syndicat. Mais c'est après le long chômage de l'été 1906 que l'action des ouvriers se fait plus pressante et partout les patrons doivent reculer. Du 14 septembre au 30 octobre 1906, en effet, quatre conflits se terminent par autant de victoires ouvrières. Partout, le syndicat des coupeurs et celui des cordonniers conduisent les opérations et obtiennent les augmentations de salaires demandées (60). Le résultat : plusieurs centaines d'adhésions nouvelles au syndicat.

Les grèves sont d'ailleurs des cas extrêmes et la négociation suffit souvent. Les patrons vont décider de réagir, comme le note dès le 22 octobre le commissaire de police. C'est alors qu'éclate un des plus longs et des plus difficiles conflits de l'histoire syndicaliste à Fougères, pendant lequel la classe ouvrière va prouver sa maturité.

Les principales étapes du conflit (61).

Le 31 octobre, quarante monteurs de l'usine Pitois travaillant sur des machines Boston (62) se mettent en grève. Ils protestent contre une diminution de salaire et demandent, au contraire, une augmentation. C'est un conflit très localisé, mais qui prend très vite de l'ampleur.

Le 5 novembre, les patrons syndiqués (vingt-trois sur trente-cinq au début du conflit), bien unis derrière leur président Cordier, décident de se solidariser avec Pitois. Leur but est d'arrêter la vague des revendications d'autant plus qu'un non-syndiqué, Pacoty, à la tête de la plus grosse usine de la place (plus de 1.000 ouvriers), vient encore de céder aux demandes de ses

ouvriers soutenus par le syndicat (3 novembre). Les patrons syndiqués font donc afficher dans leurs usines un avis où ils menacent de fermer tous leurs établissements le 12 novembre si les grévistes ne reprennent le travail aux conditions proposées...

C'est l'épreuve de force et elle concerne 6.000 à 8.000 personnes. Le matin du 6, après avoir lu cette menace de lock-out, plusieurs centaines d'ouvriers de diverses fabriques cessent spontanément le travail (il s'agit surtout de monteurs Boston). Le 6, dans la soirée, au cours d'une réunion, les ouvriers décident de répondre à la menace patronale de lock-out par la grève générale dans les usines dont les patrons sont syndiqués. Le travail cesse progressivement du 6 au 12 novembre ; à cette date, malgré de nombreuses interventions des patrons, les patrons rendent le lock-out effectif et refusent toute négociation avec les ouvriers (d'ailleurs, les membres du bureau du syndicat des Fabricants quittent Fougères dans le but, laisse-t-on entendre, d'étudier les tarifs consentis dans les autres villes où l'on fabrique la chaussure).

Les jours suivants, le préfet qui s'est installé à Fougères, aidé d'ailleurs par la municipalité, s'efforce de provoquer une réunion de la Chambre de Commerce pour lui demander ses bons offi-

ces. Mais l'absence prolongée du bureau patronal retarde la réunion jusqu'au 23 ; le lendemain, la Chambre de Commerce propose sa solution : les patrons ouvriront les portes des usines, les ouvriers rentreront, ce qui permettra la poursuite de la discussion sur l'unification des tarifs (thème de revendication choisi par les syndicats, jaune et rouge) (63). En outre, la Chambre de Commerce demande qu'un référendum soit organisé sous le contrôle de la municipalité où les ouvriers devraient voter pour ou contre la rentrée dans ces conditions.

Malgré les réticences de la Bourse du Travail, de la municipalité, du sous-préfet et même de certains patrons comme Cordier qui arrive le soir du 24, le référendum est organisé le 27. Tous les ouvriers et ouvrières de plus de dix-sept ans peuvent y prendre part, le scrutin se déroule dans la calme absolu et la Bourse du Travail enregistre une grande victoire. Sur 4.807 votants (4.876 inscrits), 3.090 se prononcent contre la reprise du travail aux conditions de la Chambre de Commerce et 1.017 pour.

Aux lendemains du référendum, les positions se durcissent de part et d'autre. Les ouvriers élaborent leurs tarifs par spécialité ; les patrons établissent les leurs à partir des données fournies par eux d'entre eux (une dizaine) qui ont visité les différents centres où l'on fabrique la chaussure.

Le 5 décembre, les patrons expédient leurs tarifs par la poste à chacun de leurs ouvriers ; leurs propositions se traduisent par une baisse générale sur tous les articles. C'est pourquoi, le 6 décembre, dans une réunion groupant 5.000 personnes, les ouvriers, sur les conseils des militants de la Bourse, repoussent les tarifs patronaux ; toutefois, on décide d'examiner ces tarifs par spécialité et de faire appel aux orateurs de la C.G.T. pour entretenir le moral des grévistes (64). Le même jour, les jaunes eux-mêmes déclarent que les nouveaux tarifs sont inacceptables !

Il faut attendre le 21 décembre pour que, sous l'impulsion de la municipalité, les conversations reprennent. On a décidé la veille d'examiner les tarifs, usine après usine, par ordre alphabétique, le patron étant assisté par des membres du syndicat patronal,

(60) A. D., 60 Ma2. Grèves des fabricants Grault (14-15 septembre). Haudebert-Pitois (19-6 octobre), Labouc (18-31 octobre), Babu (26-30 octobre).

(61) A. D., 60 Ma2 et 60 Ma2. SELHAC (L. 60). Le lock-out de Fougères (nov. 1906 - fév. 1907). Paris, 1907, 107 p. STEPHAN (G.). Le lock-out de Fougères (novembre 1906 - février 1907). Thèse pour le doctorat ; Rennes, 1908, 142 p. CHOLEAU (J.). « Une crise dans l'industrie bretonne : la grève des chaussonniers de Fougères, 1906-1907 » dans Questions bretonnes des temps présents, tome I, p. 86-99. Vitré, 1942.

STEPHAN et surtout SELHAC sont assez réticents à l'égard de la Bourse du Travail. La façon de voir du second, délégué du Musée social, est très proche des thèses patronales et, ailleurs, il se réfère constamment aux patrons sans jamais présenter une tentative d'explication de l'attitude ouvrière. Aucun de ces trois auteurs ne fait allusion à la volonté patronale de briser le syndicat ouvrier. A ces ouvrages, il faut ajouter les livres de J. GLEBEVNO qui Fougères, à vécu cette grève. Changer la Vie, Paris, 1981, est plus précis et plus proche des faits que Journal d'un homme de quarante ans, Paris, 1934.

(62) La machine Boston atache avec des pointes la semelle intérieure et la tige de la chaussure. Chaque machine est servie par cinq ouvriers dont deux enfants et elle fait le travail de vingt monteurs à la main.

(63) A Fougères, pour un même travail, les tarifs ne sont pas identiques dans les différentes usines.

ses ouvriers recevant l'appui des délégués du syndicat ouvrier. Mais dès la première entrevue à l'usine Bahu, un incident se produit : le patron essaie de prouver à ses ouvriers qu'ils gagnent davantage qu'ils le prétendent et ne donne comme seule solution que la reprise du travail aux conditions patronales.

Le 22, les négociations sont définitivement rompues, les ouvriers demandant qu'on discute au moins leur tarif et les patrons décidant de ne plus jamais admettre l'intervention du syndicat ouvrier.

Dès lors, les patrons préparent la réouverture de leurs usines. Le 26 décembre, ils décident d'envoyer leurs employés chez les ouvriers dans le but de recueillir la signature de ceux qui voudraient reprendre le travail (les patrons pensent en effet que si dix pour cent seulement des ouvriers se déterminent, pendant les réunions, pour la reprise du travail, le pourcentage devrait être plus fort en contactant les ouvriers à domicile) ; et le 29 décembre, le syndicat des fabricants décide la réouverture des vingt-deux usines (65) le 9 janvier.

Le 9 janvier, la tentative de rentrée a lieu ; la journée est assez agitée mais seuls 753 ouvriers ou ouvrières (sur 5.317) reprennent le travail ; le lendemain, ils ne sont plus que 174, si bien que le soir-même, constatant l'échec de leur tentative de rentrée, les patrons ferment à nouveau leurs usines.

Après le 9 janvier, les parlementaires essaient de trouver une solution. Deux députés radicaux d'Ille-et-Vilaine proposent leur intervention ; elle est refusée par les patrons qui ne veulent pas entrer en contact avec le syndicat ouvrier. Plusieurs délégations sont reçues par le Président du Conseil tandis que Lefas, député républicain progressiste de Fougères, obtient de la Chambre des Députés la nomination d'une commission d'enquête parlementaire (11 janvier).

Le 17 janvier, les membres de la commission et Millierand sont à Fougères. Ils reçoivent à la mairie de nombreuses délégations ; le lendemain, une convention est signée entre Gourdin (pour le syndicat des cordonniers) et Cordier (au nom des patrons). On y décide que :

Le patron de chaque usine, assisté d'un délégué du syndicat patronal, et le représentant choisi par ses camarades de chaque spécialité, assisté d'un délégué du syndicat ouvrier, se réuniront, le samedi 19 janvier, pour examiner les tarifs des divers spécialités (art. 1). Le travail sera repris dans les usines sitôt l'adoption des tarifs et leur signature par les parties contractantes (art. 2).

Les tarifs sont en effet discutés du 20 janvier au 9 février dans une atmosphère très tendue.

Le 11 février, pourtant, la rentrée s'effectue dans le calme.

Par tous les moyens, les patrons se sont efforcés de susciter un incident pour briser le mouvement ouvrier comme en 1889 et en 1900.

Pendant les 103 jours de grève, la lutte a été dure. L'enjeu était de taille : la survie ou la disparition du syndicat ouvrier. A chaque instant, les attitudes patronales ont été ressenties par les ouvriers comme autant de provocations. Ce phénomène est sensible au stade de la genèse de la grève ; il apparaît pendant toute la période qui précède les négociations finales préconisées par la Commission parlementaire ; on le retrouve même pendant ces négociations, du 20 janvier au 10 février, en outre, pendant tout le conflit. L'attitude des Jaunes semble cependant parfaitement avec les données patronales ; enfin, les rapports et les actes de l'administration semblent confirmer ces interprétations.

Dès le départ, l'intention des patrons ne fait pas de doute ; il s'agit de provoquer le syndicat ouvrier en s'efforçant de réduire son choix à deux solutions : se déconsidérer en avalisant des conditions inacceptables ou engager la lutte sur un terrain défavorable, ce qui entraînera sa ruine.

Les patrons savent que les conditions leur sont favorables. Le chômage de l'été 1906 a été particulièrement long et sévère (66) ; les ouvriers qui rentrent dans les usines en septembre sont épuisés et ils souhaitent travailler. On pense donc qu'il leur sera impossible de soutenir un long conflit. En outre, les patrons n'ont pas écouté toute la production de l'année précédente et sans doute envisagent-ils avec faveur un chômage qui leur permettrait d'épuiser leurs stocks.

Le moment est idéal pour briser l'élan de l'organisation ouvrière. C'est dans ce contexte que se situent les négociations entre le syndicat patronal et le syndicat jaune. Dès le 8 août 1906, la Bourse du Travail rouge avait lancé un appel dans le journal local « Le Petit Fougérais ». Il s'agissait de solliciter l'adhésion des ouvriers au syndicat en leur proposant comme but immédiat l'unification des tarifs. Mais les patrons refusèrent obstinément de discuter de cette question avec les syndicats rouges. Or, le 17 octobre, le syndicat patronal et le syndicat jaune, qui a repris à son compte la revendication de l'unification des tarifs, se mettent d'accord sur un tarif général pour l'ensemble de la ville, augmentant certains prix et réduisant certains autres. Les Jaunes prétendent que ce nouveau tarif constitue une augmentation globale de 30.000 F par an à répartir entre quarante équipes de Boston de la place (67). En fait, le problème n'est pas là. Les patrons ont conclu un accord avec le syndicat jaune (cent trente membres dont seulement soixante cordonniers) alors qu'ils ont toujours refusé d'aborder le problème avec le syndicat rouge (environ 1.300 membres pour le seul syndicat des cordonniers).

En outre, les patrons font savoir, le 22 octobre, que, pour eux, la question des salaires est définitivement réglée et qu'ils n'accepteront plus aucune augmentation ; cela interdit les contacts avec le syndicat rouge mécontent d'avoir été ainsi ignoré. Quelques jours plus tard, les patrons lancent une nouvelle offensive contre le syndicat ouvrier. C'est l'affaire Pitois. Les tarifs consentis aux Jaunes stipulaient que les monteurs Boston demi par paire huit centimes et demi par paire de chaussures ; jusqu'à là, dans l'ensemble des fabrications, les patrons donnaient pour ce travail sept, sept et demi, huit et parfois huit centimes et demi ; seuls quatre fabricants, dont Pitois, accordaient neuf centimes. Dans le cas de Pitois, ce salaire plus élevé se justifiait par la vétusté des installations qui compliquait le travail des ouvriers. Or, alors que les patrons au-dessous du tarif n'envisagent aucunement dans un avenir proche de s'aligner sur le tarif, Pitois décide de baisser ses monteurs Boston et de payer dorénavant huit centimes et demi (68).

C'est l'origine du conflit. Les ouvriers ne peuvent pas ne pas réagir. D'où la grève du 31 octobre. La Bourse du Travail soutient les grévistes et envoie son propre tarif à Pitois qui répond en adressant à la Bourse le tarif plus possible devant l'intransigeance patronale et, le 5 novembre, les patrons se solidarisent avec Pitois en publiant la menace de lock-out.

Ainsi le conflit a bien été voulu par les patrons pour ruiner l'organisation ouvrière. Une fois le conflit engagé et jusqu'à l'arrivée de la commission parlementaire, on a l'impression que les patrons ont pour unique désir de conduire les ouvriers soit à une rentrée sans gloire, soit à un acte répréhensible ; le but restant toujours de détruire le syndicat.

Du 8 au 10 novembre, vingt-trois patrons demandent protection, par lettres adressées au maire et au sous-préfet, pour leurs personnes et pour leurs biens. Le préfet, le 9 novembre, refuse l'envoi de troupes qui pourrait apparaître comme une provocation aux yeux de la population ouvrière (69). Les patrons refusent également toute négociation tendant à la reprise du travail après le lock-out. Comme en 1900, les principaux membres du bureau patronal sont absents de Fougères. En particulier Cordier, leur président, est introuvable. Lorsque le 24 novembre une nouvelle délégation patronale, désignée sur l'insistance de la municipalité, accepte le projet de référendum de la Chambre de Commerce, que les ouvriers repoussent le même jour dans une réunion, à une très forte majorité, Cordier rentre aussitôt avec le bureau et s'y oppose. Pourtant, tout le monde est persuadé que la rentrée sera votée par les travailleurs qui donnent des signes de fatigue ; apparemment Cordier ne tient pas à ce que la grève se termine si vite. Après le référendum, les membres du bureau patronal s'absentent à nouveau et manifestent ainsi leur refus de discuter. Ils sont assurés de tenir : ils ont

obtenu des banques et de leurs fournisseurs le report de leurs échéances après la grève (70). Ils font courir le bruit que leur voyage a pour but de faire exécuter dans d'autres villes les commandes qu'ils ont reçues. Ils menacent de développer la mécanisation pour réduire la main-d'œuvre. Le 5 décembre, ils publient « leur » tarif si inférieur aux anciens salaires que même les Jaunes le refusent. Et, le 10 décembre, on a la preuve que le principal responsable du lock-out, Pitois, fait travailler une dizaine d'ouvrier dans son usine - le sous-préfet trouve « le procédé profondément immoral » (71).

Pourtant, à partir du 8 décembre, on s'achemine lentement vers la négociation souhaitée par les ouvriers et pour laquelle ils multiplient les propositions. Le 20, le bureau patronal accepte la discussion, la présence des délégués du syndicat et l'examen du tarif ouvrier. Mais, dès le 22, Cordier étant rentré, les pourparlers sont rompus. Les patrons décident qu'ils n'auront plus jamais de contact avec le syndicat ouvrier et, le 30 décembre, ils annoncent unilatéralement la réouverture pour le 9 janvier, tout en demandant au maire 1.200 à 1.500 soldats pour assurer ce jour-là la liberté du travail (72). Le 9 janvier, l'atmosphère est lourde et les gendarmes - il n'y a pas de soldats - ont une tâche délicate car, malgré les consignes syndicales de calme, les grévistes sont déchaînés et surtout les patrons semblent s'efforcer de susciter un incident : un employé de l'usine Cordier, Brisset, brandit contre les Rouges un revolver chargé de six balles ; Gaboury, le secrétaire des Jaunes, en fait autant ; un coupeur et un patron, Dinard, tirent en l'air pour se protéger (73). Quant à Cordier, il fait sortir à trois reprises ses ouvriers alors que l'usine n'est protégée que par quelques gendarmes... (74).



(64) Archives C. G. T. - F. O. Fougères. P. V. des séances du Comité général de la Bourse du Travail. Dans la séance du 27 novembre 1906, on décide de faire appel à toutes les bonnes volontés soit des députés socialistes, soit de la C. G. T., mais en réservant au comité de grève le droit de réclamer qui bon lui semblera. Seule, la Bourse du Travail de Fougères est affiliée à la C. G. T. par son adhésion à la Fédération des Bourses ; en revanche, le syndicat des coupeurs et celui des cordonniers ne sont pas encore affiliés à la Fédération des Ours et Peaux.

(65) Une coopérative qui avait adhéré au syndicat patronal quelques jours auparavant l'a quitté pour ne pas appliquer le lock-out.

(66) A. D. 60 M45. Le 6 novembre 1906, le sous-préfet de Fougères signale que les ouvriers ont subi un chômage de sept mois.

(67) A. D. 60 M45. Tract distribué par les Jaunes, le 11 novembre.

(68) Idem. Le sous-préfet de Fougères, le 9 novembre.

(69) A. D. 60 M45. Lettres des patrons et du maire et réponse du préfet (8-10 novembre).

(70) Idem. Le préfet au Président du Conseil, 20 novembre 1906.

(71) Idem. Lettre du sous-préfet, 10 décembre.

(72) Idem. Rapports du sous-préfet et du préfet, 8 décembre au 6 janvier.

(73) Idem. Rapports des commissaires de police et gendarmes présents à Fougères ce jour-là.

(74) Rapports du capitaine Pinaud et du lieutenant Pinaud.



Lock-out de Fougères.
Sortie d'une réunion des Jaunes.

Après la venue de la commission parlementaire présidée par Millebrand, les pourparlers reprennent. Mais les patrons les plus durs, mécontents de ce que seul le syndicat rouge négocie avec eux, font traîner les choses en longueur alors que les ouvriers épuisés voudraient aller vite : on discute usine par usine ; Cordier prétend au début imposer comme base aux négociations l'ancien tarif (celui des Jaunes) ou celui du 5 décembre ; alors que les discussions ont abouti assez vite dans les treize premières usines, le 25 janvier, il brise les négociations en interdisant au patron Girault d'accorder une augmentation consentie (75). Le 30 janvier, les négociations reprennent mais, depuis le 27, tous les jours, le syndicat patronal souleve de nouvelles difficultés : tous les ouvriers doivent réintégrer les usines (or beaucoup ont trouvé du travail ailleurs), les contrats doivent être signés pour cinq ans, les coupeurs sont eux aussi menacés d'un contrat (de trois ans), etc. Le 8 février, les ouvriers poussés par la Bourse du Travail et craignant que tout soit remis en question acceptent les conditions patronales dans les trois dernières usines. Finalement, seul Cordier n'accorde rien. Ainsi, jusqu'au bout, le syndicat patronal a recherché l'incident qui sans doute lui aurait permis de nouveau de se passer du syndicat ouvrier. Les initiatives patronales qui ressemblent étrangement à des provocations sont renforcées par l'attitude des Jaunes qui appa-

raissent à des moments privilégiés et prennent en quelque sorte le relais à chaque fois que les négociations sont rompues par les patrons. Il est difficile de ne pas songer à quelques relations. Le patron se sert d'ailleurs des Jaunes pour provoquer les Rouges et déclencher ainsi le conflit, en signant des tarifs avec eux. Quand, vers le 18 novembre, on commence à parler de référendum, les Jaunes, dont on ne parlait guère depuis quelque temps, engagent une propagande active en vue de la reprise du travail. Alors que la Bourse du Travail semble à bout de ressources, les Jaunes proposent à chaque nouvel adhérent 3 F 15 à la signature avec promesse d'un secours aussi important quelques jours plus tard. Les Jaunes « achètent » (76) ainsi chaque jour environ vingt nouveaux socialistes et leur effectif atteint vite 300 membres (77). Aucune source n'indique la provenance de l'argent, mais l'attitude des Jaunes correspond vraiment trop aux désirs des patrons. En même temps apparaît une affiche où « un groupe d'ouvriers non syndiqués » annonce la volonté de reprendre le travail sous peu... Un mois plus tard, malgré les pressions exercées par les autorités, les patrons refusent de reprendre les conversations et, le 20 décembre, quatre Jaunes, membres du Comité central de l'« Union prolétarienne » siégeant à Lyon, arrivent à Fougères. Ils ont été signalés à la Bourse de Fougères par la Bourse de Lyon « comme étant

des anarchistes faisant métier de courir les grèves à la solde des patrons » ; objet de l'hostilité générale, les quatre Lyonnais repartent le 21 (78) ; mais, le 22, une affiche signée « un groupe de commerçants », s'en prend violemment aux responsables du syndicat qu'on accuse de vivre « à côté de la caisse, aux pieds des marmites » sans s'intéresser aux souffrances des ouvriers. Après l'annonce par les patrons de la réouverture des usines le 9 janvier, les Jaunes se déchaînent à nouveau. Ne s'agit-il pas en provoquant quelques incidents de légitimer la demande de troupes formulées par les patrons ? Le 28 décembre, un certain Raynier apparaît à Fougères. Arrivé de Saint-Nazaire, il laisse entendre qu'il a été appelé par les Jaunes et les patrons. Venu à Fougères quelques années plus tôt pour former la Bourse des Jaunes, il aurait reçu de l'argent des patrons ; il annonce qu'il va recevoir d'autres subsides pour terminer la grève en provoquant les ouvriers à commettre quelques désordres (79). Bien qu'il ne fasse pas, semble-t-il, l'unanimité chez les Jaunes, Raynier, s'installe à la Bourse des Jaunes où

(75) Le préfet note : « On dirait que le syndicat patronal cherche une rupture ».
(76) Expression des Rouges.
(77) A. D., 80 Ma5. Le sous-préfet, 21 novembre.
(78) Idem. Commissaire de police, 20 décembre.
(79) A. D., 80 Ma5. Capitaine Pineau, 28 décembre.

il apparaît fréquemment en compagnie de Gaboury et fait placarder une affiche avec comme titre « Union prolétarienne — Comité central — Manifeste à la population fougéraise — Ni rouges ni jaunes ». Raynier essaie de déconsidérer les membres du comité de grève (l'un aurait dépensé en sa compagnie dix Louis d'argent appartenant aux grévistes, un autre aurait reçu de l'argent du consul d'Espagne, etc.). Le commissaire de police le considère comme un « agent provocateur » (80). Après l'arrivée de Raynier et jusqu'au 9 janvier, les Jaunes se montrent beaucoup plus susceptibles et affichent leur volonté d'en découdre avec les Rouges. Le 31 décembre, alors que les grévistes manifestent devant la Bourse indépendante (jaune) — cela arrive fréquemment — Gaboury fait savoir au commissaire que s'il ne disperse pas la manifestation, les cinquante Jaunes présents vont s'en charger. Le 3 janvier, les Jaunes mettent leur menace à exécution ; vers 10 h. du matin, ils sortent en nombre de leur local, armés de gourdins et se précipitent sur les 300 Rouges présents. L'intervention rapide de la gendarmerie évite cependant les heurts. Le préfet signale d'ailleurs cette attitude :
Les Jaunes s'exaspèrent et ont une attitude provocante. Certains d'entre eux exhibent facilement un revolver manifestant l'intention de s'en servir à la moindre attaque. On dirait que le mot d'ordre du syndicat jaune est de provoquer des rixes graves pour nécessiter l'intervention de la force armée (81).
Dans le même temps, plusieurs affiches apparaissent. L'une, le 6, est adressée « aux ouvriers fougérais » et signée « Un groupe d'ouvriers » ; elle est très violente et les ouvriers l'attribuent à un patron, Trehu (82) ; l'autre, le 7, « Appel des ouvriers libres de Fougères à leurs camarades » annonce l'intention des signataires de reprendre le travail le 9 et lance de nombreuses attaques contre le syndicat et les « Me-neurs » (83).
Evidemment, les Jaunes manifestent aussi pendant la journée du 9 janvier ; d'ailleurs, le contre-maître de Cordier qui arme l'employé Brisset est aussi un Jaune (l'intervient, en même temps qu'un autre contre-maître de Cordier, dans une réunion jaune

tenue sous la présidence de Gaboury, le 1^{er} février). Vers la fin du conflit, le 7 février, les Jaunes, pourtant abandonnés par les patrons, réapparaissent lorsque les patrons durcissent leurs positions dans les dernières usines. Le 7, on ne dénombre pas moins de trois provocations caractérisées. A 16 h., Gaboury sort de la Bourse jaune et se met à invectiver un groupe de grévistes qui répondent par des huées ; il refuse de circuler malgré les demandes pressantes du commandant de gendarmerie qui le fait conduire au commissariat et lui dresse procès-verbal « pour provocation au tumulte et au désordre sur la place publique ». A 17 h. 30, un groupe de Jaunes prend à partie des grévistes se rendant à une réunion sous les Halles. Enfin, vers 21 h. 30, les Jaunes quittent leur Bourse et rentrent chez eux en traînant sur les pavés les gourdins dont ils se sont munis ! Tous les rapports de gendarmerie soulignent cette attitude « absolument provocante » des Jaunes (84).
Enfin la dernière tentative a lieu dans la nuit du 10 au 11 février. Tous les tarifs sont alors conclus et l'on s'est mis d'accord pour reprendre le travail le lundi 11. C'est la joie à Fougères. Des groupes bruyants parcourent les rues de la ville. Les Rouges célèbrent leur victoire. Les Jaunes tiennent une importante réunion sous les Halles avec la participation de Czulowski, secrétaire général de la Fédération nationale des Jaunes de France (85). Pourtant, il ne se produit aucune collision entre défilés rouges et jaunes. Mais le soir, à 21 h., un ouvrier rouge, Alexis Morice, est tué d'une balle au cœur et un de ses camarades grièvement blessé (deux balles dans le bras). Le meurtrier n'est pas un ouvrier cordonnier mais un ouvrier forgeron ; cependant, il est lié au milieu de la chaussure car son père, chez qui il travaille, fabrique des emporte-pièces nécessaires aux industriels de la place.

(80) Idem. Commissaire de police, 1^{er} et 3 janvier.
(81) Idem. Rapport du préfet, 8 janvier.
(82) Idem. Allusion de Lewy dans les réunions du 6 janvier à 15 h. (rapport du commissaire de police).
(83) Idem. Rapport de gendarmerie, 7 janvier.
(84) A. D., 80 Ma5. Rapports du commandant Humbert, du capitaine Pineau, du lieutenant Pinou et de nombreux gendarmes.
(85) L'Écho du 11 février 1907.

Pendant la grève, il se tenait constamment en relation avec les Jaunes ; d'ailleurs, au moment du crime, il sortait d'un débit de boisson, tenu par un patron cordonnier, lieu habituel des rendez-vous jaunes et où quelques instants plus tôt il s'était entretenu avec Gaboury (86). La victime est un militant rouge, syndiqué depuis plusieurs années et qui a participé activement à la grève. Bien sûr, on ne peut pas accuser Gaboury d'avoir poussé le meurtrier à son crime (il s'en désolidarise d'ailleurs dans une affiche, le 11, en laissant entendre que le meurtrier ne fait pas partie du syndicat jaune), mais les provocations constantes des derniers jours, les révolvers qui surgissent fréquemment des poches (presque tous les Jaunes en ont acheté un) n'ont-ils pas influencé l'esprit de cet homme atteint, selon le commissaire Gérard « d'un commencement de dégénérescence alcoolique » ?...
Quoi qu'il en soit, le choix de ses victimes est significatif : des militants rouges, bien connus pour leurs convictions (87). Enfin, il peut sembler intéressant de se pencher sur l'attitude de l'administration pendant le conflit. Dès le départ, les autorités ont été conscientes du but poursuivi par les patrons et elles se sont efforcées de ne pas tomber dans ce piège. Cette attitude constitue une accusation constante contre le patronat et elle est surtout sensible dans les périodes où les patrons demandent plus particulièrement l'intervention de l'armée (du 8 au 10 novembre et au moment de la rentrée dans les usines). Dès le 6 novembre, le sous-préfet de Fougères avertit le préfet de la situation, il se déclare incompetent pour juger du fond du problème, mais il ajoute :
Mais, si je ne peux envisager ce côté de la question, je suis cependant à même de faire certaines constatations. La troupe d'abord qui agit avec une singulière légèreté, pour ne pas dire autre chose, en élaborant un tarif avec le syndicat jaune qui ne comprend pas cent adhérents sans se préoccuper de

(86) A. D., 80 Ma5. Le préfet le 10 à 21 h. 30 et le 11 à 6 h. du matin.
(87) Macé, l'autre victime, a été interpellé par la gendarmerie au cours d'une manifestation rouge, deux heures auparavant.



FOUGÈRES. - Les obsèques du Camarade M.

savoir si les modifications que ce tarif apportait à la situation antérieure seraient acceptées par le syndicat rouge qui comprend treize cents membres. En somme, il n'est pas extraordinaire que les monteurs de la maison Pitois aient montré de la mauvaise humeur en apprenant que le syndicat jaune dont ils ne reconnaissent pas l'autorité avait fait réduire leur salaire d'un demi-centime par paire. De plus, je trouve étrange que le syndicat patronal ait cru devoir, pour un conflit aussi peu important, prendre une décision aussi grave que celle qu'il a arrêtée hier. Il me semble que le conflit pouvait fort bien se limiter à M. Pitois et ses quarante monteurs et je me demande quelle raison péremptoire a déterminé le syndicat patronal à priver de travail au moins dix mille personnes qui viennent de subir sept mois de chômage et qui, dans quelques jours, seront dans la plus noire misère (88).

C'est en partie sur ce rapport que le préfet se fonde pour refuser l'envoi de troupes à Fougères :

(88) A. D., 60 Ma5.

(89) Idem.

(90) Idem. Cependant, prudent, le préfet mène un bataillon à Vitré (30 km de Fougères, les deux villes sont reliées par la voie ferrée).

contre le manque de protection pour les ouvriers qui veulent travailler ; la presse provinciale et parisienne accuse violemment le gouvernement. Devant ces réactions, le préfet durcit un peu sa position. Il fait doubler les postes et les patrouilles et recommande aux gendarmes d'empêcher les grévistes d'accompagner dans leur trajet ceux qui voudraient chercher du travail dans les usines.

A d'autres moments, le préfet intervient pour faciliter l'organisation des secours. Il écrit au Ministre de l'Agriculture pour demander la fourniture gratuite du bois nécessaire aux grévistes ; ceux-ci sont autorisés à couper du bois en forêt. Il consent des secours en argent pour cent familles très nécessiteuses. Il faut aussi noter toutes les interventions pour faciliter le dialogue et ses conditions constantes de l'attitude patronale. Et si, finalement, le conflit débouche sur une victoire ouvrière, c'est en partie du au sang-froid de l'administration.

La réponse ouvrière aux provocations patronales : l'organisation.

Conscients des provocations patronales, les responsables ouvriers les dénoncent inlassablement en recommandant à chaque instant le calme aux grévistes. Pour éviter les incidents, ils sont conduits à exercer un contrôle très strict sur le mouvement et à organiser les secours.

Dès le 7 novembre, la Bourse du Travail, dans une affiche, montre bien qu'elle a compris le sens donné au conflit par le patronat.

Camarades,

Effrayé par les victoires successives qu'ont obtenues les organisations sur plusieurs fabricants de chaussures et craignant la propagation de ce mouvement, le syndicat patronal n'a pas hésité à provoquer une cessation générale du travail [...]

Par conséquent, il est maintenant bien établi que cette raison (grève Pitois) n'était qu'un prétexte odieux pour couper de sa racine l'action syndicale dont l'efficacité venait de se montrer d'une façon éclatante en faisant triompher rapidement les revendications de quatre maisons...

Il y a là une manœuvre déloyale qui a pour but d'annuler vos organisations et de frapper votre esprit d'une crainte chimérique. En effet, le patronat s'était imaginé que sa décision causerait à tous une terreur profonde dont il aurait profité pour imposer des conditions dérisoires.

Mais l'effet attendu a été diamétralement opposé et c'est sous le coup d'une juste indignation que les ouvriers ont abandonné les ateliers et se préparent maintenant à dénoncer le bloc leurs tarifs absolument illusoire et à exiger de meilleures conditions de travail.

Par ailleurs, l'affiche conseille le calme, le refus de la violence mais la fermeté et la solidarité (91). Ce calme, les dirigeants ne cessent de le réclamer dans la quasi-totalité des réunions (et pendant cent trois jours, il y en aura en général au moins une par jour.) Dès le 8 novembre, des consignes très strictes sont proposées aux grévistes : on leur demande même de faire la police de la rue s'ils constatent de certains ouvriers vis-à-vis des patrons. Pour les responsables ouvriers, l'absence de violence de la part des grévistes sera la meilleure façon d'ennuyer les patrons et Gourdin n'hésite pas à proposer au maire, le 12 novembre, de faire au moins tous les deux jours une grande réunion où il prêchera le calme (92). A chaque instant, on s'efforce de prévenir les incidents. Lors de la réunion du 4 décembre, un orateur fait allusion à une réunion des Jaunes qui se tient au même moment, pour inviter ses auditeurs à ne pas s'en prendre aux Jaunes quand ceux-ci sortiront (93).

Après la rupture du 22 décembre, on prépare les ouvriers à accepter l'idée de l'arrivée de la troupe, le 22 et le 24 décembre, Gourdin y fait allusion dans ses discours. Le 22, il s'écrie : A Lyon, nos camarades ont eu l'œil et nous ont signalé

(91) A. D., 60 Ma5. Affiche de la Bourse du Travail, 7 novembre 1906.

(92) Idem. Lettre du préfet au maire, 9 novembre, et réponse le 12 novembre.

(93) A. D., 60 Ma5. Le commissaire de police, le 4 décembre.

les agents provocateurs envoyés dans ce but. Restez tranquilles, conservez votre attitude et les patrons arriveront bien à mettre les pouces. On va vous dire sans doute que le 2 janvier les usines seront grandes ouvertes et on va vous inviter à rentrer aux anciennes conditions. De peur que des entraves soient faites à la liberté du travail, des lettres recommandées vont pleuvoir à l'adresse des autorités leur demandant d'assurer la rentrée de ceux qui voudraient travailler. C'est un moyen de faire venir la troupe. Je vous mets en garde contre ce piège qui va être tendu, j'en ai le pressentiment. Après tout, qu'il vienne un régiment ou deux, on s'en fout. Ce n'est pas eux qui feront les savates. Ne vous laissez pas intimider (94).

Le 24, il leur recommande de ne pas user de violences si les soldats sont appelés pour assurer la liberté du travail. Il faudra seulement protester contre ceux qui reprendront le travail, mais sans les frapper...

Quelques jours plus tard, le comité de la grève, seul responsable, refuse de suivre les incitations de Levy, trésorier de la C. G. T. Présent devant la Bourse indépendante lorsque, le 3 janvier, les Jaunes armés de gourdegas tentent leur sortie pour manifester ainsi la situation en s'adressant au commissaire de police :

Là-dedans, il n'y a que des provocateurs, tous payés par les patrons, ils sont tous armés ; puisqu'il en est ainsi, nous allons en faire autant et il ne faudra pas longtemps pour entrer dans cette boutique (95).

Mais, dans les réunions qui suivent, personne ne conseille aux grévistes de s'armer ; au contraire, on insiste toujours sur la nécessité de garder son calme. La journée du 9 janvier est significative à cet égard. La veille, sous les Halles, devant une foule de 5.000 à 8.000 personnes selon les observateurs, le député socialiste Poisson avait mis en garde ses auditeurs contre les provocations qui pouvaient venir des agents, des patrons ou du gouvernement. Le soir de la réouverture, devant une foule aussi

nombreuse, on fait le bilan de la journée et on s'efforce de minimiser certains incidents pour calmer la colère des auditeurs. Ainsi, le député socialiste Ghesquière dément les bruits concernant son confrère Cadenat qui aurait été bousculé, frappé même par un gendarme et dont l'écharpe aurait été déchirée. En fait, Cadenat n'a été que « légèrement pincé » dans une boussu-lade... Tous les orateurs de la soirée : les députés socialistes Cadenat, Fievet, Poisson ainsi que Aulagnier, délégué des syndicats de la Seine, recommandent aux grévistes le calme, le sang-froid, la méfiance à l'égard des agents provocateurs. Tous ces efforts couronnés de succès pendant plus de cent jours ont failli être ruinés par l'assassinat de Morice. A l'annonce de l'attentat, en effet, la masse ouvrière voulait réagir violemment et la première pensée des dirigeants exaspérés a été de décommander la rentrée du 11. Cette décision, réclamée par les ouvriers, aurait été très populaire. En fait, après réflexion, la Bourse du Travail ne lance aucun mot d'ordre dans ce sens. La volonté des dirigeants de minimiser la portée de l'incident est évidente dans la réunion syndicale tenue le soir de la rentrée. On invite les assistants à l'enterrement de Morice, mais on recommande le plus grand calme : pas de cri, pas de chant, la famille ne veut pas de manifestation. Si l'on s'élève contre le meurtre, le nom des Jaunes n'est prononcé à aucun moment ; d'ailleurs, un auditeur, un ivrogne dit-on, ayant crié « A bas les Jaunes », se fait sévèrement rappeler à l'ordre (96).

Pour arriver à ce calme qu'ils souhaitent, les membres du comité de la grève, les responsables des syndicats et de la Bourse du Travail, exercent un contrôle absolu sur le déroulement des événements. Ils organisent ainsi les réunions journalières (de 2 à 8.000 personnes). Les délégués font le compte rendu des négociations en cours. Les orateurs y analysent la situation, lancent des

discours et proposent des résolutions.

(94) Idem. Rapport du capitaine Pineau.

(95) Idem.

(96) A. D., 60 Ma5. Rapports des commissaires Gérard et Ange, 10 janvier.



appels au calme, lisent les lettres de félicitations venues de toute la France, citent en les félicitant et en les remerciant les organisations qui ont envoyé des fonds. Ces réunions sont nécessaires et les dirigeants constatent une baisse de moral lorsqu'elles ne peuvent se tenir pendant quelques jours. Les réunions sont en général suivies de manifestations dans la rue ; ces défilés toujours pacifiques sont pourtant animés. On y chante l'« Internationale », « la Carmagnole » et deux chansons composées à Fougères pour l'occasion, l'une sur Gaboury, l'autre, la « Syn-

dicale ». Des cris aussi, concernant surtout les tarifs. Mais cela ne dégénère jamais et ne dépasse guère la traditionnelle plaisanterie consistant à crier devant la maison et l'usine de Cordier en qui les ouvriers voient leur principal adversaire : « La Ficelle ! La Ficelle ! ». C'est d'ailleurs pour entretenir le moral des grévistes que les dirigeants décident, le 5 décembre, de faire appel aux orateurs de la C.G.T. La confédération envoie successivement à Fougères Dret, secrétaire de la Fédération des Cuirs et Peaux, Levy et Yvetot. Mais les socialistes

apportent le secours de leur parole en plus grand nombre encore : dix-huit députés socialistes vont se relayer à Fougères et certains y revenant à plusieurs reprises (97). Mais si les responsables sont heureux de cet appui qu'ils ont sollicité, ils restent maîtres de leurs décisions. Cela transparaît dans leur refus de prendre des risques inutiles. Ainsi quand la tension est trop grande, on décide la suppression des défilés en ville. Lorsque Cordier, au nom des patrons, refuse toute discussion le 17 décembre, les



esprits sont surexcités à tel point que Gourdin, homme froid et très calme selon les autorités elles-mêmes, ne peut s'empêcher de s'écrier, au cours d'une réunion, que ce refus patronal est une provocation et que Cordier voudrait qu'on détruise son usine ; il ajoute qu'il serait même juste de le faire ; se rendant compte de son emportement, il termine son discours par des appels au calme car il ne faut pas faire le jeu des patrons en se livrant à des violences. Aussitôt après, un autre orateur, craignant des incidents après le discours de Gourdin, demande à l'Assemblée la suppression de la manifestation envisagée après la réunion. La demande est acceptée (98). Ce refus des risques inutiles se retrouve dans l'attitude du comité de grève à l'égard de Yvetot. Celui-ci, en tournée de propagande dans l'Ouest, passe éventuellement à Fougères. Mais quelques jours plus tôt, le soir du 13 janvier, il avait fait à Saint-Brieuc, une conférence extrêmement violente. Parlant de l'action directe et faisant allusion à Fougères, il avait dit :

« Si les ouvriers en grève avaient pillé et incendié les usines, ils auraient obtenu ce qu'ils désirent et, au contraire, en restant calmes et pacifiques, je crains que cette grève ne finisse en queue de poisson (99). »

Le comité de grève semble gêné par sa présence. Le 15 janvier, Yvetot veut parler devant les 2.800 ouvriers présents à la réunion ; il ne se montre pas aussi violent qu'à son habitude, mais c'est, sans doute, encore trop pour les responsables de la grève puisque, lors de la réunion du 16, Yvetot n'est pas appelé à prendre la parole. D'ailleurs, le préfet est intervenu auprès de Gourdin et de Jousse, secrétaire de la Bourse, en menaçant de fermer les Halles si Yvetot prenait la parole. Cette intervention a sans doute aidé le comité de grève, probablement assez satisfait,

fait, à convaincre Yvetot de s'abstenir (100).

Mais, pour gagner la bataille, il ne fallait pas seulement imposer le calme et entretenir le moral des grévistes, il fallait aussi les nourrir ainsi que leurs familles. Dans ce domaine de l'organisation des secours, les dirigeants ont réalisé une œuvre remarquable. Au début du conflit, la Bourse du Travail a envoyé 3.000 lettres à différentes organisations (101). Les secours arrivent très vite et pendant tout le conflit ils vont approvisionner la caisse de grève. Ces ressources sont d'abord locales : caisses des syndicats et de la Bourse du Travail, contributions des ouvriers qui continuent à travailler dans les treize fabriques non syndiquées, quêtes à la campagne, dans les rues de la ville, chez les commerçants. Mais l'argent vient surtout de l'extérieur : souscriptions ouvertes par de nombreux journaux (« L'Humanité » qui fournit plus de 30.000 F, mais aussi l'« Ouest-Eclair » de Rennes), quêtes réalisées lors du passage des conférenciers fougérois dans de nombreux centres industriels, quêtes dans la région du Nord et dans les couloirs de la Chambre des Députés (102), subventions municipales en particulier de Toulouse, produits de multiples fêtes de solidarité données un peu partout pour les grévistes de Fougères (103).

Tous ces concours ont permis à la Bourse du Travail de distribuer 108.886 F 45 sous une forme ou sous une autre (104). A cela, il faut ajouter divers secours de la municipalité fougéroise et du bureau de bienfaisance départemental, des vêtements envoyés par des coopératives parisiennes, etc.

Les responsables utilisent ces ressources pour installer fourneaux et marmites dans la cour de la Bourse du Travail et servir aux grévistes plusieurs milliers de repas par jour. Ces soupes communistes sont organisées dès le 15 novembre et vont permettre aux ouvriers de résister jusqu'à la fin. C'est une réalisation que la presse se plaît à souligner avec admiration :

J'ai fait, ce matin, un tour aux soupes communistes où j'ai déjeuné avec plaisir d'une écuelle de rita. La bonne humeur des braves gens qui se pressent autour des marmites fait plaisir à voir. Sans l'ombre de ser-

vice d'ordre, 8.000 grévistes défilent là deux fois par jour, sans la moindre discussion, sans la moindre bousculade. Les femmes qui depuis deux mois remplissent les fonctions de cuisinières sont exténuées ; la fumée du bois vert que chaque jour une équipe d'hommes va couper dans une forêt des environs leur brûle les yeux sans les empêcher de rire. D'autres ont proposé de les remplacer ; elles ont repoussé cette offre comme une injure grave à la merveilleuse organisation de cette popote.

Les grévistes fougérois, et mangent bien, vous prie de le croire, pas vingt-cinq centimes par tête. Si l'on ajoute à cela que la caisse syndicale s'alimente chaque jour de nouvelles contributions, on comprendra que M. Chesquières n'exagérât pas, ce matin, lorsqu'il m'affirmait que la résistance pourrait se prolonger plusieurs mois (105).

Plus que l'organisation des soupes communistes, c'est une autre initiative des grévistes fougérois qui a surtout frappé l'imagination des contemporains : l'exode spectaculaire des enfants. Sur la proposition des militants de la Bourse du Travail de Rennes, de nombreux enfants de grévistes sont en effet dirigés vers différentes villes. Le premier départ a lieu le 9 décembre vers Rennes. Une foule émue de douze à quinze mille personnes accompagne silencieusement les cent cinquante enfants à la gare. Pas un cri, aucun chant. Les enfants sont installés dans les wagons ; on leur distribue des brioches. Après le départ du



train, la foule impressionnée mais digne et résolue se retire silencieusement (106). A Rennes, les enfants sont attendus par cinq mille personnes ; on les conduit en cortège, avec musique, jusqu'à la place de la mairie où ils sont remis à leurs familles adoptives. Quelques jours plus tard, un second départ vers Rennes est organisé et le député Benezech note dans « L'Humanité » :

J'ai assisté au départ. Je n'ai rien vu de ma vie de plus attristant. Les enfants portaient à la boutonnière leur procès-verbal d'identité et enlaçaient le cou des parents en larmes. La séparation fut déchirante, dans cette soirée pleine de brouillard et de pluie, où la mélancolie désolée des choses semblait s'harmoniser avec la tristesse des cœurs. Je comprends bien maintenant que la haine puisse entrer dans le cœur. Je ne l'excuse pas cependant ; mais pour quoi les riches font-ils pleurer les enfants dont ils exploitent si durement les parents ? (107).

D'autres départs ont lieu vers

Paris, Laval, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Nantes, Rouen ; environ cinq cents enfants y participent (parmi eux, la petite Marthe Morice, six ans, hébergée à Paris et qui ne reverra pas son papa !). Beaucoup d'autres petits Fougérois étaient candidats au voyage mais, déjà atteints par la tuberculose, ils ont été refoulés lors de la visite médicale du département. Partout, les enfants sont accueillis avec enthousiasme, leur arrivée donne lieu à des manifestations ; on leur fait chanter les chansons des grévistes ; ils racontent le combat de leurs parents ; les journaux donnent de leurs nouvelles. Ils se font ainsi les meilleurs ambassadeurs de la grève.

Finalement, tous ces efforts débouchent sur une grande victoire ouvrière. Cela se traduit par une très légère augmentation (sauf chez Cordier), par la fusion des deux syndicats (coupeurs et cordonniers) lors du passage de Dret, fin décembre, le nouveau syndicat adhérant désormais à la Fédération des Cuirs et Peaux et à la C. G. T.

Mais le résultat essentiel, c'est la reconnaissance définitive du syndicat rouge. Le but avoué des patrons dès le début du conflit était de le détruire. Or, les négociations qui terminent la grève mettent en présence syndicat patronal et syndicat ouvrier. D'où le développement d'un syndicalisme fougérois puissant et res-

pecté de 1907 à 1914. Cependant, tout cela a coûté cher : cent trois jours de chômage, une industrie désorganisée, de nombreux commerçants ruinés, un mort.

Le 17 février, Jaurès met un point final au conflit en venant rendre hommage aux Fougérois pour leur courage.

Les camarades vous ont dit la dette contractée vis-à-vis des organisations ouvrières qui vous ont soutenus pendant la bataille ; mais ces dernières vous doivent de la reconnaissance pour l'énergie que vous avez montrée. Pendant trois mois, vous avez mené la lutte contre la classe dirigeante. Vous avez montré que vous étiez capables de vous diriger vous-mêmes. Vous avez compris que les violences ne mènent à rien dans une lutte économique. La lutte qui vient de se clore n'est qu'une période de la grande bataille engagée par les travailleurs pour faire aboutir leurs droits. Cette lutte n'est pas finie. Votre arme a été la puissance de l'organisation, vous avez réussi, vous devez tremper cette arme afin qu'elle soit plus forte que jamais (108).

(97) Il s'agit de Fournier, Meurier, Poulain, Déjeante, Allamane, Benezech, Vilin, Cadéant, Constant, Fievet, Dhurré, Chesquières, Blanc, Francini, Delory, Groussier, Melin, Poisson.

(98) A. D., 60 MaS. Le capitaine Pineau évalue le nombre des auditeurs à 6.000.

(99) A. D., Cites-du-Nord. Rapport du commissaire de police sur une réunion tenue le 13 janvier au gymnase.

(100) A. D., IIIe-et-Vilaine, 60 MaS. Rapport des commissaires Gérard le 15 et Jacquelin les 16 et 17.

(101) Idem., chiffre cité dans la réunion du 19 novembre (rapport du sous-préfet).

(102) L'Humanité du 15 janvier annonce que Benezech a recueilli ainsi plus de 581 F, plusieurs de ses adversaires ayant souscrit de bonne grise.

(103) A la demande de l'Union des Syndicats de la Seine désireuse d'organiser une telle fête (la deuxième) pour aider les enfants de Fougères, Sarah-Bernhart répond favorablement en offrant, à titre gratuit, pour le 15 février 1907, son théâtre et son concours. (L'Humanité du 8 février 1907).

(104) Le Travailleur Fougérois du 1er mai 1907 (organe de la Bourse du Travail de Fougères) cité par STEPHAN, op. cit., p. 95.

(105) La Petite République du 12 janvier 1907. Article de son envoyé spécial, P. Demaree.

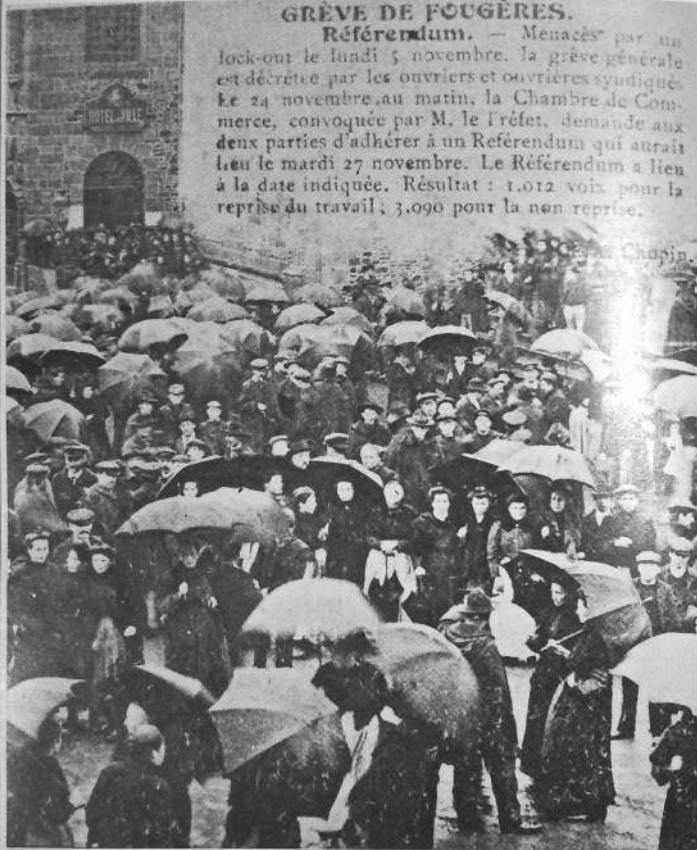
(106) A aucun moment au cours de ce conflit, on a signalé une foule aussi nombreuse. Ce premier départ a vivement frappé les imaginations et même le patronat est impressionné.

(107) L'Humanité du 18 décembre 1906.

(108) A. D., 60 MaS. Rapport du commissaire Ange, 17 février 1907.

GRÈVE DE FOUGÈRES.

Référendum. — Menacés par un lock-out le lundi 5 novembre, la grève générale est décrétée par les ouvriers et ouvrières syndiqués. Le 24 novembre, au matin, la Chambre de Commerce, convoquée par M. le Préfet, demande aux deux parties d'adhérer à un Référendum qui aurait lieu le mardi 27 novembre. Le Référendum a lieu à la date indiquée. Résultat : 1.012 voix pour la reprise du travail ; 3.090 pour la non reprise.



Lock-out de Fougères. - Bourse du Travail - Le Baillet



Lock-out de Fougères. - Bourse du Travail - Le Baillet

sons, il essaie de diminuer les salaires des ouvriers, le plus souvent de façon insidieuse et s'il attaque si violemment le syndicat ouvrier dans son existence même, c'est qu'il est conscient que celui-ci représente le seul recours dont disposent les ouvriers pour s'opposer à sa tactique. Cela souligne une fois de plus l'intérêt de la victoire ouvrière de 1907. S'ils sont si combatsifs, c'est que la plupart des patrons fougérois de la chaussure se sentent menacés par la conjoncture économique (hausse sur les cuirs, concurrence des autres centres français et de l'industrie américaine). Leur manque de capitaux et leur caractère individualiste leur interdisent en outre d'organiser la profession sur le plan fougérois et d'employer ainsi les ouvriers à temps plein pendant toute l'année. Si la grève de 1906-1907 avait entraîné la disparition de toutes les usines en difficultés financières, il est probable que cette concentration aurait, après une courte période difficile, permis une augmentation plus substantielle des salaires.

Et la position personnelle de Cordier ? Il a conduit la grève du côté patronal et pourtant il est un des patrons les plus riches de Fougères. Son entreprise n'est en rien menacée et les salaires versés à ses ouvriers

sont parmi les plus élevés de la place. Son entêtement ne se comprend guère ; et son caractère intransigeant qui le pousse à n'accepter aucune contestation de la part de son personnel n'explique pas tout. Peut-être, comme le pensaient certains, patrons et ouvriers, voulait-il entraîner, par une lutte dure et longue, la ruine de ses collègues les plus faibles, assurant par là des perspectives nouvelles à ses propres affaires ?

Sur un plan plus général, les événements de Fougères ne semblent pas confirmer la thèse de E.-L. Shorter et de Ch. Tilly sur la violence. Ces auteurs laissent croire que la violence est un des arguments dont les dirigeants syndicalistes disposent et se servent pour faire reculer le patron et l'obliger à des concessions (109). Ils s'appuient d'ailleurs sur un exemple fougérois, celui du pillage de l'usine Doussin en 1900 (110).

En fait, si, à Fougères, il y a eu des incitations à la violence, elles émanent des dirigeants nationaux de la C. G. T. (Dele-

salle en 1900, Levy et Yvetot en 1906-1907) ; mais ceux-ci n'assument jamais de responsabilités dans le mouvement fougérois. Les dirigeants fougérois, au contraire, se fondant sur l'expérience des luttes passées, ont constaté que la violence n'était pas un argument et que l'organisation syndicale en subsistait toujours les conséquences néfastes sans pour autant que les résultats immédiats en soient doubles (le pillage de l'usine Doussin n'apporte rien aux ouvriers, sauf le chômage !). Aussi, ces dirigeants se refusent à toute violence. C'est tout le sens de la victoire de l'organisation en 1907 dans un combat inauguré en 1887 par la création des syndicats des coupeurs et des cordonniers.

Claude GESLIN.

(Reproduit avec l'aimable autorisation du « Mouvement Social ».)

(109) E.-L. SHORTER et Ch. TILLY, - Le déclin de la grève violente en France de 1880 à 1935 - dans Le Mouvement social, no 26, juillet-septembre 1971, p. 109 à 111.
(110) *ibid.*, p. 107.

Ainsi pendant vingt ans, de 1887 à 1907, l'opposition entre le patronat et le prolétariat fougérois s'est traduite par une hostilité constante, ponctuée par des combats extrêmement durs. Après les échecs de 1889 et de 1900, les ouvriers ont, en 1907, remporté une grande victoire, imposant définitivement leur syndicat comme partenaire indispensable et reconnu du syndicat patronal. Cette victoire est d'autant plus significative qu'elle

s'inscrit dans un contexte général relativement peu favorable aux victoires syndicales. Elle vient après les troubles qui marquent la grève provoquée par la catastrophe de Courrières, en mars. Dans cette grève aussi, Clemenceau, alors ministre de l'intérieur du cabinet Sarrien, avait promis de n'envoyer des troupes que si les troubles se produisaient dans la rue. En 1906, ce sont aussi les violences des grèves d'avril, l'échec du premier mai consacré

à la revendication de la journée de huit heures ; c'est enfin le neuvième congrès de la C. G. T. qui, en octobre, à Amiens, définit l'orientation révolutionnaire et antimilitariste de la confédération. Et, en 1907, ce sera en particulier, la tragique affaire de Draveil-Vigneux. On doit cependant s'interroger sur la combativité exceptionnelle du patronat fougérois pendant cette période. Constatant, prenant prétexte de toutes les occa-

l'œuvre
d'un
initiateur :



L'abbé BRIDEL à sa statue sur la place « Lariboisière », à Fougères. Sur la plaque on peut lire : « La classe ouvrière reconnaissante ».

l'abbé BRIDEL

l'homme dans son temps

Le promoteur et l'animateur de cette lutte fut Louis Bridel, un prêtre de 29 ans, qu'on ne s'attendait guère à trouver sur terrain, du fait de l'image que depuis plusieurs dizaines d'années l'Eglise s'obstinait à donner d'elle-même.

Un pape, Léon XIII, avait bien tenté de sortir l'Eglise de l'ornière où l'avaient entraînée ses prédécesseurs immédiats. En

1832 et 1834, Grégoire XVI condamnait Lamennais, coupable à ses yeux d'avoir voulu accorder l'Eglise au mouvement du monde, en prônant un nouvel ordre politique fondé sur le libéralisme. Dans une lettre à Montalembert du 21 janvier 1833, Lamennais écrit : « Au lieu de nous faire les champions du catholicisme, laissons-le entre les mains de la hiérarchie et présentons-nous simplement

comme les hommes de la liberté et de l'humanité. » (1) Voilà clairement exprimé le malentendu entre l'Eglise et ceux qui veulent arracher cette même Eglise à ses compromissions pour la rendre fidèle à sa mission auprès des plus pauvres, de cette classe ouvrière en particulier, que la hiérarchie ecclésiastique semble ignorer.

L'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII (15 mai 1891) ouvre pourtant une voie nouvelle. Pour la première fois, l'Eglise officielle s'intéresse à la condition des ouvriers. Cette encyclique jointe à la politique dite du Ralliement à la République prônée par le même Léon XIII stimule une nouvelle génération de chrétiens désireux de travailler au rapprochement de l'Eglise et du siècle. Au cours des années 90, un « vent de Pentecôte souffle sur l'Eglise de France.

Une véritable effervescence se manifeste dans tous les domaines, dont témoignent les deux congrès ecclésiastiques tenus à Reims (1896) puis à Bourges (1900), à l'instigation de l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, l'un des hommes les plus remarquables du clergé français. Ce bouillonnement d'initiatives et d'expériences tant sur le plan social que sur le plan intellectuel et sur le plan pastoral s'exprimera en particulier par les petits groupes très dynamiques des « abbés démocrates », puis le Sillon. A cela, il faut ajouter la liberté que va donner à l'Eglise de France la loi de Séparation.

Les membres du clergé n'ont plus à craindre le contrôle tatillon des autorités administratives.

Les laïcs se sentent aiguillonnés à prendre davantage de responsabilités, à présent que le prêtre n'est plus ce petit notable à la vie facile entretenu par l'Etat.

Ce tableau général mis au point, que se passe-t-il en Ile-et-Vilaine ? Le diocèse de Rennes est dirigé par le cardinal Labouré (1893-1906), un homme plutôt libéral, voulant sincèrement réconciliation de l'Eglise et de la République, mais ne partageant guère les tendances sociales des démocrates chrétiens. Au cours d'une retraite ecclésiastique, parlant devant 300 prêtres, il blâme ouvertement les jeunes prêtres qui estiment qu'à des besoins nouveaux correspond une tâche nouvelle :

« Il paraît qu'il y a de jeunes abbés qui s'occupent d'œuvres sociales, comme si dans votre pays de Bretagne la question sociale existait. Je le leur interdis. Qu'ils imitent donc leurs aînés dans le sacerdoce et qu'ils se consacrent, comme ceux-ci l'ont toujours fait, aux associations en usage dans ce diocèse, les Associations d'enfants de Marie, les Confréries des Filles du Sacré-Cœur. Si cela ne suffit pas à l'exercice de leur zèle, et s'ils tiennent absolument à s'occuper d'œuvres sociales, en voici deux que je leur recommande tout particulièrement : l'œuvre des vieux timbres et l'œuvre des vieux papiers » (2). Tout ceci exprimé sur un ton goguenard entraîne dans l'assistance un immense éclat de rire. Ce qui en disait long sur ses dispositions d'esprit, ajoute l'abbé Trochu qui rapporte cet événement.

Ce même abbé Trochu, avec un groupe de catholiques libéraux dont E. Desgrées du Lou, avait fondé en août 1899 le journal « Ouest-Eclair ». Attentifs aux problèmes sociaux, fermement attachés à une République libérale, ces hommes ne tardèrent pas à susciter l'opposition parfois violente des courants conservateurs.

Pour l'éloigner de Rennes, l'abbé Trochu fut nommé vicaire à Saint-Sulpice de Fougères, en novembre 1898. Il s'acquittait très vite la sympathie des chaussonniers du quartier et commença à organiser avec eux des cercles d'études, leur permettant de prendre conscience des divers problèmes sociaux. Mais il devint vite gênant pour ceux dont les intérêts se confondaient avec le maintien du statu quo. Dès la fin de janvier 1900, l'abbé Trochu doit quitter Saint-Sulpice. Les idées qu'il avait semées ne furent pourtant pas perdues pour tous, et il est sûr que l'abbé Bridel en arrivant à Fougères trouva auprès des ouvriers un terrain déjà préparé.

ses choix

Louis Bridel est né le 17 janvier 1850 à Martigné-Ferchaud, dans une famille de commerçants aisés. Entré en 1892 au collège Saint-Martin de Rennes, il en sort en 1898. Son service militaire accompli, il part au séminaire de Saint-Sulpice à Paris.

Ordonné prêtre à Paris en juillet 1904, Louis Bridel décide d'aller compléter ses études théologiques au séminaire français de Rome, où il obtient son doctorat. Le sérieux de sa formation intellectuelle lui permit tout au long de son ministère d'analyser les situations, de les confronter à l'Evangile et à l'enseignement de l'Eglise.

Son premier ministère, il l'accomplit à Brielles, petite paroisse rurale des environs de Vitré, à partir de 1907. Après un bref passage à Rennes comme sous-directeur du patronage de la Sainte-Famille, il est nommé en 1909 vicaire à Saint-Léonard de Fougères. Il y est d'abord chargé de l'œuvre de la Sainte-Famille, œuvre de jeunesse, et de la société Le Drapeau, œuvre sportive. Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, l'Eglise avait

(1) Lamennais : « Correspondance Générale », présentée par L. Le Guillou, Paris 1974, t. V, p. 276.

(2) Paul Delourme (abbé Trochu) : « 35 années de politique religieuse », Paris 1906, p. 62.

investi beaucoup d'énergies dans ces œuvres de jeunesse et d'éducation populaire. L'intention profonde était de garder une influence alors contestée sur ceux qui devaient constituer le monde de demain.

L'abbé Bridel aurait pu se cantonner dans ce rôle de directeur de gymnastique, d'organisateur de rencontres sportives ou de vastes manifestations ayant pour but de déployer la force d'une certaine Eglise. Il ne pouvait oublier que les jeunes et les adultes qui fréquentaient ces organisations portaient dans leur vie quotidienne la dure condition ouvrière. Pour les aider

à grandir humainement et chrétiennement, il organise des cercles détachés, qui sont à l'origine de toutes ses initiatives sociales.

C'est là qu'il a formé les hommes qui l'ont aidé dans cet immense travail social, irréalisable pour un homme seul. A une époque où l'Eglise était jalouse de ses prérogatives et soucieuse de sauvegarder son pouvoir, l'abbé Bridel a toujours fait confiance à ceux avec qui il avait accepté de partager ses responsabilités.

Avant d'engager l'action, il tint à former des hommes capables d'être des éveilleurs pour leurs camarades.

le syndicat créé en 1919 à l'initiative de l'abbé Bridel, à la suite d'une conférence faite à Fougères par M. Zirnheld, président de la confédération française des travailleurs chrétiens. Le lundi de Pâques 1920, les ouvriers refusèrent de travailler ainsi que le prévoyait pourtant une convention établie avec le patron. Après un arrêt de cinq jours, le travail reprit. Mais le 31 octobre 1920, le patron signa son renvoi au verrier Chaperon, secrétaire du syndicat, qui s'était fait le porte-parole de ses camarades. Il fut définitivement congédié le 31 décembre 1920.

Dès le 3 janvier suivant la grève est déclarée. Pure et dure, cette grève obtint de nombreux soutiens, en particulier celui de l'archevêque de Rennes, Mgr Charost, pourtant favorable à l'Action Française et aux forces conservatrices. Quant il fut clair que les ouvriers syndiqués ne seraient pas réembauchés à la verrerie de Laignelet, la situation devint dramatique, d'autant plus que les ouvriers de la verrerie étaient logés par le patron.

L'abbé Bridel jugea immédiatement la situation. Pour en sortir, il fallait bâtir de toutes pièces une usine et des habitations. En attendant, la vie n'était pas facile pour les ouvriers et leurs familles. Dans une vaste marmite empruntée au 10^e escadron du train des équipages, on préparait pour la collectivité des 120 grévistes et de leurs familles ce que chacun pouvait acheter ou se procurer auprès du public.

Pour améliorer l'ordinaire, les plus artistes de la bande allaient dans les communes avoisinantes donner des représentations théâtrales.

L'abbé Bridel ne perd pas de temps. Ayant repéré au nord de la gare un terrain de 2.500 mètres carrés et un hangar suivi d'un vaste magasin, le tout loué à l'armée. Il va à Paris, au ministère de la guerre, et obtient la location du terrain. Avec les grévistes, le terrain est aménagé et le four est bâti. Mais il faut de l'argent. L'abbé Bridel mul-

tiplie les visites, souvent inconnus. Il lui faut également prévoir les débouchés en créant de toute pièce une clientèle. Le 1^{er} octobre 1921, est coulé le premier verre de la Cristallerie ouvrière.

Les débuts furent difficiles, le four ne donnant pas satisfaction pour cause de malfaçon. Après quelques mois d'incertitude, la situation se stabilise et la cristallerie ne tarde pas à devenir rentable. Fut mis sur pied pour les ouvriers un système d'allocations familiales et de primes à la masculinité.

Autre problème auquel fit face l'abbé Bridel fut celui de la crise du logement à Fougères. Depuis la guerre, l'industrie de la chaussure connaissait un développement très net. Le nombre des manufactures passa de 32 à 110. Par suite du manque de terrain dans la ville même de Fougères et du prix élevé de la construction, ces nouvelles fabriques utilisèrent pour s'installer des maisons d'habitation dont les propriétaires avaient hâte de se débarrasser, ne voulant pas payer les réparations nécessaires. Pour résoudre cette crise, l'abbé Bridel s'adjoint quelques hommes et crée une nouvelle coopérative, le Foyer Fougérais. Le but de cette coopérative est de prêter des fonds ou de bâtir pour permettre aux ouvriers de devenir propriétaires de leurs maisons. C'est ainsi que naissent la Cité Jean-Allain, du nom du premier président des syndicats chrétiens, mort sur le front en 1918, la Cité de la Madeleine, et enfin la Cité de la Mare-Bouillon, derrière la gare, tout à côté de la cristallerie.

Autre coopérative, celle du Genêt d'Or, coopérative d'ameublement et de menuiserie, créée en 1924, à la suite de la décision d'un patron de fermer son usine.

Les ouvriers décident de s'adresser à l'abbé Bridel dont la réputation d'organisateur est désormais solidement établie. Il accepte de les aider à la condition qu'ils prennent eux-mêmes l'affaire en main. Comme leurs

camarades de la cristallerie, ils votèrent les statuts d'une coopérative et réunirent entre eux une certaine somme pour former un capital social. L'abbé Bridel trouva des actionnaires pour quadrupler ce capital. En pleine crise du bâtiment, les débuts furent difficiles. Le travail des premiers mois fut fourni par la communauté de Rillé.

En 1928, l'abbé Bridel est encore une fois à l'origine d'une nouvelle coopérative, l'Abeille, coopérative ouvrière de chaussures, née elle aussi de la reprise d'une affaire en faillite. En 1934, l'Abeille avait une cinquantaine d'ouvriers et sortait 1.000 paires de chaussures par semaine.

Pour mettre ces œuvres à l'abri des soubresauts dus à la crise économique ouverte en 1929, l'abbé Bridel décida de créer une banque. C'est là qu'il rencontra le plus de difficultés. On ne touche pas aux murs de l'argent sans rencontrer des obstacles.

La bourgeoisie de Fougères railait volontier le « curé banquier ». En réalité dans l'esprit de l'abbé Bridel, cette banque coopérative industrielle et agricole permettait aux autres coopératives d'assurer leur rôle, et aux ouvriers de se sentir responsables de la gestion de leurs revenus.

création des coopératives

Cet effort va trouver une première réalisation par la création en 1913 des syndicats chrétiens, où l'abbé Bridel voit une mise en commun de forces pour un service mutuel. Dans l'ordre de création, ces syndicats sont ceux de la Chaussure, des Employés, de la Verrerie, du Bâtiment, de l'Ameublement, de la Métallurgie, et des Chemins de Fer. Ces syndicats eurent leur siège à l'angle des rues Chateaubriand et Jean-Jacques-Rousseau, dans un immeuble appartenant jadis à la famille de Marigny. Cette maison syndicale, en plus des services administratifs, était un lieu de conférences, de réunions des syndicats et coopératives.

Une pièce était réservée à un groupe d'une trentaine de locistes, dirigé par l'abbé Bridel jusqu'à sa mort.

Pour aider les ouvriers à organiser et améliorer leurs conditions de vie, l'abbé Bridel pensa très rapidement à mettre sur pied toute une série de coopératives, constituées au fur et à mesure que le besoin s'en fit sentir.

La première en date est l'Etoile Fougéraise, coopérative de consommateurs, destinée à faire face aux difficultés de ravitaillement consécutives à la guerre. Ne proposant que des produits de première nécessité, la coopérative put, dès sa fondation, faire des ristournes de 3 à 4 % sur les achats. Les bénéfices étaient ainsi répartis : 25 % pour les œuvres sociales, 10 % pour constituer la réserve légale, 10 % à titre d'indemnité au directeur gérant, 5 % à titre de gratification au personnel. Débutant avec 120 adhérents, l'Etoile Fougéraise en comptait 1.680 à la mort de l'abbé Bridel. Comme la précédente, la coopérative de production de la Cristallerie Fougéraise fut la réponse à une nécessité impérieuse, la grève de la verrerie de Laignelet, située à l'entrée de la forêt de Fougères. Depuis plusieurs siècles déjà, l'industrie du verre était implantée dans la région de Fougères par des familles vénitiennes qui avaient émigré aux XV^e et XVI^e siècles.

Cette grève fut le résultat d'un affrontement entre le patron et

une autre image de l'Eglise

De santé toujours fragile, le travail que s'était longtemps imposé l'abbé Bridel usa ce qui lui restait de forces. En octobre 1933, il accepte d'entrer dans une maison de repos du clergé à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), mais le mal s'aggravant, il faut l'hospitaliser à Neuilly-sur-Seine. A partir du moment où l'on perd tout espoir de guérison, il manifesta lui-même le désir de rentrer dans sa famille pour y mourir. Il s'éteint le 19 décembre 1933 à Martigné-Ferchaud.

Ce qu'a représenté l'abbé Bridel pour la population de Fougères, il suffit d'interroger ceux qui l'ont connu pour en avoir une idée. L'action exemplaire qu'il a menée a permis à des hommes et des femmes de prendre conscience de leur force et de leurs responsabilités. A une époque où l'Eglise de Fougères était liée à une bourgeoisie qui entretenait financièrement les œuvres paroissiales, il a donné une autre image d'une Eglise fidèle à l'Evangile. Cette action de l'abbé Bridel lui valut bien des incompréhensions, à commencer par

le clergé de Fougères. Mgr Sourdin, curé de Saint-Léonard, trouvait de mauvais goût qu'un de ses vicaires prit de la sorte le parti des ouvriers. L'abbé Bridel devait célébrer sa messe de très bonne heure. Sa popularité risquait d'être gênante pour ses confrères.

Malgré tout il est allé jusqu'au bout de ce qu'il pensait être sa mission de prêtre. Il l'a fait sans démagogie, ouvrant la voie à l'Eglise d'aujourd'hui. La présentation que je viens de faire de son œuvre et du contexte dans lequel elle s'inscrit n'est qu'une esquisse. Il faudra un jour se pencher plus longuement sur cette page de l'histoire sociale de Fougères. Il est étonnant que la plupart des documents demeureraient introuvables. L'abbé Bridel serait-il toujours un perturbateur ?

■ Bernard HEUDRE.

la grande grève de 1932

En 1932, Fougères connaît sa troisième grève générale depuis le début du siècle : 1906, 1914, 1932. D'un conflit à l'autre, si l'on note des traits permanents qui forment la tradition ouvrière locale (grève longue et massive ; soutien de l'opinion, solidarité surprenante ; cynisme du patronat ; patience bourru des syndiqués), il est également très remarquable d'apercevoir une tendance à la limitation de toute improvisation dans la lutte, un décroissement de l'héroïsme, une montée de l'esprit bureaucratique ; c'est ainsi que la part du troisième larron (les autorités politiques) s'étend, le contrôle des dirigeants syndicaux par la base se réduit, l'hostilité ou l'indifférence envers les non-syndiqués augmente. Du romantisme révolutionnaire à la politique contractuelle, une pente séculaire.

d'un conflit à l'autre, des traits permanents

A Fougères, depuis 1906, le syndicat ouvrier et le « syndicat » patronal signent des accords paritaires sur les salaires pour l'ensemble des entreprises de la place et pour toutes les formes de travail, aux pièces, à l'heure,

à la semaine, contrats assortis de clauses concernant l'apprentissage, la productivité, etc...

La périodicité de ces textes fut d'abord de quatre ans (1907, 1910, 1914), puis de six ans (1920, 1926, 1932).

La validité du contrat de 1926 se termine le 30 avril 1932.

Un différend sérieux oppose patronat et syndicat C.G.T. à propos de son renouvellement : le tarif de 1926 comprend une « prime de vie chère » indexable sur la hausse des prix à la consommation. Elle représente de 10 à 30 % du salaire perçu par les ouvriers.

La C.G.T. reconnaît bien volontiers que, depuis 1930, cette prime a perdu son sens originel puisque les prix, entraînés dans le tourbillon de la « grande crise » de 1929, ont une tendance d'ensemble à la baisse : — 4 % de 1930 à 1931 ; — 9 % de 1931 à 1932. On s'est contenté de conserver pour la prime de vie chère le niveau atteint en 1930,

en francs nominaux. Le patronat réclame, maintenant que le contrat est arrivé à son terme, la suppression de la prime puisqu'il n'y a plus de « vie chère ». La C.G.T. propose alors de ramener la fameuse prime à 15 % maximum du salaire de base, ce qui équivaut à l'ajuster considérablement.

LES FORCES EN PRESENCE

Avant de faire le récit du conflit lui-même, il est temps de présenter les acteurs, les scènes du drame. Pour 22.000 habitants, Fougères compte 7.000 ouvriers de la chaussure, rattachés à un grand nombre de petits ateliers (86) dont certains ont déjà mis la clef sous la porte depuis les débuts de la crise mondiale (une trentaine de fermeture dans les quatre dernières années).

Les chaussonniers travaillent à domicile ou à l'usine, auquel cas ils sont payés aux pièces ou à l'heure selon les spécialités. Les travailleurs sont très largement syndiqués : 2.500 à la C.G.T.

Jouhaux, qui tient la Bourse du Travail et se présente en héritier des luttes héroïques de la « Belle Époque » (dirigeants : Fournier, Trebourg et le vieux Fouvrier) ; 200 à la C.F.T.C., minoritaire, mais qui gagna l'estime de la classe ouvrière par sa lutte difficile et victorieuse contre le varrier Chopin (grève de dix mois 1920-1921) ;

60 à la C.G.T.U., ardente mais mal implantée, que rejoignent par leur style certains groupes « maçonniques » actuels.

La C.G.T. est donc toujours « le » syndicat local, mais un élément complexe que peu se tâche. En effet, certains de ses leaders (Fournier, Trebourg) ont été élus sur une liste de « cartel des gauches », radicale et socialiste, à la mairie de Fougères, ou ils assurent des fonctions d'adjoints.

Le cumul ne va pas sans anicroches et peut donner lieu à des débats cornéliens !

Le patronat, quant à lui, est fortement structuré sous la houlette de son syndicat professionnel animé par Gaston Cordier, le plus grand mais aussi le plus autoritaire des présidents, et par E. Gaborry, son adjoint, qui dirigeait les « jaunes » en 1906, maniait gourdin et révolver contre « les rouges », auquel le patronat et les banques ont donné les moyens de monter sa propre usine. Inutile d'insister sur les relations entre Gaborry et la C.G.T. : Cordier a également une bonne raison d'en vouloir à la Bourse du Travail et à la S.F.I.O. (c'est tout comme) : la municipalité socialiste a été élue en battant René Cordier, frère de l'industriel, dilettante et éleveur de chevaux devant l'Éternel, dont le luxe insolent est une insulte perpétuelle à la misère ouvrière.



LES RAISONS DU CONFLIT

G. Cordier refuse tout arrangement raisonnable en janvier, quitte même Fougères le 30 pour passer « un certain temps » (1) à Paris. Il est parti sans laisser d'adresse. En 1906 déjà, il faisait ainsi perdre un mois ou deux à des négociations urgentes. Cette gifle est mal reçue par les ouvriers.

La C.G.T.U. anime aussitôt un petit conflit chez Lebret (125 ouvriers) au service de la coupe, exigeant la réduction des cadences ou le licenciement du contre-maître de cet atelier.

C'est un échec qui permet aux communistes de hurler une fois encore à la « trahison » des « social-facistes » de la C.G.T. Cette dernière, sans enthousiasme d'ailleurs de la part des responsables, va devoir suivre le courant et engager, à la suite d'une A.G. houleuse le 5 février, la grève générale (cf. le récit de M. Fournier). Sur 86 entreprises, 21 restent en activité (dont 12 coopératives ouvrières) et 65 ferment (dont les 37 du « syndicat de G. Cordier ». Environ 6.000 travailleurs — un peu moins sans doute — se lancent dans ce qui est bel et bien une aventure.

En effet les commandes sont rares et si les réassortiments de Pâques ne sont pas réalisés, la pièce risque de perdre encore des clients l'automne suivant. L'été, de toute façon, le travail

ne marche jamais fort, Fougères faisant peu de chaussures d'hiver. Le patronat qui dispose de stocks, qui peut utiliser pour des commandes pressées des ateliers de secours en Mayenne (Ernée), Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres ou même à Paris (Drenoir), ne se gêne donc aucunement pour faire traîner le conflit. Il peut attendre au moins jusqu'en octobre. Et c'est bien ce qui le rassure, mais qui inquiète Fournier ou Trebourg, fâchés de « l'inconscience » de leur base.

LA GREVE S'ENLISE

Pour tenir, certains patrons, 25 exactement, ont une assurance de 1.000 à 3.000 F par jour. Les ouvriers font appel aux cotisations publiques, à la solidarité syndicale (Marius Roux apporte 25.000 F le 9 mars au nom de la Fédération C.G.T. Cuir et Peaux), à l'aide d'une municipalité qui leur est favorable. La grève s'enlise rapidement : meetings aux halles, quêtes avec brassards rouges, soupe populaire, travail au noir, départs définitifs, pommes de terre à l'eau tous les jours, promenades moroses en forêt, animation ou abattement à la Bourse du Travail abreuvée de courrier, coup bas entre C.G.T. et C.G.T.U., sarcasmes des paysans alentour contre les « fainéants ».

Le 18 mai, on croit au miracle. Le ministre du travail — par l'intermédiaire — Pierre Laval, en pleine



activité mondaine et politique au lendemain des élections législatives du 1^{er} et du 8 mai consent à recevoir ensemble les représentants du patronat et des syndicats. Echéec total. Le nouveau ministre dans le cabinet Herriot : Albert Dalimier, est plus efficace :

Il reçoit séparément les deux délégations (22 et 23 juin), puis réussit à faire signer un accord de principe le 29 juillet.

Les négociations techniques sur les contrats durent tout le mois d'août et la reprise du travail n'intervient finalement que le 13 septembre, en présence d'A. Dalimier qui a fait le voyage et paraphé l'accord final. Celui-ci prévoit pour la période 1932-1938 :

— Une baisse des salaires de base de 5 à 15 % par rapport à 1926 en valeur nominale (le patronat proposait d'abord — 20 %).

— Une réduction de la prime de vie chère, qui est maintenue à 10 % du salaire de base au maximum. Elle est donc immédiatement réduite des 2/3 en valeur nominale.

Par rapport à un indice 100 en 1926, le nouveau contrat ramène le salaire nominal à la valeur de l'indice 80, ce qui, compte tenu de la variation des prix de détail entre 1926 et 1932 (— 5 %) marque une sérieuse détérioration du pouvoir d'achat. Elle s'atténue ensuite, puisque les prix baissent encore de 13 % entre 1932 et 1935, alors que les salaires sont garantis ; mais le chômage total ou partiel pousse dans le sens opposé, même si le salaire horaire est préservé.

Victoire ou défaite ? Victoire morale de la C. G. T. à coup sûr : elle a tenu ses troupes, maintenu la prime, trouvé une issue honorable. Mais le patronat n'est pas vaincu non plus : la grève lui a peu coûté, elle a permis l'élimination de quelques « canards boiteux » (dix usines fermées de 1932 à 1934) et la signature d'un contrat qui économise sur les salaires. Tout comme à une élection, chaque état-major peut donc faire des commentaires qui le rassènerent. Les ouvriers, quant à eux, se sont battus durement, ont défilé, ont moissonné aux champs, quêté, scandé des slogans, pour une parcelle de gloire.

B. LEGENDRE.

TÉMOIGNAGE

M. FOURNIER

M. FOURNIER était au moment de la grève, secrétaire du syndicat C.G.T. de FOUGERES après avoir été contremaître dans une usine de chaussures et troisième adjoint au maire. A 13 ans, il avait sa carte syndicale et, en 1932, il dirigeait la grève de 7 mois après avoir tout fait pour l'éviter. Cette grève par sa durée, par son ampleur, reste marquée dans l'histoire du mouvement ouvrier français.

L'ORIGINE DE LA GREVE

En 1930, les travailleurs fougerais de la chaussure avaient obtenu l'application d'une convention collective qui comportait l'acceptation par les patrons de l'échelle mobile assurant la continuité des salaires.

Mais cette convention n'ayant pas été appliquée au niveau national, les salaires des ouvriers fougerais sans être excessifs pouvaient paraître élevés par rapport aux ouvriers des autres régions qui n'avaient pas signé la convention. Cette disparité régionale fut à l'origine de la grève. En effet, les patrons qui donnaient un salaire dérisoire à leurs ouvriers (en particulier dans le Choletais) avaient beau jeu de fournir une marchandise à bas prix et de déposséder ainsi les patrons fougerais de leur marché.

L'ORIGINE DIRECTE

Les patrons fougerais résolurent de faire face à cette concurrence déloyale en décidant une diminution des salaires de 30 %, violant ainsi l'accord. La réaction ouvrière ne se fit pas attendre.

UN CLIMAT FAVORABLE A UN LONG AFFRONTEMENT

A l'époque, une incompréhension totale régnait dans les usines. Les patrons étaient les maîtres incontestés et entendaient le rester coûte que coûte. Face à eux, les ouvriers opposaient une volonté énergique de ne céder en rien. Le refus d'un vrai dia-

logue par les patrons, la grande soif d'action des ouvriers devaient précipiter ces événements.

LE DECLIN DE LA GREVE

La C. G. T., qui regroupait la majorité des ouvriers prit position : accepter cette diminution de 30 % ? Jamais.

Discuter avec les patrons ? d'accord... Mais une poignée de gars de la C. G. T. qui refusaient toute discussion provoquèrent un arrêt de travail dans une usine. Les choses s'envenimèrent... Il y eut des discussions innombrables, des délégations, des assemblées générales mais rien n'en sortait.

Les ouvriers s'impatientaient.

LE 12 FEVRIER :

ULTIME REUNION PATRONS-OUVRIERS A LA SOUS-PREFECTURE

« Je conduisais la délégation ouvrière : j'espérais parvenir à un compromis. 5 à 6.000 personnes attendaient le résultat aux halles. A la fin de cette réunion qui devait durer de 16 h. à 20 h. 30, je me rends aux Halles pour faire un compte rendu de délégation. Là, je leur donne l'explication sur toute la ligne, leur disant que les patrons étaient très intransigeants mais que tout ne semblait pas perdu et qu'il fallait voir clair. C'est alors que mes adversaires et même des gars qui étaient avec moi se mirent à hurler et à vociférer contre moi, me traitant de « safaud » et de « vendu » et m'accusant de vou-

loir capituler devant le patronat, j'essayai alors de faire prendre conscience aux ouvriers de la gravité d'une grève à cette période de l'année : sachez que je n'ai nullement l'intention de vous imposer quoi que ce soit : vous prendrez la décision que vous voudrez. J'essaie seulement de sauver une situation qui me paraît catastrophique. Tenant compte de la situation économique générale (nous sommes en 1932 et la situation mondiale n'est pas brillante) il s'agit avant tout de voir clair et de ne pas partir à l'aveugle sans réfléchir. »

« J'estime que c'est un devoir pour moi de vous dire ce que je sais, ce que je pense et ce qui se passera demain si vous décidez le conflit.

« Voilà ce qui se passe ! nous sommes au 12 février (ne l'oubliez pas), à la veille de livrer les commandes pour les fêtes de Pâques. Et vous savez, comme moi, que dans la chaussure, les livraisons doivent se faire pour les fêtes (on ne livre pas les commandes quand les fêtes sont passées). Or il faut que toutes les commandes qui sont en cours à l'heure actuelle (et il n'y en a pas des montagnes) soient livrées chez les clients en temps voulu afin de conserver notre marché auprès de ces clients pour les fêtes à venir (Pentecôte et autres) et ramasser ce qui pourra être ramassé ; car c'est dur à l'heure actuelle avec la concurrence déloyale que nous subissons et en particulier celle du Choletais. »

« Cependant, si vous pensez devoir déclarer le conflit, je n'y mettrai aucune opposition. Mais je vous assure que la décision que vous prendrez sera appliquée même dans le pire. Car n'allez pas essayer de me faire revenir sur une décision que vous aurez prise vous-mêmes : je ne m'y soumettrai pas.

« En effet, si vous décrêtez la grève maintenant, nous nous



trouverons dans la même situation qu'à la mi-septembre : nous n'aurons pas livré pour Pâques et nous n'aurons plus de prix pour la saison d'hiver ; par conséquent ce sera une catastrophe pour la ville. J'ai donc le droit de vous dire cela et je voudrais que vous le compreniez. »

La foule accueillit mes propos par ces mots : « LA GREVE - LA GREVE ». C'est dans l'enthousiasme qu'elle fut votée à main levée : il y en avait qui levaient les deux mains ; s'ils avaient pu lever les pieds, ils l'auraient fait.

... Et le 13 février les 140 usines (mis à part quelques usines dont les patrons ne réclamaient pas ou ne réclamaient plus la baisse de 30 %) étaient désertées et devaient le rester jusqu'au 13 septembre. L'économie fougeraise essentiellement basée sur la chaussure s'arrêta.

UNE SOLUTION INTROUVABLE

Ayant perdu leurs livraisons pour Pâques et n'ayant plus de commandes pour les fêtes à venir, les patrons n'avaient plus rien à perdre et leur raisonnement face à la situation des ouvriers pouvait être le suivant :

« Nous n'avons plus de travail, donc nous n'avons plus besoin d'ouvriers. Mais si vraiment vous désirez travailler, acceptez les conditions que l'on vous impose. »

Les ouvriers se trouvaient donc dans l'impossibilité de faire machine arrière.

LA VIE PENDANT LA GREVE

La longueur de la grève commençait à se faire sentir. L'argent ne rentrait plus et les économies s'amenuisaient. Certains quittèrent Fougeres pour travailler à la campagne ou habiter d'autres villes. Cependant bien que la misère régnait, la grande majorité des ouvriers conservait leur volonté farouche de ne pas céder : nous avions à faire non pas à des forcenés qui voulaient tout casser (pour autant il fallait les guider pour éviter de voir ce que l'on voit maintenant) mais à des gars énergiques et décidés à agir. De plus, l'ambiance était formidable : il existait à l'époque une solidarité telle qu'on n'en reverra plus jamais et qui nous permit de tenir jusqu'au bout.

Pour venir en aide aux grévistes, des collectes étaient organisées chez les commerçants, dans les villes environnantes (je me rendis même à Saint-Nazaire) et dans quelques usines qui se trouvaient en dehors du conflit. L'argent recueilli était distribué aux grévistes.

En 1906 et pendant la grève générale de 1914, on avait organisé les fameuses soupes communistes et des corvées de bois en forêt. Des centaines d'en-

fants avaient été envoyés à Rennes, Laval, Saint-Nazaire et Paris.

Pendant le conflit de 1932, la municipalité de gauche avait organisé des cantines pour permettre aux enfants de manger à leur faim — grâce à cette initiative les parents n'entendaient pas les enfants dire : « J'ai faim ».

LE PROGRAMME D'UN GREVISTE

Sept mois, c'est long, mais il fallait absolument tenir les travailleurs en haleine pour éviter le fléchissement. Nous étions sans arrêt dans la rue avec la police dans les pattes. Il y avait des réunions tous les jours, des manifestations monstres, des conduites à domicile, des chasses aux Jaunes.

LA CHASSE AUX JAUNES

Certains patrons avaient trouvé le moyen de faire travailler en dehors de Fougères. Il y en avait à Laval, à Vitré, à Ernée... C'était un problème, mais le comble c'est que certains ouvriers qui avaient voté la grève à Fougères allaient travailler pour eux.

Ayant eu connaissance de cela, je réunis le comité de grève pour tenter de faire quelque chose ; on décide donc de créer un commando pour aller « chatouiller » ces « Jaunes » à Vitré (28 km) (on risquait gros mais il fallait provoquer un éveil sur Fougères). Nous étions à la veille de partir lorsque j'apprends que les gardes mobiles nous attendaient à l'entrée de Vitré. Si j'emmenais 25 ou 30 gars pour se faire « tabasser » et « coffrer », cela n'allait pas arranger le conflit. Je décide donc (au dernier moment seulement pour éviter les fuites) de conduire le commando non pas à Vitré mais à Ernée (ce qui faisait 22 km à vélo car nous n'avions pas d'argent pour prendre un autre moyen de locomotion)... Arrivés à la porte de l'usine où les Jaunes travaillaient, il est inutile de dire qu'on les a conspués et insultés copieusement.

A midi, on s'installe sur le trottoir pour déjeuner ; les gendarmes alertés se pointent et le lieutenant vient me trouver :

— Dites donc, ça va durer longtemps votre comédie ?

— Ce n'est pas de la comédie ça, c'est de l'action ; de l'action qui n'est peut-être pas tout à fait directe mais cela pourrait venir. Pour l'instant c'est une alerte... Nous sommes venus ramoner les salopards qui voulaient faire la grève à Fougères et qui viennent travailler ici contre leurs camarades... Ce sont nos convictions qui sont en action. Laissez-nous faire et tout se passera bien.

À la rentrée d'usine, nouvel accueil des Jaunes, ça chantait, ça hurlait, mais tout cela sans bagarre, à la grande surprise des gendarmes. La petite leçon terminée, nous sommes repartis dans le calme. Mais le lendemain : plainte ; je suis convoqué à la préfecture... On voulait me faire coffrer ; cela pouvait être grave pour le conflit et j'en avisais le commissaire : « Vous ferez ce que vous voudrez ; cela m'est complètement égal que vous me mettiez en tôle, mais c'est moi qui tiens le mouvement sur la ville ; arrêtez le représentant et cela peut avoir de graves conséquences. » Le commissaire le comprit fort bien et me relâcha.

Le conflit se termina le 13 septembre 1932. A la sous-préfecture, un accord fut signé en présence de M. DALIMIER, ministre du travail.

Ce ne fut certes pas une victoire totale. La baisse de 30 % sur les salaires avait été réduite à moins de 10 %.

Les discussions furent difficiles. Les patrons ne voulaient pas reprendre tous les grévistes. Ils voulaient choisir.

Le Comité de grève ne céda pas et les ouvriers réintégrèrent les usines au fur et à mesure des besoins que nécessitaient les commandes en carnets.

Le conflit qui dura 7 mois pleins se déroula sans incidents fâcheux, sans effusion de sang ni dégâts matériels.

C'est dans la plus grande dignité que les travailleurs fougérais menèrent le combat.

Pendant sept mois la situation ne devait pas évoluer, à tel point même que les patrons auraient voulu faire des licenciements pour la rentrée. La tension montait chez les grévistes.

Réunions, manifestations, démêlés avec la police et la garde mobile — délégation à la préfecture, à la sous-préfecture, au ministère se succédaient sans résultat. « Les délégations, c'était de la « rigolade », on nous recevait simplement pour la forme ; on prenait une photo des gars qui allaient là-bas mais nous revenions la musette vide... »

Je n'ai jamais été aussi écœuré de ma vie que de retrouver en présence de Pierre Laval, Président du Conseil, il y avait eu une chute ministérielle dans la nuit. Il montre une indifférence totale à ce que l'on pouvait dire. J'ai commencé alors, par le « ramasser » ; je lui dis : « Monsieur le Ministre, je comprends mal. Nous sommes venus vous apporter les doléances d'une ville en détresse, 6.000 ouvriers sont à la rue et vous comprenez que ça ne peut pas durer longtemps comme ça, mais vous n'avez pas l'air d'y prêter attention... Il est vrai que j'aurais dû me rappeler que vous faites vos huit jours et que vous avez un délai de préavis... »

Cette fois encore, on n'a pu obtenir satisfaction...

« La pire trahison est d'employer son intelligence à justifier le monde tel qu'il est. »
J. GUEHENNO.

lutter pour vivre au pays 1945-1970

En ces jours dramatiques pour la population laborieuse du Pays de Fougères, il est dit et écrit beaucoup de choses dont certaines auraient dû être vérifiées avant d'être publiées. N'a-t-on pas écrit récemment dans un hebdomadaire parisien insistant sur « le traditionnel fatalisme des Fougérais », qu'entre 1932 et 1968, « l'histoire sociale de Fougères se résume à une grève d'une heure ! » C'est une histoire en raccourci qui est une insulte pour les travailleurs.

Déjà en janvier 1960, la Chambre de Commerce de Fougères, pour attirer d'éventuels industriels, présentait la situation sociale ainsi :

« La main-d'œuvre fougéraise est traditionnellement habituée au travail en usine ; elle est consciencieuse, habile, et a déjà fourni des preuves de facultés d'adaptation à des techniques nouvelles. »

« Les industriels récemment installés à Fougères nous en ont, à maintes reprises, exprimé leur satisfaction et certains nous ont déclaré qu'après une nécessaire période d'adaptation, ils obtenaient des rendements égaux ou supérieurs à ceux de leur main-d'œuvre parisienne. »

« Pendant de nombreuses années, poursuit la notice de la Chambre de Commerce, la C.G.T. (ancienne formule) a été le seul syndicat ouvrier. Lors de la scission, la presque totalité des ouvriers a adhéré à FORCE OUVRIERE, la C.G.T. actuelle ne comptant aujourd'hui encore que 10 % à peine du total des ouvriers. »

« Les discussions avec les syndicats patronaux sont toujours courtoises et animées, en général, d'un esprit de collaboration sincère. L'ouvrier fougérais est sage et il convient de noter que, depuis 1932, l'industrie de la chaussure n'a pas connu un seul jour de grève, malgré les périodes troublées de 1936 et de l'après-guerre ; ce qui est assez remarquable dans une ville essentiellement industrielle. »

Mais soyons sérieux et essayons de voir quelle a été la réalité de la vie sociale fougéraise de la Libération à 1968 ? La période plus récente sera abordée dans un autre article de cette revue.

1 - UNE POPULATION LIVREE A L'EXPLOITATION CAPITALISTE

À la Libération, la ville de Fougères se trouve gravement sinistrée : les bombardements des 6 et 9 juin 1944 firent 800 victimes (300 morts et 500 blessés) et détruisirent 2.600 maisons et 35 usines — 8.000 personnes étaient sans logement sur une population de 20.000 habitants.

La période de la guerre a contribué également à écraser



et diviser le syndicalisme local, tandis que la collaboration avec l'occupant et l'Etat vichyste permettait à quelques industriels de s'enrichir facilement.

Pour le mouvement ouvrier fougerais, ces difficultés accentuaient le traumatisme laissé par la longue grève de 1932 (8 mois), dont les résultats ne furent pas à la hauteur de la lutte. Le mouvement coopératif, puissant avant la guerre, connaît lui aussi un effritement.

En 1947, la scission appauvrit encore le syndicalisme qui s'enferme dans des querelles interminables, laissant ainsi le patronat et les notables maîtres de la situation.

C'est vers 1950 qu'une petite équipe de militants autour de la C.F.T.C. à l'ambition de reconstruire le syndicalisme ouvrier. Une véritable gageure. En effet, jusqu'à ce moment, la C.F.T.C. ne regroupait que quelques militants chrétiens, et la plupart des réunions de Bureau de l'Union Locale étaient occupées à trouver les moyens

d'un meilleur service social (indemnités de chômage, jardins ouvriers, cours professionnels, etc.). Le « syndicat chrétien », comme on disait à l'époque, avait pourtant su prendre quelques responsabilités dans le passé, notamment en participant à la grève de 1932, mais il était très minoritaire dans le secteur ouvrier, sauf à la Cristallerie Fougeraise, coopérative ouvrière de production fondée par l'abbé Bridel en 1921.

Les luttes scolaires et les divisions de clans (Chouans et Laïcs) entretenues par l'Eglise locale au service des intérêts de la bourgeoisie, ne favorisaient pas l'unité du mouvement ouvrier.

C'est dire combien le Pays Fougerais était dans ces années de 1950 un terrain facile pour une surexploitation de la classe ouvrière par les industriels de la chaussure et d'éventuels « chasseurs de primes à la décentralisation ». Les travailleurs subissaient alors durement le travail aux pièces et l'augmen-

tation des cadences avec les systèmes de salaires à l'activité (Bedeaux et Acto). Dans la plupart des entreprises, il n'y avait même plus d'élections de délégués pour organiser la défense des salariés.

Reprenant à leur compte la phrase du Fougerais J. GUEHENNO, que « la pire trahison est d'employer son intelligence à justifier le monde tel qu'il est », les quelques militants C.F.T.C. employèrent leur intelligence d'abord à mieux connaître et maîtriser la situation du moment et ensuite à trouver les moyens de transformer ce monde fougerais.

Cela peut paraître paradoxal, mais ce sont des syndicalistes chrétiens qui vont aider peu à peu à redonner une conscience de classe aux travailleurs fougerais en leur faisant redécouvrir que leurs intérêts ne sont pas ceux du patronat. Sur un plan local, c'est toute l'évolution de la C.F.T.C. en C.F.D.T. qui se réalise concrètement avant de se traduire dans les statuts et le sigle au plan national.

La C.F.T.C. n'accepte pas cette situation et sa commission économique sort en 1954 une première étude, connue sous le nom de « Rapport BARACHE ». M. Robin, expert au C.I.E.R.P., et M. Philippeau, professeur de géographie, apportent leur concours.

Au terme d'une analyse sérieuse deux grandes conclusions se dégagent :

— L'amélioration de la productivité est nécessaire pour maintenir et développer l'industrie de la chaussure, mais elle ne doit pas se faire par une augmentation des cadences de travail, mais plutôt par une diminution du nombre des techniques utilisées, ainsi que des modèles, par une reorganisation des ateliers, la mise au point d'une comptabilité économique et la conclusion de contrat collectif avec le personnel.

— La création de 500 à 1.000 emplois par des entreprises nouvelles pour sortir de la mono-industrie de la chaussure. A ce sujet, le rapport de la C.F.T.C. insiste déjà sur le désenclavement de Fougerais (mauvaise desserte ferroviaire, dont le patronat a la responsabilité).

Toutes ces propositions ne furent pas pour la plupart retenues.

Certes, et nous le savions, il s'agissait de solutions qui entraient dans le cadre capitaliste. Si nous les avons faites à



l'époque, c'est parce qu'il fallait sortir du marasme et assurer à court terme des revenus suffisants et la sécurité de l'emploi. Les propositions et l'action de la C.F.T.C. contribuèrent à redonner une certaine vitalité au Pays Fougerais. Les ouvriers relevèrent la tête et organisèrent peu à peu un nouveau type de

lutte appuyé sur le renouvellement du contrat de travail. Le syndicalisme reprit droit de cité. Toute l'action de la C.F.T.C. se développait autour de la négociation, de la conclusion et du contrôle du contrat de travail, sous forme d'accords d'entreprises ou de contrats collectifs locaux. C'était pour les travailleurs les plus conscients une étape importante pour bloquer l'exploitation capitaliste et se mettre en position d'affronter les combats du lendemain qui étaient inévitables.

A travers tous les accords de cette période, on retrouve quelques grandes lignes directrices :

— SECURITE DE L'EMPLOI : ce fut la base de l'accord d'entreprise Réhault qui permit de passer de 100 à 1.200 emplois en 15 ans, en assurant la compensation du chômage technologique par l'expansion économique.

— GARANTIE ET AMELIORATION DES REMUNERATIONS en obtenant le salaire horaire garanti et ensuite le salaire mensuel garanti quel que soit l'horaire de travail en-dessous de 40 h. Il faut rappeler que pendant très longtemps la moyenne horaire hebdomadaire de l'industrie de la chaussure s'est établie en-dessous de 40 heures. Chez Réhault, à la prime individuelle du rendement, les ouvriers préférèrent et obtinrent en plus des salaires de base garantis, un intéressement aux résultats collectifs de l'entreprise. (Souvent un quatrème mois par trimestre).

EVOLUTION DES VOIX AUX ELECTIONS DE SECURITE SOCIALE

FOUGERES	C.G.T.	C.F.T.C.	F.O.
1947	4.223	1.891	
1950	1.209	1.484	3.112
1955	1.197	2.588	2.087
1962	1.345	4.199	1.513

2 - LIMITER L'EXPLOITATION CAPITALISTE PAR LE CONTROLE SYNDICAL

Fougerais qui a occupé 12.000 chaussonniers au début du siècle, n'en compte plus que 5.000 en 1939 et 5.000 en janvier 1953. La crise à nouveau menace... Il est question de fermetures d'entreprises, de chômage total et partiel. Régulièrement, les

familles industrielles (illustrées dans une fameuse complainte à 25 couplets) après une période de gros profits font disparaître leurs entreprises et se regroupent pour une nouvelle organisation du travail en laissant des chômeurs sur la rue.

EVOLUTION DU CHOMAGE A FOUGERES

Janvier 1952	Janvier 1955	Janvier 1958	Janvier 1960	Janvier 1963
220	780	330	720	213

EVOLUTION DES SALAIRES HORAIRE REELS de 1955 à 1968 POUR LES CINQ PRINCIPALES ENTREPRISES DE LA CHAUSSURE FOUGERAISE (Chiffres en janvier de chaque année)

S.M.I.G.	Années	Barbier	Réhault	Bertin	Moraga	Martin
1,21	1955	1,44	1,53	1,32	1,30	1,32
1,26	1956	1,50	1,67	1,43	1,43	1,49
1,26	1957	1,73	1,90	1,70	1,67	1,60
1,39	1958	1,97	2,04	1,88	1,91	1,81
1,49	1959	2,05	2,17	1,98	1,98	1,98
1,60	1960	2,20	2,34	2,19	2,13	2,12
1,63	1961	2,21	2,63	2,20	2,10	2,17
1,68	1962	2,25	2,65	2,26	2,30	2,26
1,73	1963	2,44	2,91	2,49	2,49	2,45
1,80	1964	2,78	3,13	2,86	2,79	2,66
1,85	1965	2,98	3,44	3,05	2,95	2,80
1,92	1966	3,15	3,58	3,19	3,04	3,04
2,01	1967	3,38	3,44	3,55	3,24	3,26
2,17	1968	3,57	3,49	3,80	3,34	3,41

Sources : Enquêtes de salaires C.I.E.R.P. et C.F.F.P.S.

DEVELOPPEMENT DU DROIT ET DU CONTROLE SYNDICAL

Un accent tout particulier fut mis sur la formation et l'information par le syndicat. Dès 1960, les syndicats obtenaient le paiement du congé d'éducation ouvrier. Les différents accords prévoyaient également que les experts du syndicat pouvaient relever l'ensemble des salaires réels directement dans les entreprises. Si cette conquête syndicale de l'enquête de salaire s'était développée en France, nous aurions eu un outil de poids pour les discussions de salaires réels à tous les niveaux. Les accords donnaient la possibilité chez Réhault d'un débat public dans l'entreprise chaque trimestre sur l'ensemble des comptes et des investissements ; dans d'autres entreprises, le syndicat avait obtenu le droit de contester les temps de fabrication.

Pour réaliser la formation et l'information des travailleurs, la C.F.D.T., qui utilise d'abord les experts du C.I.E.R.P. (Centre Intersyndical d'Etudes et de Recherches de la Productivité), créa par la suite en 1961 son propre organisme : le Centre Fougérais de formation et de promotion sociale dont la gestion était strictement assurée par le syndicalisme ouvrier. De 1964 à 1969, l'Association fut administrée par les Unions Locales C.F.D.T. et F.O. Le financement était assuré par des subventions de la Délégation à la Promotion Sociale et par les Comités d'Entreprises sous for-

me d'une taxation suivant l'effectif de chaque établissement. Là encore une Convention fut conclue avec la Chambre Patronale de la Chaussure pour garantir le financement.

La C.F.T.C. développe aussi ses cours professionnels (enseignement général, comptabilité, sténo-dactylo) qui regroupaient chaque semaine quelque 200 jeunes. Elle lança même trois années de suite des cours d'agents de maîtrise. Nous avions conscience de faire de la suppléance, mais puisque personne ne se préoccupait de ces problèmes importants pour l'avenir, nous prenions les initiatives nécessaires à la survie du Pays Fougérais.

Mais bientôt l'incapacité des notables locaux se transforma en une véritable croisade de toute la Droite pour détruire la C.F.D.T. fougéraise qui devenait gênante.

3 - LUTTER POUR UN AUTRE TYPE DE DEVELOPPEMENT

En effet, ce qui avait pu être compris par certains comme une concertation de « paix sociale » apparut dans sa réalité comme une remise en cause assez fondamentale des bases de la vieille société fougéraise. Peu à peu dans les années 1960, tous ces accords avaient été arrachés au patronat avec des

dossiers solides, mais aussi par des débrayages surprises massifs et décisifs de l'ensemble des travailleurs.

C'est ainsi que le patronat fougérais ne pardonna pas à la Direction Réhault d'avoir lâché trop sur le droit syndical. La Direction de cette entreprise commença d'ailleurs à remettre en question le contrat collectif de travail en 1967. Elle argumenta la nécessité d'avoir une « meilleure assiette financière » pour vendre la moitié de ses actions au groupe américain Genesco. Si le Comité d'entreprise réussit à récupérer alors 70 millions A.F. pour un fonds de garantie de chômage, il semble qu'une partie importante du reste servit à combler « les mauvaises affaires » de plusieurs membres de la famille (fermetures de entreprises Merel et Martin, Vendus aux Américains, les fils Réhault s'alignèrent de plus en plus sur des positions traditionnelles à la grande satisfaction de la Chambre Patronale de la Chaussure. Le groupe Genesco réalisait ce que les comités locaux n'osaient pas faire tout en le souhaitant vivement.

En quelques années, Genesco fit passer Réhault de 1.200 à 650 salariés et, coup de grâce, en 1975, il « bazarda » les actions, obligeant l'entreprise à se racheter.

Le patronat et la Droite fougéraise n'acceptaient pas l'évolution de la C.F.T.C. en C.F.D.T. avec tout ce que cela représentait comme changement pour l'avenir. En 1965, le rapport du Congrès de l'Union Locale C.F.D.T. s'intitulait : « Première étape vers la Planification Démocratique : décoloniser la région fougéraise » et proposait des éléments pour un nouveau type de développement.

En 1964, les syndicats C.F.T.C. fougérais se prononcèrent à 88 % de leurs mandats pour le changement de titre et de statuts. Dès les jours qui suivirent, le président de la Chambre Patronale, J.-B. Martin, facilita l'éclatement d'un groupe « scissionniste chrétien » dans son entreprise, qui fut reconnu immédiatement dans les commissions paritaires.

Il est vrai qu'avant même d'être la C.F.D.T., en 1963 l'Union Locale prit nettement position pour la laïcité et dénonça l'utilisation scandaleuse de l'Ecole Catholique à des fins électorales

par la Droite de Teitgen à de Benouville. Il était temps de briser les ghettos et les fausses divisions de la classe ouvrière. L'affolement des « bien-pensants » fut à son comble quand en 1965 la C.F.D.T., dans le cadre du Front Syndical Fougérais avec la C.G.T. et F.O., appela à voter Miterrand, le candidat unique de la Gauche. Malgré les attaques des patrons et du nouveau député Cointat, « parachuté par le dernier vent gaulliste », la C.F.D.T. progresse

et continue de mener son action sereinement en faisant des propositions constructives. En 1967, elle propose un projet de loi tendant à favoriser l'évolution des structures industrielles et commerciales pour une meilleure protection des salariés dont l'entreprise cesse son activité ; simultanément, elle établit un nouveau « mémoire pour l'Industrie de la Chaussure ». Nous insistons sur la structure et la gestion des entreprises, l'évolution des tech-

niques, la formation professionnelle, la commercialisation. Non seulement la situation actuelle prouve, hélas ! qu'aucune de ces propositions n'a été retenue, mais nos adversaires s'acharnèrent à faire disparaître les cours professionnels et le Centre Fougérais de Formation, ce qu'ils réussirent en 1968 et 1969 (suppression de la taxe d'apprentissage, des subventions de la promotion sociale et des C.E.).

RESULTATS DES ELECTIONS DE DELEGUES en 1968 et 1969 DU PAYS FOUGERAIS DE LA CHAUSSURE HABILLEMENT - ALIMENTATION - METALLURGIE - BATIMENT

	Inscrits		Votants		C.F.D.T.		F.O.		C.G.T.		C.F.T.C.	
	1969	1968	1969	1968	1969	1968	1969	1968	1969	1968	1969	1968
Nombre de voix	6.404	5.599	5.245	4.757	3.225	2.616	750	798	373	447	294	308
Délégués élus					206	164	45	45	19	25	7	7

L'esprit destructeur de la classe bourgeoise et dirigeante par rapport aux initiatives C.F.D.T. est en fait l'opposition à un type de développement qui remet en cause les privilèges, le droit de propriété privée des moyens de production et d'échange, le

système hiérarchique et les inégalités. Lors d'une conférence de presse, le 3 mai 1968, nous nous étions à nouveau longuement expliqués sur nos propositions dans un document de 30 pages, pour affirmer notre volonté de VIVRE

AU PAYS. C'est d'abord le refus de la concentration et de l'anonymat de la grande ville, c'est ensuite et surtout l'aspiration profonde de vivre heureux et responsable à une échelle humaine.

LE TYPE DE DEVELOPPEMENT QUE NOUS REFUSONS (Evolution du nombre de salariés du PRIVE par PAYS de 1968 à 1974)

Pays de	Rennes	Fougères	St-Malo	Redon	Vitré	Total
Salariés 1968	73.556	14.240	16.512	8.252	5.104	117.664
Salariés 1974	98.792	15.115	16.660	9.160	6.530	146.257
Différence	+ 25.236	+ 875	+ 148	+ 908	+ 1.426	+ 28.593
Secondaire 1974	50.156	11.114	8.417	6.330	4.269	80.286
Tertiaire 1974	47.536	3.423	7.920	2.789	2.002	63.670

Source : Statistiques de l'ASS.E.D.I.C. ne concernant que le secteur privé.

Si on ajoute les secteurs Public et Nationalisé, le déséquilibre est encore plus grand. Pour la C.F.D.T., il est urgent de réaliser

une planification démocratique inversant ces données pour vivre aux Pays de Fougères, Saint-Malo, Redon et Vitré.



Disons en conclusion, pour ceux qui ont cru que toute cette vie sociale de la Libération à 1968 se résumait « à une grève d'une heure », que s'il n'y a pas eu de grands conflits à raisonance nationale, il y a eu autant d'arrêts de travail et de manifestations qu'ailleurs pour l'augmentation des salaires, pour la paix en Algérie, pour la retraite à 60 ans, pour la garantie de l'emploi, pour la Sécurité Sociale, etc...

Par contre, aujourd'hui, l'importance des licenciements (1.200) donne à la bataille engagée une dimension régionale, voire nationale.

Ayant commencé à compiler la liste des conflits, je me per-

mets tout de même de citer le texte d'un appel du Comité de grève, C.F.T.C. et C.G.T., des ouvriers du bâtiment de Fougères en mars 1960... Il nous arrive avec toute son actualité 26 ans après !

- L'intransigeance des dirigeants du patronat a contraint les ouvriers du bâtiment de Fougères à cesser le travail pour obtenir l'amélioration de leurs conditions d'existence. Cette décision a été prise après un référendum organisé sur l'ensemble des chantiers, dont le résultat a donné 90 % pour l'arrêt du travail.

- Nous pouvons être fiers que chacun ait bien pesé les conséquences de son vote,

- puisque tous ont mis en application leur décision.

- Les patrons sont égoïstes, ils espèrent avoir raison de leurs ouvriers par la misère que peut faire naître un tel mouvement. Tous les gens de cœur s'uniront pour ne pas permettre qu'il en soit ainsi.

- La plus large solidarité doit se manifester en faveur des grévistes et de leur famille, il ne faut pas que des enfants manquent de pain.

- En vue de constituer un comité de soutien, nous vous demandons de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 16 mars, à 17 heures, salle des réunions, rue de l'Horloge.



développement des luttes 1967-1968

Depuis une dizaine d'années les travailleurs fougérois ont retrouvé les moyens de faire face à la résignation engendrée dans la période passée par le chômage et les fermetures d'entreprises. Les ouvriers ont reconstitué leurs syndicats autour de la C.F.D.T. (majoritaire) de F.O. et de la C.G.T. Ils utilisent alors largement leur Centre de Formation et de Promotion Sociale (C.F.F.P.S.) Ils sont à l'origine d'un Comité d'Expansion Economique et Sociale rassemblant les forces vives du Pays fougérois et ils ont obtenu la création d'une Maison des Jeunes et de la Culture qu'ils doivent défendre avec acharnement contre la bourgeoisie locale. La disparition progressive des clivages négatifs qui s'étaient opérés autour de la querelle scolaire, permet en 1966 de réaliser une certaine unité d'action à la base. En fin 1967, c'est tout le peuple fougérois qui se prépare à descendre dans la rue autour du FRONT SYNDICAL FOUGERAIS pour engager une nouvelle bataille pour l'EMPLOI.

Déjà le 5 avril 1965, une forte délégation d'une centaine de travailleurs fougérois était montée à PARIS avec leurs camarades de tout l'Ouest à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

LE 26 JANVIER 1968 LE PEUPLE EST DANS LA RUE POUR REFUSER QUE FOUGERES DEVIENNE UN CIMETIERE D'USINES

Les fermetures des entreprises de chaussure LESTANG, MEREL et CROSNIER (au total 300 licenciements) provoquent des réactions très vives qui vont se traduire dans une immense manifestation de 7.000 personnes le 26 janvier 1968. Cela ne s'était pas vu à FOUGERES depuis longtemps.

Les ouvriers rejoints par les paysans et les étudiants occupent la rue toute la journée. De vifs affrontements ont lieu avec les forces de police dans plusieurs secteurs de la ville et tard dans la soirée. Les Pouvoirs Publics commencent à s'inquiéter sérieusement... et CHIRAC, alors secrétaire d'Etat à l'Emploi, annoncera quelques semaines plus tard (le 10 mai) l'implantation d'une usine de 1.000 emplois, la SAGEM.

Dans une déclaration le FRONT SYNDICAL (C.F.D.T. - C.G.T. - F.O. - S.N.E.S. - S.N.I. - S.G.E.N. - F.D.S.E.A. - C.D.J.A. - M.L.O. - F.N.M.I.P. - A.P.F. - A.F.F. - Vie libre - Vieux de France - Retraités C.F.D.T. et F.O.) note en particulier :

- Le temps des motions est terminé. C'est un cri d'angoisse que nous exprimons et nous adjurons les Pouvoirs Publics de prendre leurs responsabilités...

- 1967 : à vu la fermeture de cinq entreprises (Saffray, Heurtier, Lestang, Merel, Crosnier).

- Depuis 1948, c'est la 52^e entreprise qui ferme.

- 1967 : à vu la suppression de 900 emplois contre seulement 200 créations, il est donc un déficit de 700 emplois pour cette année. Le revenu moyen à Fougères a été de 15 % inférieur à celui de la Bretagne et de 25 % à celui de la France et de 45 % à celui de la Région Parisienne.

La Région Fougéroise a besoin de 2.000 emplois nouveaux si elle veut conserver son potentiel d'activité. Nous voulons des emplois qualifiés et rémunérateurs. Le député M. COINTAT, adresse une lettre au Front syndical pour dire qu'il convient de réorganiser le secteur de la chaussure et rechercher des activités nouvelles. Il annonce qu'il va déposer un projet de loi pour abaisser l'âge de la retraite des ouvriers granitiers à 60 ans. Mais ce texte semble être resté à l'état de projet depuis 8 ans.

MAI 68 : REHAULT EST OCCUPE ET LA GREVE GENERALE EST DECIDEE A FOUGERES

L'ensemble des travailleurs du Pays Fougérois participe à la grève générale décidée par le

Front syndical fougérois à dater du 22 mai, alors que de nombreuses sections d'entreprises étaient déjà dans l'action, notamment chez REHAULT, usine occupée dès le 16 mai.

La lutte s'organise au niveau d'un projet d'accord-cadre interprofessionnel qui va rassembler la classe ouvrière sur des objectifs précis et unificateurs.

Un texte sera signé entre les représentants patronaux de l'industrie et du commerce de Fougères et le Front syndical.

Cette expérience de lutte restera un fait important, car les travailleurs fougérois ne se contentent pas d'attendre les négociations nationales. Ils se mobilisent chaque jour autour de ce projet...

Quand les négociations eurent tendance à traîner, ils enfermèrent une trentaine de patrons pendant une journée à la Chambre de Commerce.

L'accord signé décide entre autres points : une augmentation générale des salaires de 10 % avec une garantie de salaire horaire réel de 3,00 F au 1^{er} mai.

- une diminution des abattements d'âge.

- la fixation des dates de congés.

- un pécule de vacances de 50 F pour tous.

— la reconnaissance des sections syndicales d'entreprises (collectage des cotisations et distributions des informations syndicales dans l'entreprise) - (la loi ne viendra qu'en décembre 1968), etc...

Pour soutenir la lutte, une véritable « coopérative de subsistance » est mise en place en liaison avec les paysans. Chaque jour, des légumes, du lait, des volailles, de la viande, etc... sont distribués au prix coûtant pour les grévistes. Une commission spéciale du Front syndical contrôle le ravitaillement et distribue les « bons de carburant » pour le transport.

Cette période de 1968 permet de renforcer les capacités de lutte des travailleurs et elle se prépare à mener d'autres conflits longs et difficiles :

1971 : chez MARTINOT (bâtiment) pour l'emploi.

1972 : à l'OMNIUM (électricité)

1973 : à la SPLI (confection) contre les cadences,

chez GAILLARD et MIGNOT (métallurgie) pour les salaires.

Tous ces conflits furent significatifs, car ils mirent en cause le type de développement capitaliste et les décentralisations pirates. Ils contribuèrent à développer la solidarité ouvrière et paysanne pour VIVRE AU PAYS.

André MARIVIN.



une ville en mutation

par Jacques FAUCHEUX

Les villes en détresse sont des villes bonnes à prendre. Quand, en 1956, le mouvement de décentralisation est amorcé, Fougères est au plus mal. Des mesures particulières sont prises pour encourager l'implantation de nouvelles industries.

Dates	Raison Sociale	Activité	emplois 1/1/1976	Organisation de l'entreprise
1956 juin	MELCER	Textile	32	Siège : PARIS
août	THUILLER	Mécanique	44	1 usine à Fougères Siège et bureau : PARIS usine unique à Fougères
1957 janv.	IMPER	Textile	377	Siège : PARIS
juin	CYCLONE	Mécanique	141	usines multiples Siège et bureau : PARIS usine unique à Fougères
1958 oct.	S.P.L.I.	Textile	464	Siège et bureau : PARIS usines : Rennes - Saint-Brice-en-Coglès
1959 mars	SIMMONS	Ameublement	122	Siège : PARIS
sept.	SAPITEX	Textile	104	3 usines en France Siège : PARIS direction : Rennes
1961	GAILLARD et MIGNOT HETIER OUEST- OPTIQUE	Mécanique Contrefort Lunetterie	91 0 91	Siège : PARIS Siège : Mesnay (Jura) Siège : Fougères
1963	PREVOST	Ameublement	185	Siège : PARIS 1 usine
1966	A. I. V.	Verre	120	Siège : Fougères
1969	SAGEM	Electronique	788	Siège : PARIS 3 usines et petits ateliers
1970	JED Bretagne	Métallurgie	71	
1971	Phénix Bretagne	Bâtiment	30	

Quatre traits caractérisent cette nouvelle industrialisation :

- La dominante ouvrière de la ville est maintenue, voire renforcée.
 - Le renouvellement du secteur productif contraste avec l'inexistence du secteur péri-productif (inorganisation, pénurie des services).
 - Le grand capital industriel pénètre dans la ville et s'installe à côté des entreprises familiales traditionnelles.
 - La quasi totalité des entreprises ont leur siège à Paris.
- Ainsi, avec des décennies de retard, Fougères connaît sa révolution industrielle. Ce bouleversement va entraîner un double changement dans l'organisation de la ville et dans les rapports sociaux.

un adversaire sans visage

Les conflits de 1907 et de 1932 que nous avons relatés ont opposé la classe ouvrière de Fougères à un patronat local. Les contacts étaient directement établis et les rencontres entre les représentants des deux camps pouvaient se faire quand c'était nécessaire. Avec l'arrivée des entreprises « parisiennes » à Fougères, le prolétariat local va découvrir une nouvelle forme de conflits, à cause de la nature des violences qui lui seront faites et parce que son adversaire n'aura pas de visage.

La S.P.L.I. (Société Parisienne de Lingerie Indemallable) est une entreprise de confection de « sous-vêtements féminins, « décentralisée » en 1958 (1) et qui emploie en 1972, 450 ouvrières de production dans l'atelier de Fougères et 520 dans l'atelier de Saint-Brice-en-Coglès, chef-lieu d'un canton rural voisin (2).

En s'installant à Fougères, la S.P.L.I. comme les autres entreprises à direction parisienne jouait sur le chômage et le manque de formation des femmes O.S. de la région fougéroise. En 10 ans, elle connaît un développement spectaculaire par les gains de productivité sans cesse accrus. Mais après 68, l'action syndicale ayant permis une amélioration sensible des salaires, le nouveau directeur général, fils du P.D.G. veut franchir un nouveau palier par une accélération des cadences. En

septembre 1972, leur augmentation atteint 20% et les salaires réels, pourtant relevés de 0,20 F de l'heure, demeurent inférieurs à ceux de juin.

Le 9 novembre, une jeune ouvrière qui revient de congé-maternité ne peut suivre le rythme. Elle stoppe son travail et crie en frappant sa machine. Devant cette crise de nerfs, toutes les ouvrières se lèvent et sortent. Elles refuseront un système de salaire lié au rendement. Chaque jour, pendant 3 mois, elles déchireront les tickets de production.

La section C.F.D.T. qui a 200 adhérents dans l'atelier de Fougères lutte depuis 3 ans contre les cadences. Cette révolte du 9 novembre lui donne raison mais pendant un mois et demi, les travailleurs attendront en vain que la direction parisienne accepte de négocier. Les pouvoirs publics locaux laissent pourrir le conflit et les autres organisations syndicales sont divisées sur la manière de conduire la lutte.

La C.G.T., absente de l'atelier de Fougères mais présente à Rennes trouve que le conflit « manque de perspectives ». F.O., absente de tous les ateliers, tente, à cette occasion, de faire une entrée et cherche à négocier, seule et directement avec la direction. La C.G.C., organisation des directeurs locaux, dénonce « les idées irréalistes de la C.F.D.T. et fait appel à l'opinion pour juger entre les positions des parties en présence ».

L'opinion qui va se manifester de façon déterminante, c'est celle des commerçants de Saint-Brice-en-Coglès, le chef-lieu de canton rural, qui vont prendre peur devant le chantage de la direction de la S.P.L.I. de fermer l'usine et qui vont, par élus municipaux interposés, faire intervenir le comité d'entreprise d'une autre entreprise locale. La C.F.D.T. est majoritaire dans



A l'occasion du conflit GAILLARD et MIGNOT, manifestation de la solidarité des paysans du pays de Fougères.

cette entreprise mais les délégués mal informés, s'affolent à leur tour, devant les nouvelles alarmistes répandues dans le bourg. Le 8 février, ils iront distribuer aux travailleuses de Saint-Brice, un tract pour leur demander d'évaluer les risques car « toute la vie économique et sociale du canton dépend des décisions qu'ils prendront ».

Devant de telles responsabilités, dans un climat de peur et de chantage et après une mise en scène incroyable (on téléphone de fausses nouvelles - on coupe la lumière), les travailleuses de la S.P.L.I. acceptent les propositions de la direction.

Ce conflit exemplaire pour ce qu'il remettait en cause, et qui était nouveau, montre clairement tous les procédés utilisés par le patronat pour diviser la classe ouvrière.

Un autre conflit éclatera en 1974 entre les métallurgistes de « Gaillard et Mignot » et une autre direction parisienne. Mais cette fois la solidarité permettra aux travailleurs de vaincre après 5 semaines de lutte. Un comité de soutien rapidement mis en place popularisa le conflit. Des galas furent organisés pour aider financièrement les grévistes. Et, pour la première fois, les paysans de la région apportèrent leur soutien actif aux ouvriers de Fougères.

(1) A cette date, la S.P.L.I. était un petit atelier de la rue Lancry (Paris). Aujourd'hui, c'est un groupe dont on parle dans les journaux financiers. Son chiffre d'affaires en 1972 a été de 10 milliards (A.F.). Le groupe compte 2.500 ouvrières réparties à Fougères, Saint-Brice-en-Coglès, Vauvilliers, Plaimet. Il fait, en outre, travailler pour son compte des ateliers à Singapour et Hong-Kong.

(2) Ce nouage du patronat correspond à une stratégie de riposte du pouvoir patronal qui met ses établissements en concurrence de productivité et qui compte sur des soutiens extérieurs et sur la division syndicale en cas de conflit.

une ville en mutation

FOUGÈRES

... de la ville moyenâgeuse à la ville moyenne...

La ville n'est pas neutre. Elle est organisée de manière à régler les rapports des hommes entre eux. Elle est la réplique, à une autre échelle, de la division de l'espace sur le lieu de travail. Chacun à sa place pour un meilleur rendement, pour des rapports ordonnés entre ceux qui commandent et ceux qui subissent.

Afin de mieux comprendre le combat des chaussonniers de Fougères, il est nécessaire de présenter la ville et l'appareil

idéologique qu'elle a engendrée depuis un siècle. On pourra ainsi mesurer tous les conditionnements qui sont venus s'ajouter à la misère sociale et on comprendra pourquoi les ouvriers de la chaussure se sont tantôt révoltés quand la violence qui leur était faite était insupportable, tantôt résignés parce qu'il arrive parfois aux plus pauvres de craindre de n'avoir rien quand, à force de gestes et de discours, on les a persuadés qu'ils sont nés pour être petits et soumis.

UNE VILLE PROTÉGÉE : 1950

Avant de faire des chaussures, les fougerais ont fait des chaussons en laine tressée et des sabots en bois de hêtre. A l'abri du château et de la forêt, la ville vivait paisible et protégée.

En 1860, on se met à fabriquer des chaussures en cuir. En 1867, la ligne de chemin de fer Fougères-Vitré est ouverte. Les boutiques se multiplient comme par contagion et en 1887, une centaine de « fabriques » emploient plus de 12.000 ouvriers. C'est l'explosion. En 20 ans, de 1876 à 1896, la population de la ville passe de 11.500 à 20.700 habitants. Les ateliers sont disséminés dans la ville plus nombreux vers Bonabry et la gare et on trouve rarement inscrit dans l'espace de ségrégation sociale. La conception des immeubles fait cohabiter des jeunes et des anciens, des travailleurs, des petits bourgeois et des commerçants. Fougères avait ainsi une organisation sociale hiérarchisée (les bourgeois aisés occupaient sans doute plus souvent le premier étage et les domestiques, les comblés), mais cette micro-société avait une structure verticale qui favorisait le brassage. L'escalier et la boutique du commerçant, véritable centre d'animation constituaient, en effet, des carrefours où se mélangeaient, jusqu'à se confondre parfois, les catégories sociales. Ainsi Fougères qui était une ville dont la majorité de la population était constituée d'ouvriers, apparaissait-elle, paradoxalement, comme une cité bourgeoise, précisément parce que son organisation spatiale la faisait ressembler à un ensemble de bourgs ; chaque quartier constituant une unité de vie, avec ses notables, ses organisateurs de fêtes, ses amicales, ses petits commerces et ses petits potins, tout un ensemble qui faisait qu'on distinguait autant les Fougerais par leur appartenance géographique que par leur appartenance so-

ciale. On était de Saint-Sulpice ou de Bonabry autant que commerçant, ouvrier ou patron. Aussi longtemps que les maîtres de la chaussure ont régné sur Fougères, la ville a présenté ce visage d'un ensemble de « communautés », un peu villageoises, un peu paroissiales. L'usine était au cœur du quartier et l'ouvrier ne pouvait pas oublier d'où il tenait son pain. Les patrons, petits et grands, habitaient le plus souvent très près du lieu de travail.

Chaque jour, Monsieur P., Monsieur D., Monsieur G. salueaient leurs ouvriers et le dimanche, ils participaient avec eux aux jeux sportifs d'entraide confessionnel ou de l'amicale laïque dont ils étaient les dirigeants. Le maître était à la fois l'homme simple de la rue, celui qui donnait la paie, celui qui travaillait avec les ouvriers. En se mêlant ainsi à ses compagnons, le patron arrivait à se faire respecter et n'avait pas besoin de se faire craindre.

Pour permettre cette paix sociale, il était essentiel que la rencontre fût possible car aucune brebis ne devait s'égarer. La ville se dessina donc autour de l'église, parce que les institutions religieuses préchaient le maintien de la cohésion sociale. La sirène et les cloches rythmaient la vie des travailleurs. Fougères vécut ainsi pendant trois quarts de siècle, en marge de la révolution industrielle, se croyant bien protégée.

On sait cependant que la communauté de fait ne se réalisa pas malgré tous les efforts entrepris pour cacher la différence entre riches et pauvres. Une enquête effectuée à Fougères, en 1906, sur le logement, montra la grande misère des chaussonniers. Plus de 10.000 personnes habitaient des logements d'une pièce. Moins de 1 % des logements avaient les W.C. Certes les loyers n'étaient pas élevés. Mais les salaires étaient à leur mesure. Les « maîtres de fabriques », peu experts en économie, souvent mauvais gestionnaires, pas solidaires pour



un chausson, n'avaient pas d'autres moyens d'écouler leurs produits qu'en confisquant l'essentiel de la plus-value. La ville qui aurait pu devenir un exemple d'urbanisme communautaire, ne fut qu'une ville hyper-protégée ou se développa tout un courant d'assistance et d'encadrement idéologique. A plusieurs reprises, parce qu'ils étouffaient, les chaussonniers se révoltèrent, en 1907 et jusqu'en 1932. Mais l'orage passé, la ville se recroquevillait.

UNE VILLE DISPERSÉE : 1950 - 1970

Les patrons paternalistes de Fougères, enfermés dans leur fief, n'ont pas vu venir le roi CAPITAL, grand dévoreur de biens et de personnes. Il faut dire que les petits seigneurs de la chaussure se croyaient défendus par une armée de représentants ; mais ces commis-voyageurs étaient mal préparés à l'analyse du marché. Fougères vivait derrière son château comme on vivait au temps de Raoul II et la plongée dans le monde capitaliste fut fatale. Entre 1952 et 1954, 22 entreprises ont été fermées, entraînant la suppression de 1.000 emplois.

Que restait-il à faire aux maîtres de la ville ? ou se rendre ou mourir. Certains, drapés d'orgueil, sont morts ; d'autres se sont vendus. C'était, vers les années 1950, une époque où, en France, les dirigeants politiques cherchaient à donner un nouveau souffle à l'activité industrielle. Fougères fut classée « zone critique » et bénéficia d'aides spéciales pour permettre l'accueil de nouvelles

industries. Entre 1956 et 1969, une douzaine d'entreprises s'implantèrent créant de 2.500 à 3.000 emplois. C'était important, bien sûr, et on se mit à croire que Fougères allait redevenir la ville industrielle qu'elle était. Mais cette greffe va être le début de changements profonds dans les rapports des hommes entre eux :

* d'abord, parce que les usines de chaussonniers qui ont survécu sont obligées de s'aligner sur les règles de la production capitaliste. Pour permettre une meilleure productivité, les ateliers sont reconstruits, les tâches redistribuées. Le compagnon deviendra prolétaire.

* et ensuite, parce que le grand capital fait une entrée en force (SIMMONS - groupe américain de Munster), (GAIL-LARD & MIGNOT - C.G.E.), (LUCHAIRE - groupe Worme), (La SAGEM - intégrée au groupe G 3 S avec la Banque de Paris comme actionnaire) et d'autres le plus surprenant étant l'achat de REHAULT par le groupe américain GENESCO (50 %).

La ville va se remodeler. Comme à l'usine, on va redonner un poste à chacun ; les ouvriers iront à la Rouerie ; les cadres à la Monnerie ; le sous-prolétaire, à l'Écartelée. A l'ordre ancien dessiné par les patrons qui voulaient tous leurs ouvriers sous leur protection et qui avaient bâti une ville éclatée en grappes, va répondre un ordre nouveau où chacun sera mis à sa place. Les communications seront coupées. La vieille bourgeoisie fougeraise qui a gardé le pouvoir politique sur la ville tente de résister à la colonisation et isole les nouveaux bour-



une ville en mutation



faire de Fougères une ville de congrès. On parlera de la cité moyennageuse, devenue ville moyenne : on ne parlera plus de ses chaussonniers, ils auront été soumis. Quand Fougères sera devenue une ville paisible, quand les mentalités auront changé, les industriels pourront venir. La ville qu'on nous prépare, c'est une ville chlorophormée, endormie. Elle pourra vibrer parfois mais au rythme d'une animation municipale. Car le repos est nécessaire pour que le travailleur refasse ses forces et pour que le grand capital refasse peu neuve.

Le projet ville moyenne que le gouvernement encourage doit permettre un nouveau démarrage de l'activité industrielle, et pour plusieurs raisons. Les lois du marché capitaliste ont d'abord conduit à une très grande concentration des moyens de production. Mais aujourd'hui les villes sont saturées et ne remplissent plus le rôle que l'entreprise capitaliste attend d'elles. Elles ne peuvent plus permettre à la force de travail de se reproduire. L'ouvrier est fatigué par trop de déplacements, par un habitat sonore et le rendement baisse. D'autre part, le prix du sol atteint de tels sommets que le coût des équipements nécessaires au fonctionnement de l'économie rogne une part importante du profit. Les grandes villes sont engorgées et la bourgeoisie capitaliste demande d'autres terrains pour réaliser de nouveaux profits. L'état lui offre les villes moyennes. Au début du siècle, les entreprises s'installaient en fonction des sources d'approvisionnement et des possibilités de faire circuler le produit. Aujourd'hui, ce n'est vrai que pour une minorité d'industries. Certes, l'infrastructure routière doit permettre une circulation rapide des marchandises. Mais on y veillera.

En attendant, il faut préparer le terrain et le député-maire s'y emploie. En faisant des réserves foncières et en... façonnant les esprits. Ceci étant aussi important que cela. Quand tout sera prêt, les banques et autres sociétés d'affaires pourront décider de venir à FOUGERES.

Le grand capital trouvera une main-d'œuvre abondante et peu exigeante. Il pourra faire bénéficier ses filiales de nouveaux marchés : la distribution avec l'implantation de grandes surfaces et la construction industrialisée.

C'est en fonction de ce développement nouveau du capitalisme que la ville moyenne va se

construire et s'organiser. Comme la vieille bourgeoisie grogne un peu (grande surface), l'Etat fait quelques cadeaux (contrat ville moyenne).

Ainsi après 20 années de siège, le capitalisme triomphe de Fougères, jettant à terre ses institutions-citadelles et son industrie vieillotte car les lois du milieu capitaliste sont impitoyables. La ville qui a été conçue par le maire de Fougères et les services techniques du ministère de l'équipement sera une « ville en miettes ». C'est un résultat surprenant pour qui sait que l'objectif de l'opération ville-moyenne est « de rassembler des morceaux de ville qui vivent indifférents les uns des autres ».

Hier, Fougères était une ville éclatée. La ville dans laquelle les Fougérais vivront demain sera une ville qui les « éclatera ». La « vie totale » ne sera plus possible. L'homme doit être préparé à vivre une vie fonctionnelle parce que la production qui détermine tout, n'a plus besoin de bricoleurs, d'hommes qui savent tout faire, mais d'O.S., d'ouvriers chez qui on aura développé une seule qualité, un seul geste, à force de répétition. Fougères était une ville féodale. Elle est en train de devenir une ville capitaliste. C'est la condition que le pouvoir a mise pour que la vieille cité des chaussonniers retrouve une vocation industrielle.

geois. Mais bientôt, elle s'affoie, disperse l'habitat, opère des ségrégations rejetant les jeunes loin de la ville. L'Etat qui, vers les années 60, se décide à promouvoir une politique d'aménagement, permettra la réalisation des Cotterets. Ce sera le seul acte d'urbanisme un peu cohérent.

de main-mise sur la M.J.C. et le F.J.T. est l'occasion de deux conflits qui traduisent la résistance des Fougérais à changer dans un sens mal défini. Et puis la manière surprend.

Il faut ramener le calme dans la ville. Les ouvriers encouragés par les syndicats sont trop violents. Ils n'ont le respect ni des choses ni des hommes. Ils font peur aux industriels. Michel COINTAT va construire une ville qui sera capable par son organisation, par son bâti, de désamorcer les conflits. Les maisons individuelles seront préférées au collectif car il faut éviter d'entasser les ouvriers dans un même lieu ; on ne sait jamais quelle envie nouvelle de contester pourrait les prendre. Il refuse la « minéralisation » des quartiers neufs, pour bâtir une ville où il fera bon vivre. Il va prêcher le retour à la nature car la campagne est source d'équilibre, de sagesse, de paix sociale. Un animateur est embauché ; des efforts financiers importants sont consentis pour aménager la forêt et créer un centre de plein air. Il faut exalter le goût, illuminer le château.

Il faut montrer le visage d'une ville où on a le culte de la propriété, le goût de la conservation. Les touristes seront contents. On pourra même

UNE VILLE APPRIVOISEE : 1971...

M. COINTAT arrive de PARIS en 1967. C'est un représentant de la bourgeoisie moderniste et technicienne. Très tôt, il se heurte à la vieille bourgeoisie fougéraise et notamment aux industriels de la chaussure, coupables à ses yeux de n'avoir pas évolué. Pour combattre « ces petits notables de campagne » et faire de Fougères une ville moderne, en 1971, il prend la Mairie. La ville est en morceaux.

Le maire n'aime pas les sirènes, symbole de l'ordre de la chaussure. Il les fera taire, très tôt, par un arrêté municipal.

Il se méfie des vieilles associations fougéraises, véritables nids de conspiration contre l'ordre qu'il veut faire régner. Il va tenter de les contrôler sous prétexte qu'il paie. Mais l'O.P.A. ne réussit pas et la tentative





les causes de la crise de la chaussure

POINT DE VUE

C. G. T.

LES CAUSES REELLES ET LES RESPONSABILITES :

Ces causes sont de deux ordres :

— les unes sont d'abord le fait des PATRONS de la chaussure dans la ligne des V et VI^e PLAN

— les autres ne sont que les conséquences de la CRISE engendrée et aggravée par la POLITIQUE du POUVOIR au service du CAPITAL FINANCIER. Mais attention, si elles sont de deux ordres, elles sont inséparables et elles s'appellent et se renforcent mutuellement.

1) QUELLE EST DEPUIS 10 ANS L'ORIENTATION DES PATRONS DE LA CHAUSSURE ?

Dans la lignée de la recherche du PROFIT MAXIMUM, la Fédération Nationale de l'Industrie de la Chaussure (animée par José BIDEGAIN) s'est tracé 3 objectifs :

— TOUT POUR L'EXPORTATION et par conséquent être compétitif, et pour ce faire :

— RESTRUCTURER L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE par un effort de concentration

— AUGMENTER LA PRODUCTIVITE DU TRAVAIL par un effort de rationalisation et surtout la chasse aux temps morts.

Comment s'est traduite cette orientation ?

— En 10 ans le nombre de paires exportées est passé de 40 à 70 millions, soit une augmentation de 75 % pour une augmentation globale de la production de 10 %.

— En 10 ans le nombre d'entreprises est passé de 850 à 550 (soit une diminution de 35 %).

— En 10 ans la productivité a augmenté de 70 % (de 1964 à 1974)... et le nombre d'ouvriers a baissé de 14 % et le nombre d'heures ouvrées de 18 %.

TELLE EST LA CAUSE FONDAMENTALE DES PROBLEMES DE L'EMPLOI DANS LA CHAUSSURE.

En réalité, pour que cet accroissement de productivité fût sans effet sur l'emploi, il eut fallu en même temps un développement important du marché intérieur.

Or, c'est le contraire qui s'est produit. Faut-il un pouvoir d'achat suffisant de masses, la consommation de chaussures et d'articles chaussants par habitant a diminué de 4 % depuis 1969 (année record) — compte tenu que dans le même temps les importations ont augmenté, les ventes de chaussures françaises sur le marché intérieur ont baissé de 7 %.

Toute cette politique patronale, politique soutenue ou décidée par le POUVOIR et les BANQUES (LE CAPITAL FINANCIER) aboutit à des « dégagements d'emploi », par licenciements collectifs, fermetures d'usines, voire même par arrêt de l'embauche.

Grande est la RESPONSABILITE de la Fédération Patronale de la Chaussure en ce domaine, qui est devenue « l'instrument perfectionné » de cette politique, avec ses organismes et ses conseillers.

2) Et voilà que l'aggravation de la CRISE et les mesures prises par le POUVOIR viennent accélérer ce processus.

La CRISE frappe de plein fouet nos industries. La baisse du Pouvoir d'Achat et l'ampleur du chômage diminuent la consommation des ménages et donc les achats de chaussures et d'articles en cuir.

La CRISE monétaire internationale réduit les exportations et menace fortement (aujourd'hui) les entreprises qui s'étaient orientées vers le marché extérieur.

L'encadrement du crédit étrangle les entreprises de nos professions et les met encore davantage à la merci du capital financier.

Le « redéploiement de l'Industrie » dicté par le GRAND CAPITAL à la recherche de taux de PROFITS élevés, aboutit à une certaine « condamnation de nos INDUSTRIES par les Pouvoirs Publics et le C.N.P.F. »

TELLES SONT LES CAUSES SUPPLEMENTAIRES des fermetures d'entreprises et des dépôts de bilan.

LES PROBLEMES DE LA TANNERIE :

Une autre branche du cuir est particulièrement vulnérable. Nous voulons parler de la TANNERIE.

Le conflit de la Tannerie d'Annemasse a mis en lumière les difficultés de cette profession. Mais elles ne datent pas d'aujourd'hui. En dix ans :

— la production est passée de 37 milliers de tonnes à 27

— le nombre d'usines de 134 à 75

— le nombre de salariés de 13.000 à 7.000

— la productivité du travail a progressé de 35 %

— les exportations sont restées au même niveau (6.000 tonnes), mais les importations sont passées de 2.000 à 6.000 tonnes. On peut dire qu'à l'heure actuelle la CHAUSSURE s'approvisionne pour près de 25 % à l'étranger... Alors que notre pays est le troisième producteur mondial de cuirs et peaux bruts.

Mais nous exportons 70 % de la collecte des peaux de BOVINS et des VEAUX, et les fluctuations des prix de cette « matière première » sont la source de difficultés réelles pour les entreprises.

POINT DE VUE

C. F. D. T.

RESTRUCTURER ET EXPORTER POUR PLUS DE PROFIT

Les dirigeants patronaux de la branche cuir et plus spécialement ceux de la chaussure se sont orientés au cours des années 60-70 vers une restructuration de l'industrie liée parallèlement à une volonté d'accroissement de la production, ce qui nécessitait de nouveaux débouchés, d'où une recherche importante du développement des exportations.

Particulièrement bien placé sur le plan international au cours des années 71-73, le taux de couverture atteignant plus de 200 % ce qui signifiait des ventes deux fois supérieures aux achats réalisés par la France avec les pays étrangers dans le domaine des cuirs.

A ces dates une première vague de restructuration particulièrement sensible dans la chaussure entraîna le développement ou la constitution de groupes ou encore leur restructuration interne tant dans le domaine de la production que de la distribution (André - ERAM - Myrys ADIDAS - SAC - GEP - Valoire etc...)

Pendant toute cette période la situation des travailleurs de la branche se maintenait à un niveau très bas, l'écart avec les salaires moyens des travailleurs des autres professions se situait à 20 % et les avantages sociaux demeuraient infimes même si la mensualisation était conclue dans nos branches.

1974 aura été, si on la considère globalement au niveau du résultat économique, une bonne année pour le patronat des cuirs ; par contre, pour les travailleurs, les problèmes d'emploi se précisaient : (Affaires - TFR SMR - Tachon - Donval - Morel et Gâté, etc...) au moment où le gouvernement annonçait son plan de refroidissement.

Les patrons des cuirs et comme toujours plus particulièrement

ceux de la chaussure entendaient mettre à profit ce plan de refroidissement patronal pour une nouvelle phase de restructuration de la profession permettant le développement de la capacité industrielle et un placement plus solide sur le marché international dans le but de profits toujours plus importants. La stratégie patronale apparaissait dès les premiers problèmes d'emplois ; essayer de faire reprendre par des groupes existants déjà (ou en favorisant la constitution) les boîtes en difficultés dont l'outil de travail était considéré valable économiquement, par contre abandonner ce qui apparaissait comme inadaptable avec dans les deux cas, les conséquences pour les travailleurs par des cadences accélérées, une pression sévère sur les salaires, des mutations, des licenciements.

Le plan de refroidissement devait se continuer par un plan de relance gouvernemental avec les aides financières adéquates. Ce que patronat et gouvernement n'avaient pas prévu c'est le marasme international qui se prolonge actuellement encore, bien que Chirac (oh ! mirage !) ait aperçu la fin du tunnel.

Le système capitaliste international est malade, les Américains suite à la guerre du Vietnam essaient de retrouver leur équilibre économique, il leur faut donc vendre plus à l'étranger et particulièrement aux pays développés donc aux pays d'Europe Occidentale (Marché Commun). Les problèmes monétaires aidant, l'équilibre commercial s'est trouvé rompu et l'inflation s'est poursuivie, les trusts multinationaux prenant leur part dans cette hausse des prix galopante. Le chômage s'est développé et les gouvernements des pays capitalistes n'ont pas réussi à freiner véritablement le chômage et l'inflation et relancer la machine économique.

Aujourd'hui dans nos branches, les patrons ont révisé leur stratégie,

les restructurations envisagées sont le plus souvent laissées de côté. Des solutions partielles et momentanées sont trouvées pour les boîtes en difficultés, sans véritables garanties pour les travailleurs quant à l'avenir (exemple : Annonay, Roc Autun, Morel et Gâté, Fougeres, Chalabre, Aude, etc...)

Encore bonne au début d'année, les exportations sont devenues plus difficiles du fait du renforcement de notre monnaie et du développement de l'industrie des cuirs dans les pays en voie de développement.

Cette extension de l'industrie des cuirs est le fait des capitalistes eux-mêmes. Les patrons français y contribuent directement ou indirectement soit en investissant à l'étranger, en Tunisie ou au Brésil par exemple ; en installant des usines clés en mains comme en Syrie où la société Anver SA doit installer quatre usines d'une capacité de 6.500 paires par jour pour chacune ; en faisant fabriquer directement à l'étranger, en Espagne ou en Italie par exemple... en n'hésitant pas à présenter dans les collections qui partent actuellement des modèles fabriqués en Italie - Brésil - Argentine ; en déclarant tout bonnement comme nous l'a dit le directeur de la CVC André de Nancy que le plan du groupe André était de faire réaliser les tiges dans les pays où la main-d'œuvre est à bon marché (Afrique du Nord par exemple) et conserver en France les chaînes de fabrications. En bref : la technologie avancée et la partie plus technique pour les pays pauvres. C'est peut-être dans ce sens que Giscard parle de revalorisation du travail manuel !

La concurrence internationale est un fait, hier elle favorisait nos branches, aujourd'hui c'est l'inverse, mais c'est là le jeu normal du système capitaliste dont les patrons se font les défenseurs.

POINT DE VUE

PATRONAT

SAUVEGARDER L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE = SAUVEGARDER L'EMPLOI

■ L'ensemble des entreprises rencontrent actuellement de graves difficultés

Ces difficultés se traduisent par :

- des réductions d'horaires,
- du chômage partiel,
- des licenciements.

Les Entreprises ont tout fait pour limiter et retarder les licenciements, mais n'ont pu empêcher un chômage partiel important.

La plupart sont touchées et certaines vont sans doute l'être encore plus gravement dans les prochains semaines.

D'où un vent d'inquiétude et de pessimisme.

Il faut donc regarder la situation en face et l'analyser avec objectivité.

■ Pourquoi ces difficultés

Elles sont dues à une réduction brusque des commandes.

Si le mouvement se poursuit, la production en 1975 sera inférieure de près d'un quart à celle de l'année dernière.

■ Les « importations sauvages » envahissent le marché français

Elles sont « sauvages » :

- parce que des gouvernements étrangers, entre autres espagnol et brésilien, subventionnent directement leurs fabricants.

Ces subventions leur permettent de vendre leurs articles à des prix anormalement bas.

- parce que la valeur des monnaies de nos principaux concurrents a fortement baissé.

Exemple : une paire de chaussures en provenance d'Italie d'une valeur de 5.000 lire était payée par l'importateur français :

— 37 francs en juin 1974

— 32 francs en juin 1975

soit une baisse de 15 % qui résulte uniquement de la chute de la lire italienne.

Ces deux causes se sont additionnées et ont abouti à des importations massives : les importateurs ont augmenté leurs commandes à l'étranger de plus de 30 % en 1975. C'est autant de commandes en moins pour les fabriques françaises.

MOINS DE COMMANDES

= MOINS DE TRAVAIL

MOINS DE TRAVAIL

= DAVANTAGE DE CHOMAGE

IMPORTATIONS SAUVAGES

= CHOMAGE

■ Les exportations françaises diminuent de 50 %

C'est encore pour des raisons monétaires.

Ainsi l'acheteur allemand qui achetait une paire de chaussures françaises en juin 1974

20 Deutschmark prix usine doit l'acheter en juin 1975

23 Deutschmark (soit 15 % de plus)

son prix en francs n'ayant pas changé.

■ Et pourtant, l'industrie de la chaussure a sa place dans l'avenir industriel de la France

— Elle dispose de main-d'œuvre très qualifiée et de vendeurs expérimentés.

— Elle crée de nombreux emplois dans les campagnes et dans les villes moyennes.

— Elle transforme une richesse nationale, le cuir, dont la France est l'un des premiers producteurs mondiaux.

Ces atouts doivent continuer à être utilisés dans l'intérêt général.

■ Les entreprises françaises de chaussures ne peuvent à elles seules résoudre les graves difficultés actuelles

Déjà la Fédération de l'Industrie de la Chaussure, agissant au nom de toutes les Entreprises, est intervenue auprès des Pouvoirs Publics et du Ministre du Travail en particulier pour souligner la gravité de la situation et pour demander la sauvegarde de l'emploi.

Des mesures doivent être prises immédiatement par le Gouvernement. Il faut stopper les « importations sauvages » et permettre la reprise des exportations.

C'est possible et urgent.

La Fédération Nationale de l'Industrie de la Chaussure de France

Août 1975.

L'HECATOMBE

septembre - octobre 75

La crise économique et la crise de l'industrie de la chaussure en particulier, frappent FOUGERES : 1.000 licenciements sont annoncés pour la fin de l'année. Les pouvoirs publics, le patronat, les organisations ouvrières se mobilisent.

Le 5 septembre à PARIS

A l'initiative de la DATAR, les industriels de la chaussure examinent la situation socio-économique — on fait le constat de la crise mais aucune décision n'est prise pour aider les industriels à en sortir.

Devant cette incurie, les organisations ouvrières se préparent à manifester leur détermination.

F.O. : « Nous acceptons de participer au durcissement de l'action car nous estimons qu'il n'y a plus d'autres moyens pour faire comprendre aux Pouvoirs Publics la gravité de la situation ».

C.F.D.T. : « Nous agissons en fonction de la combativité des travailleurs que nous sommes prêts à aider dans des actions pouvant aller jusqu'à l'occupation des usines. Et même au-delà ». C.G.T. : « L'heure est à l'action. Bien entendu, dans l'immédiat, nos objectifs sont de lutter sur tous les fronts, mais plus particulièrement pour la garantie de l'emploi et pour des salaires beaucoup plus élevés ». C.G.C. : « ...regrette qu'après la

manifestation pacifique du 28 mars 1975 les Pouvoirs Publics n'aient pas cru bon de répondre favorablement à la demande de réunion tripartite formulée par l'ensemble des organisations syndicales ». Le 10, le 17, le 30 septembre et le 1^{er} octobre, les travailleurs de la chaussure sont dans la rue pendant qu'à PARIS les Pouvoirs Publics essaient de gagner du temps. Une réunion prévue le 30 est à nouveau reportée. Les 3.000 manifestants qui sont dans la rue et qui attendaient

les résultats de cette rencontre, sont déçus. A la Mairie, des bousculades se produisent. Les responsables syndicaux décident une occupation symbolique de l'Hôtel de Ville pour hâter les démarches parisiennes. Alors qu'ils s'apprêtent à entrer, les forces de l'ordre les ont brutalement. Deux jeunes **REO** sont blessés, dont un grièvement. Le lendemain, 4.000 **FOUGERIS** défilent dans les rues de la **REO** pour protester contre les brutalités policières,



janvier février 1976

Fin janvier :
REHAULT (650 salariées) dépose son bilan ; 10 jours après le Tribunal de Commerce de Rennes prononce la liquidation de l'entreprise.

Février :
Deux autres entreprises connaissent le même sort

MAUNOIR : 170 salariés
MOREL & GATE : 270 salariés.
A la fin du mois, FOUGERES compte 2.500 chômeurs ; c'est une ville sinistrée.

Devant cette situation

LES TRAVAILLEURS SE BATTENT

Le Front Syndical Fougérois (C.F.D.T. - F.O. - C.G.T. - C.G.C. - F.E.N. - A.P.F. - F.N.M.I.F.), demande, le 8 mars, à l'ensemble de la population locale d'AGIR pour VIVRE.

- 1.050 licenciés -
- REHAULT - MORAL - MAUNOIR
- 150 licenciés de plus de 59 ans
- 1.200 chômeurs appelés pudiquement demandeurs d'emploi
- 600 **FOUGERIS** arriveront sur le marché de travail en JUIN.
- Aucune entreprise importante n'embauche, ce contraire des risques de licenciements dans le vêtement, le verre. Le ratio de l'emploi amènera une récession grave dans tous les secteurs économiques du pays fougérois.
- Le goulot d'étranglement veut la mort du pays fougérois. On veut en faire une réserve pour les touristes fortunés. On ne prend pas les travailleurs mais on veut les jeunes si on n'agit pas rapidement.
- Cette situation est vaine, on y met le prix de milliards de centimes pour les licenciements et l'exode ; pendant le même temps 4 autres milliards seront dépensés pour restaurer FOUGERES et les sites.
- Après un siècle d'exploitation, de misère, de bas salaires, d'insécurité d'emploi, les travailleurs fougérois sont mis vulgairement à la rue, on tente de les expulser.
- Des promesses fumeuses, des propositions bancales de quelques 300 emplois, plus grave on veut nous faire accepter 800 licenciements et maintenir tous les autres chômeurs.

OPPOSONS-NOUS DANS L'UNITE A CETTE POLITIQUE DU PIRE ET DE MEPRIS.

EXIGEONS :

- LE DROIT A L'EMPLOI POUR TOUS.
- LE REFUS DE TOUT LICENCIEMENT.
- LE MAINTIEN DES AVANTAGES ACQUIS.
- LE DEVELOPPEMENT DU PAYS FOUGERAIS PAR LA CREATION DE 3 000 EMPLOIS DONT 1 500 IMMEDIATEMENT.
- LE CONTROLE DES ENTREPRISES PAR LES COMITES D'ENTREPRISE.
- LA RETRAITE A 60 ANS ET 55 ANS POUR LES FEMMES.
- L'AMELIORATION DU POUVOIR D'ACHAT.

LES REO

occupent leur usine depuis le 10 février. Ils sont organisés en commissions et tiennent deux assemblées générales par semaine. Pour expliquer le sens de leur combat, ils animent des réunions de quartiers, font venir des chanteurs et des troupes dans une salle de l'usine transformée en « salle polyvalente » ; ils participent à des fêtes dans la région.

Depuis le 1^{er} mai, ils vendent des chaussures.

LA VENTE DE CHAUSSURES

Les chaussures actuellement vendues par les REO sont des chaussures qui avaient été fabriquées avant la liquidation.

Le produit des ventes est bloqué. Il sera utilisé soit à rembourser les seuls créanciers de l'entreprise, c'est-à-dire les ouvriers, à qui REHAULT doit 43 millions au titre d'un fonds de garantie. Soit à redémarrer la production...

LES POUVOIRS PUBLICS PROMETTENT

En septembre 75 M. FOURCADE déclare à ANTENNE 2

« Il existe un marché de 500.000 paires de chaussures actuellement en discussion avec l'U.R.S.S. Je me ferai personnellement l'ambassadeur de FOUGERES pour tenter de le mener à bien ».

Les Fougérois se demandent si M. FOURCADE est revenu d'U.R.S.S.

En janvier 76, le député-maire Michel COINTAT déclare :

« Il n'y a aucune raison pour que des solutions adaptées à chaque cas et satisfaisantes ne soient pas trouvées ; c'est une question de volonté et de travail ».

Certes les difficultés concernant encore un millier d'emplois. Certes, nous ne sommes pas encore au bout du tunnel, mais nous entre-

voyons maintenant une lumière fragile au bout de la route ».

Dans les trois semaines qui ont suivi, trois entreprises ont déposé leur bilan.

En février 1976 :

Au cours d'une table ronde qui se tient à RENNES le 25 février, le Préfet annonce :

« L'industrie de la chaussure se maintiendra à FOUGERES. La crise ne s'étend pas à l'ensemble des entreprises fougéroises de chaussure dont un grand nombre fonctionnent dans des conditions convenables ».

Les propositions faites, au cours de la table ronde et dans les semaines qui ont suivi, ne se sont pas réalisées.

Propositions des Pouvoirs Publics	Réalités des propositions
230 emplois à l'entreprise REHAULT.	Jamais les travailleurs n'ont pu discuter de ces propositions. De THORAN, l'industriel « intéressé » par la relance de l'affaire acceptait d'investir 30 millions anciens pour une aide de l'Etat de 380 millions. Quand les travailleurs ont voulu négocier, la réalité des propositions était différente. Pour se blanchir, les pouvoirs publics ont argué du refus des travailleurs de libérer l'usine. En fait, le Sous-Préfet de FOUGERES a toujours dit qu'il fallait se méfier de de THORAN.
120 emplois à l'entreprise MOREL et GATE.	En fait, 63 emplois repris par les établissements BAUDOU qui ont déposé leur bilan depuis plus d'un an et qui sont donc actuellement sous concordat. Au total : 210 travailleurs à la rue.
38 emplois chez MAUNOIR	Création effective de 58 emplois, mais déclassement d'une partie du personnel et règlement intérieur draconien.

Le Préfet, fin avril...
fait une addition d'intentions et annonce que d'ici à un an, 1.370 emplois seront créés.

La C.F.D.T., la C.G.T., la C.G.C. regrettent le peu de sérieux de ce qui n'est pas un plan de développement mais « un problème d'arithmétique d'une classe élémentaire » (C.F.D.T.)

La Chambre de Commerce et d'Industrie de FOUGERES émet les mêmes réserves que les organisations ouvrières : « Il n'y aura pas de solution par la simple addition de chiffres ».

Parmi les emplois cités par le Préfet, on appréciera, ci après, la distance entre les déclarations et la réalité :

« Il semble, en fait, que les pouvoirs publics aient tenté de tromper l'opinion en présentant comme des créations d'emploi, les réponses d'intentions que les industriels ont faites à une demande du préfet qui leur proposait une « prime de développement » au cas où...

La plupart ont répondu : « D'accord, si la conjoncture est favorable, si l'aide financière est suffisante ».

Pour vivre « au pays », les forces vives de Fougères devront contraindre les pouvoirs publics à négocier sur deux points :

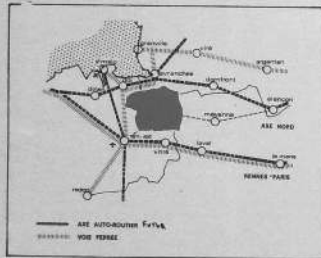
UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT SUR CINQ ANS

- Ce plan porterait notamment sur :
- la création d'emplois et le maintien des emplois existants,
 - la formation,
 - le contrôle des aides publiques par les comités d'entreprises.

LE DÉSENCLAVEMENT DE FOUGERES

après avoir raté le train

LE PAYS DE FOUGERES SERA-T-IL AUSSI PRIVÉ D'AUTOROUTE ?



(- La Chronique - 12 Janvier 1974)

Le schéma ci-contre est fortement inquiet pour le pays de FOUGERES dont l'enclavement n'a jamais paru aussi évident.

Les 2 axes auto-routiers futurs évitent en effet FOUGERES, l'axe Nord passant par AVRANCHES et PONTORSON, l'axe Sud par LAVAL, VITRE, RENNES.

Cette perspective a amené les responsables économiques du pays à revendiquer l'aménagement d'axes « prioritaires », à savoir :

- la R. N. 12 (RENNES - FOUGERES - PARIS),
- la « Transbretagne » (VITRE - FOUGERES - PONTAUBAULT) pour relier le pays aux deux futures autoroutes ;
- la route des Estuaires qui devrait approcher FOUGERES de façon à utiliser la grande rocade périphérique (voir plus haut) et ensuite la R. N. 12 FOUGERES-RENNES.



Ci-dessus :

• Si on nous prive de travail, ça va chauffer.

En haut à droite :

Manifestation intersyndicale du 9 mars 1976.

Ci-contre :

Le 1^{er} mai 1976, les travailleurs de la Bretagne sont venus à Fougères dire qu'ils voulaient « VIVRE AU PAYS ».

En bas à droite :

Les travailleurs sont allés, ensemble, chercher leur lettre de licenciement.

Ci-dessous :

Le 1^{er} mai chez REO, c'était la fête.



VIVRE AU PAY

1906, 1921, 1932, 1968 ont profondément marqué la mémoire des gens du pays de FOUGERES. Les grèves, les manifestations, les répressions ont pu inquiéter ou ravir, elles ont surtout entretenu ou développé, fait rare dans l'Ouest de la France, l'attention au combat des ouvriers.

Qui ne se souvient en effet des grandes grèves de 1906, de l'abbé BRIDEL, des matraquages de 1932 ? Si ce qui se passe là est exemplaire, c'est parce que pendant un siècle on voit s'élaborer difficilement, à travers des explosions soudaines et de dramatiques retours en arrière, une prise de conscience des travailleurs débouchant aujourd'hui sur une ardeur dans la lutte qui ne pourrait surprendre que ceux qui croyaient à la léthargie du mouvement ouvrier.

Prise de conscience difficile, en effet, car la vieille conception sociale, idyllique et naive, vestige de l'époque pré-capitaliste, avait la dent dure. Il était rassurant de croire à la solidarité profonde entre le patron et l'ouvrier dans le cadre de l'entreprise familiale. Ils vivaient dans les mêmes quartiers, fréquentaient la même église, finissaient au même cimetière.

Certes, on mangeait moins bien chez l'un que chez l'autre. Tous deux travaillaient dur, mais l'un exécutait et l'autre était responsable. Qu'importait d'ailleurs, puisque le « patron était un ami ». Il disait bonjour à tout le monde, il était simple : un brave homme dans le fond.

Mais le masque est tombé. L'anonymat, les tâches répétitives et aliénantes, l'insécurité transformée en désespoir ont dévoilé à l'ouvrier sa vraie place dans l'économie capitaliste. Progressivement, l'idée lucide et désabusée de la lutte inévitable des classes a fait son chemin dans les consciences.

Fin le mythe de l'Eglise unificatrice par-delà les différences de conditions, fini le mythe du « bon patron », finie la résignation. Le propriétaire capitaliste n'est plus un ami, on ne le connaît plus, il ne vous connaît plus, ça n'est pas son problème.

La clarification faite, la lutte, depuis 1968, s'est amplifiée, radicalisée, généralisée car il s'agit cette fois non plus du travail de quelques ouvriers, non plus de la misère plus ou moins dignement supportée de quelques familles, mais de la survie de la région tout entière, de la survie du pays de FOUGERES.

Car telle est bien la situation aujourd'hui. Les patrons de la chaussure, jaloux de leur monopole d'employeurs ont longtemps empêché que l'on fasse à FOUGERES autre chose que de la chaussure. Parfait-on brodequins, escarpins, souliers vernis, mocassins, bottines, c'était FOUGERES. On était fier ! FOUGERES vivait de la chaussure, aujourd'hui elle en

meurt, et sa tradition ouvrière meurt, et la campagne aussi, un peu plus.

L'actuelle efflorescence des luttes sera le chant du cygne des ouvriers fougerais, espèrent certains qui voient déjà dans le tourisme une commode solution de remplacement. La « charmante petite ville de FOUGERES » serait ainsi débarrassée de ses empêcheurs de commercer en rond. Mais nombreux sont ceux qui se battent aujourd'hui et qui se batront encore demain car le Pays doit continuer à vivre et à vivre mieux. Le spectre du chômage doit disparaître pour que les jeunes restent, pour que les anciens ne soient pas seuls à remâcher les souvenirs de luttes héroïques, mais révolues.

Actuellement, les « Rehault » se battent seuls, obscurément, ils n'ont pas les faveurs de la presse à sensation, de la télévision et pourtant, ils ne peuvent vaincre en restant isolés.

La solidarité est nécessaire, la vieille et viscérale solidarité ouvrière, mais aussi celle de tout le Pays de FOUGERES.

Dans le passé, l'union a parfois fait reculer le pouvoir étranger (de Paris ou d'ailleurs), nous espérons que ce numéro aura permis de redonner la mémoire à ceux du Pays qui n'ont pas su ou voulu tirer les leçons de ce passé, de ce dur passé qu'a connu Jean GUEHENNO, lui qui souhaitait en 1968 « que les divers syndicats ouvriers de FOUGERES travaillent ensemble et qu'ils sentent qu'ils n'ont tous à défendre qu'une même cause, car telle est la condition de leur victoire ».

■ Emile GORTAIS.



A l'occasion de la visite d'un homme d'Etat à Fougères, les industriels affichaient leur « triomphe ».

1906

1976



Les chaussonniers licenciés arrachent le panneau à l'entrée de la ville, devenue « ville-musée de la chaussure ».